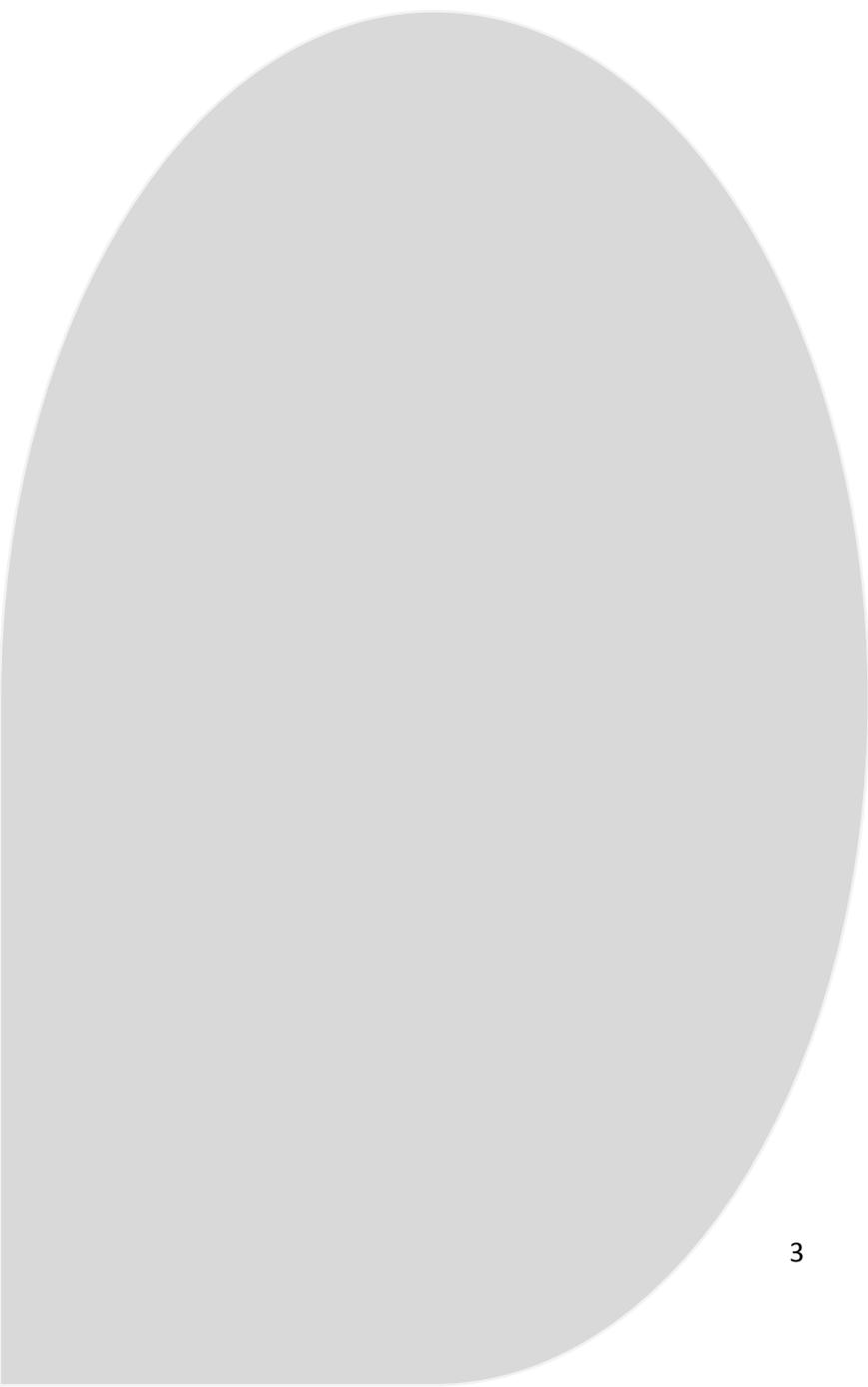


Table des matières

AVANT PROPOS.....	5
INTRODUCTION	8
PARTIE I : LIEU D’HABITATION – CONTEXTE THEORIQUE.....	9
1. Le logement.....	9
1.1. Le logement, une histoire politique.	9
1.2. Le logement d'un point de vue démographique	14
1.3. Contexte sociologique actuel	15
1.4. Emergence de la notion d’habitat	15
1.5. Les différentes filières de construction de maison.....	18
2. L’habitat.....	20
2.1. Définition	20
2.2. Habiter.....	32
2.3. La maison : dans la relation architecte / maître d'ouvrage	38
3. Conclusion	42
PARTIE II : L’HABITATION, LIEU D’EXISTENCE.....	43
1. Définitions	43
1.1. Identité	43
1.2. Personnalité.....	46
1.3. Les tests de personnalités	48

2. Le modèle ComColors.....	50
2.1. Le modèle ComColors et ses différentes applications.....	50
2.2. Supports théoriques du modèle ComColors	50
2.3. Pourquoi avoir choisi ce modèle ?.....	51
2.4. Description du modèle	52
2.5. Conclusion	72
3. Perception de l'environnement.....	74
3.1. Définition de la notion d'environnement.....	74
3.2. Relation homme environnement	76
3.3. La représentation et la perception de l'environnement	80
4. Les besoins spécifiques en fonction des types de personnalité.....	83
4.1. Questionnaire :.....	84
4.2. Débriefing des réponses.....	88
5. Conclusion	102
PARTIE III : RELATION ENTRE L'ARCHITECTE ET SON CLIENT PENDANT LA PERIODE DE CONCEPTION	103
1. Introduction.....	103
2. La programmation et la conception	103
2.1. Définition	103
2.2. L'architecture, un art au service des besoins	104
2.3. Déroulement du processus de création	105



3. La relation entre l'architecte et le maitre d'ouvrage	110
3.1. L'architecte	110
3.2. Le maître d'ouvrage.....	112
3.3. Quand le maître d'ouvrage et l'architecte se rencontrent.	112
4. Les différents rôles de l'architecte dans le cadre de la relation : maître d'ouvrage – architecte indépendant	115
5. Positionnement de l'architecte	116
5. Outils au service de la relation archi-client	118
5.1. Introduction.....	118
5.2. La communication	118
6. Quelques exemples de communication	127
6.1. Exemple de mauvaise communication	127
6.2. Exemple de bonne communication.....	127
6. Conclusion	128
CONCLUSION	129
BIBLIOGRAPHIE.....	131
ICONOGRAPHIE	135
ANNEXE	138
Annexe 1	138
Annexe 2.....	144

AVANT PROPOS

Lorsque j'ai précisé à mon entourage, mon projet professionnel de devenir architecte, cela a suscité de nombreuses réactions et des témoignages de personnes ayant été en relation avec un architecte.

Dans la majorité des expériences relatées, j'ai souvent entendu que les attentes et les souhaits des personnes n'avaient pas été pleinement respectés. Certaines évoquaient que la maison n'était pas pratique ; qu'elle ne convenait pas à leur mode de vie, à leurs déplacements dans l'espace ; d'autres ont décidé de faire appel à un autre architecte car la proposition d'avant-projet n'était pas en harmonie avec les attentes exprimées, les budgets n'ont pas été respectés. D'autres encore ont été déçus par le manque d'originalité, de créativité du projet.

Cette insatisfaction dans collaboration avec leur architecte a engendré la frustration de ne pas avoir été compris, ni écouté, ni respecté...

J'ai donc été interpellée par tous ces témoignages et j'ai décidé d'entamer ma réflexion à partir de ce constat: quelles étaient réellement les raisons de la frustration des clients? Quelles sont les pistes de solutions afin de remédier à cette difficulté de créer une véritable collaboration ? Quel type de relation doit s'établir entre l'architecte et le client ? Quels en sont les éléments essentiels?

Les bases de cette relation s'installent dès les premières rencontres, lors de l'étape de la conception. C'est pour cette raison que j'ai souhaité cibler mon étude sur la phase du travail de l'architecte lors de conception du projet, et plus précisément lors de l'élaboration des plans d'une maison unifamiliale pour un particulier tant pour une nouvelle construction que pour une rénovation.

Comment dès lors l'architecte va-t-il percevoir les réelles souhaits et attentes de son client ? Sur quels critères va-t-il proposer telle structuration de l'espace ? Que peut-il mettre en place pour développer une écoute performante et ainsi faire des propositions justes ?

Comment va-t-il mettre en adéquation les attentes du client et les contraintes dont il doit faire face ?

Il est évident que la construction ou la rénovation d'une maison répond à un projet de vie qui représente un budget pouvant influencer le mode de vie des clients pendant de longues années.

Il est donc primordial que ce projet de construction ou de rénovation corresponde pleinement et aux attentes du client...

J'ai donc le souhait à travers ce travail de me questionner sur les éléments qui me permettront d'établir une relation fructueuse à mes futurs clients, et viser ainsi la réussite de leur projet.

INTRODUCTION

Ce travail est le fruit d'une longue réflexion qui a évolué durant toute ma formation. Quels sont les moyens qui m'aideront à pouvoir établir une relation de confiance auprès de clients lors de la conception de projet de construction de leur habitat. Pour mener à bien ma recherche, j'ai choisi de développer quatre axes théoriques qui m'aideront à répondre à mon questionnement.

Dans un premier temps, il m'a semblé important de contextualiser les notions du **logement** et de **l'habitat**.

Alors que ces deux termes évoquent l'Habitation, à quelles spécificités correspondent l'un et l'autre ? En quoi sont-ils différents ? Comment définir la Maison que va habiter le client ?

Dans quelle mesure l'individu va s'approprier cet espace de vie qu'est sa maison ? Que représente la maison pour lui ? Qui est le client ? Quels sont ses besoins ? Ses envies ?

Pour tenter de répondre à ces interrogations, j'ai choisi de développer la notion d'identité dans la deuxième partie. Le client, qui est avant tout un individu avec tout ce que cela comporte, est au cœur du projet. Il a une sensibilité, une personnalité ; il est essentiel d'en tenir compte.

A l'aide d'un outil (un modèle de personnalité) j'ai tenté de démontrer le lien entre la personnalité et l'habitat, plus particulièrement avec les différentes pièces que forment cet habitat. Pour cela, j'ai choisi de mener une enquête, auprès de personne travaillant avec l'outil utilisé.

A travers la troisième partie, j'ai tenté d'analyser le lien entre l'architecte et son client durant la période de conception d'une maison uni familiale. Pour cela, je définirai sommairement les différents rôles de l'architecte ainsi que le processus de conception.

Enfin, en regroupant toutes mes recherches et en m'aidant du modèle de personnalité, je proposerai des pistes de solutions afin d'aider l'architecte à communiquer efficacement avec son client, le maître d'ouvrage.

PARTIE I : LIEU D’HABITATION – CONTEXTE THEORIQUE

Cette partie nous permet de distinguer les deux termes : **logement** et **habitat** apparemment très proches et désignant le même « objet ».

L’un, le Logement ayant une connotation plus « matérielle », un espace créé pour se loger. L’autre définissant le « chez soi », en quelque sorte une prolongation de soi...

1. Le logement

Logement : « *Partie d’une maison, d’un immeuble où l’on habite : local d’habitation* »¹

1.1. Le logement, une histoire politique.

1.1.1. Fin du XIXième siècle

A la fin du XIXième siècle, le logement ouvrier a atteint un tel point d’insalubrité que de nombreuses émeutes éclatent en Belgique. En réaction à ces manifestations, l’État belge adopte la loi du 9 août 1889 qui encourage l’accès à la propriété. L’objectif était de construire des habitations par des associations qui seront par la suite vendues ou louées, en diminuant les taxes en faveur des ouvriers acquéreurs ...

Cette loi signe le début de la politique du logement en Belgique.

La loi du 9 août 1889 a été modifiée en 1908 afin de favoriser les petits propriétaires (et non les logements ouvriers)²

¹ Petit Larousse illustré 2001 (2000), Paris, Larousse / HER, ISBN 2-03-530201-3, dépôt légal juillet 2000, 1786 + LXXX p.

² F. NOEL, « *Les politiques d’habitat – notes de cours 2008-2009* », ULB

1.1.2. Début du XXIème siècle

A la fin de la première guerre mondiale, la Belgique se retrouve avec une pénurie de plus de 200 000 logements. L'État décide alors de créer les principales institutions chargées de mettre en œuvre la politique du logement en Belgique.³

Dans le monde politique, deux positions idéologiques vont se confronter: d'une part les socialistes, qui ont une conception plus collectiviste de la propriété (les « cités jardins »), d'autre part, les catholiques qui privilégient la propriété individuelle. Ces deux positions ne remettent en aucun cas en cause le modèle idéal de la maison unifamiliale avec jardin.

1.1.3. Les années 50

A partir des années 50, la politique de logement va prendre un nouveau souffle. L'Etat va prendre de nouvelles dispositions afin de relancer la politique du logement. Tout d'abord, avec la loi de 1948, appelé « **loi de Taeye** » qui vise à encourager la propriété privée par une série de primes et emprunts bon marché.

Cependant, l'argent investi dans les primes diminue fortement l'intervention publique dans le logement social. En 1949, les socialistes réagissent par la **loi Brunfaut** qui vise principalement à donner un cadre légal global à la politique du logement en Belgique ainsi qu'à stimuler la construction collective.⁴

³ La Société Wallonne du Logement, « *L'histoire du logement* » [En ligne] URL : <http://www.swl.be/espace-video/21-menu-sw/94-l-histoire-du-logement>, consulté le 3 juillet 2014

⁴ C. DESSOUROUX et A. ROMAINVILLE, « *La production de logements en Belgique et à Bruxelles – Acteurs, dynamiques, géographie* », *EchoGéo* [En ligne], 15 | 2011, mis en ligne le 11 avril 2011 URL : <http://echogeo.revues.org/12279;DOI:10.4000/echogeo.12279>, consulté le 17 juin 2014.

« Historiquement, la philosophie libérale du Code civil belge et la longue hégémonie des partis chrétiens au gouvernement ont déterminé une protection forte du droit de propriété individuelle, très peu de régulation dans le secteur locatif et une politique du logement fortement axée sur la promotion de la propriété privée (De Decker, 2001). Cette « aide à la pierre » intensive et beaucoup de laxisme dans l'affectation des sols ont déterminé une très grande proportion de propriétaires, un grand succès de l'autopromotion, et une périurbanisation sous forme de maisons individuelles, phénomène massif qui est loin d'être terminé, assurant un étalement urbain particulièrement lâche – et problématique sous plusieurs aspects. »⁵

⁵ C. DESSOUROUX et A. ROMAINVILLE, « *La production de logements en Belgique et à Bruxelles – Acteurs, dynamiques, géographie* », EchoGéo [En ligne], 15 | 2011, mis en ligne le 11 avril 2011 URL : <http://echogeo.revues.org/12279;DOI:10.4000/echogeo.12279>, consulté le 17 juin 2014.

En 1956, l'Etat va décider de n'intervenir qu'aux complexes comportant minimum 25 logements. Et par conséquent, la construction de grands immeubles à logements multiples se développe davantage. ⁶

1.1.4. Années 60 et 70

Dans les années 60 et 70, l'activité de la construction de logements publics s'intensifie: entre 20 et 25% des logements construits.

1.1.5. A partir des années 80

Depuis 1980, une partie de la question du logement est devenue une compétence régionale. La construction de logements sociaux par le secteur public, l'amélioration du parc public existant, la stimulation de l'initiative privée en faveur de la construction de logements, de l'accès à la propriété, le renforcement du rôle des pouvoirs locaux pour répondre aux besoins locaux, etc.... constituent les grands axes de la politique actuelle.

⁶ F. NOEL, « *les politiques d'habitat – notes de cours 2008-2009* », ULB

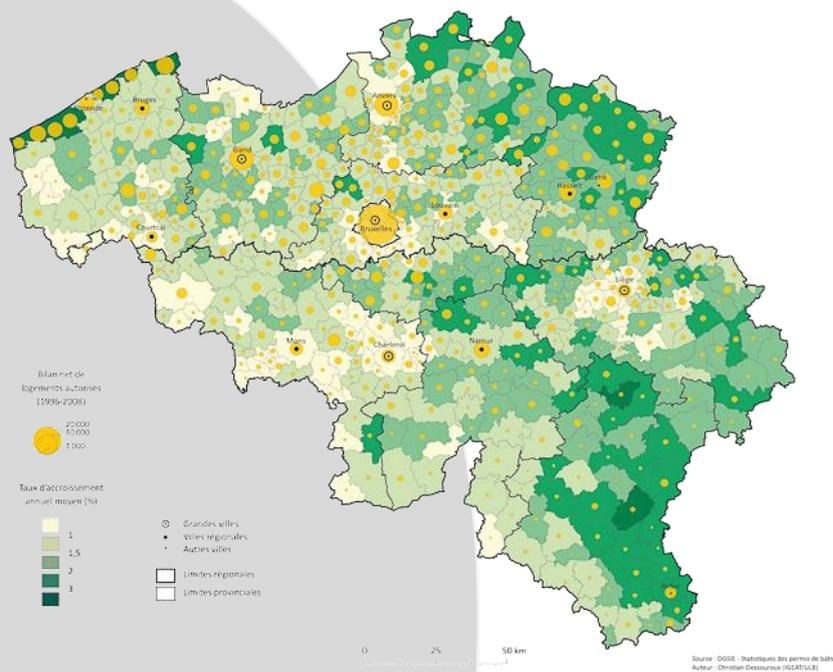


Fig 1 : Bilan net de logements autorisés par commune en Belgique (1996-2008)

1.2. Le logement d'un point de vue démographique

Depuis les années 50, la Belgique va voir son paysage résidentiel se transformer. Suite à l'évolution ferroviaire et automobile, la distance entre le lieu de résidence et le lieu de travail s'étire considérablement. L'Etat belge soutient cette déconcentration urbaine et va mener entre autre une politique d'accès à la propriété. Par conséquent, le phénomène de périurbanisation va s'accélérer. Grâce à la loi De Taeye et à la démocratisation de la voiture, la promotion immobilière privée, mais surtout la construction individuelle est désormais un véritable succès. Plus de 75% du parc immobilier résidentiel est constitué de maisons individuelles.⁷

Cependant, les logements dans les quartiers ouvriers de la ville souffrent cruellement de dégradations importantes, au fur et à mesure qu'une partie des classes moyennes et aisées quitte les villes. Parallèlement, la construction de logements sociaux permet de réduire le manque de logements, même si celui-ci reste élevé.

Durant les années 70, la crise économique va provoquer un profond changement sur le marché de la production résidentielle. Les diminutions des investissements, du nombre et de la taille de constructions neuves, l'augmentation du nombre de ménages ainsi que l'immigration étrangère augmentent fortement la demande de logements urbains. L'offre répond à cette nouvelle demande en multipliant les opérations immobilières en ville dès les années 1990.

Cependant, comme en témoigne la carte ci-contre, suite aux années postérieures à la crise, la demande de logements neufs dans les banlieues résidentielles des villes reprend. Le phénomène de périurbanisation est accompagné, dès les années 70 d'un desserrement des activités autour des zones urbaines au profit des villes de taille moyenne ou de zones rurales voisines des grandes villes.⁸

⁷ C. DESSOUROUX et A. ROMAINVILLE, « *La production de logements en Belgique et à Bruxelles – Acteurs, dynamiques, géographie* », EchoGéo [En ligne], 15 | 2011, mis en ligne le 11 avril 2011 URL : <http://echogeo.revues.org/12279;DOI:10.4000/echogeo.12279>, consulté le 17 juin 2014.

⁸ C. DESSOUROUX et A. ROMAINVILLE, « *La production de logements en Belgique et à Bruxelles – Acteurs, dynamiques, géographie* », EchoGéo [En ligne], 15 | 2011, mis en ligne le 11 avril 2011 URL : <http://echogeo.revues.org/12279;DOI:10.4000/echogeo.12279>, consulté le 17 juin 2014.

Selon Christian Dessouroux et Alice Romainville⁹ ce phénomène de périurbanisation est fort prononcé en Belgique. Il y a une véritable aspiration des Belges à la maison individuelle de préférence sous forme d'unité pavillonnaire ou jumelée.

1.3. Contexte sociologique actuel

Nos modes de vie ont évolué. Le schéma familial également : une famille sur quatre est monoparentale et un sur sept est recomposée. Actuellement, il existe une grande diversité dans la composition des familles, c'est une réalité sociale majeure et irréversible. Tout cela influence nos modes de vie, et donc influence nos habitations. Nous vivons dans une société où chaque individu est placé au centre des débats. Chaque membre de la famille est un être unique.¹⁰

Avec les nouvelles avancées technologiques, le monde évolue beaucoup plus vite. Cela affecte d'un côté l'aspect matériel (nouveaux matériaux, nouvelles techniques...) mais également l'aspect humain. L'architecte doit en tenir compte dans ses différentes conceptions d'habitat.

1.4. Emergence de la notion d'habitat

A la suite de la seconde guerre mondiale, l'Etat se préoccupe des problématiques du logement sur son territoire. Comme la demande est énorme suite aux désastres de la guerre l'Etat met en place un vaste programme de construction de grands ensembles.

Par contre l'Etat s'intéresse peu à la question de l'habitat, le « chez soi » comme je l'évoquerais davantage au point suivant.

⁹ C. DESSOUROUX et A. ROMAINVILLE, « *La production de logements en Belgique et à Bruxelles – Acteurs, dynamiques, géographie* », EchoGéo [En ligne], 15 | 2011, mis en ligne le 11 avril 2011 URL : <http://echogeo.revues.org/12279;DOI:10.4000/echogeo.12279>, consulté le 17 juin 2014.

¹⁰ D. CHABBERT, « *Les constats sur la diversité et la mobilité des modèles familiaux et l'analyse des enjeux* », [En ligne], mis en ligne le 25 avril 2013. URL: <https://www.laligue.be/Files/media/etudes/2013/2013-04-25-Les-constats-et-analyse-des-enjeux-sur-la-diversite-et-la-mobilite-des-modeles-familiaux.pdf> . Consulté le 30 juin 2014

Au lendemain des constructions massives d'après-guerre, les premiers constats sur ce manque de réflexions se font entendre. Les pouvoirs publics français, ayant pris conscience des manques en matière de recherche et d'innovation dans le secteur de la construction vont créer le PUCA¹¹. Créé en 1971, ce programme propose chaque année un concours, le Programme d'Architecture Nouvelle (PAN)¹² afin d'alimenter les réflexions sur différents thèmes. En 1987, la PUCA offre une grosse réflexion sur le logement, en proposant la thématique suivante : « Évolution des modes de vie ; Architectures du logement » (les autres thèmes ayant davantage un caractère urbanistique). Ce concours va permettre d'analyser les usages et les manières de vivre ainsi que d'envisager le plan de chaque appartement, de chaque pièce, de différentes fonctions de celles-ci, de sa place et ses relations.

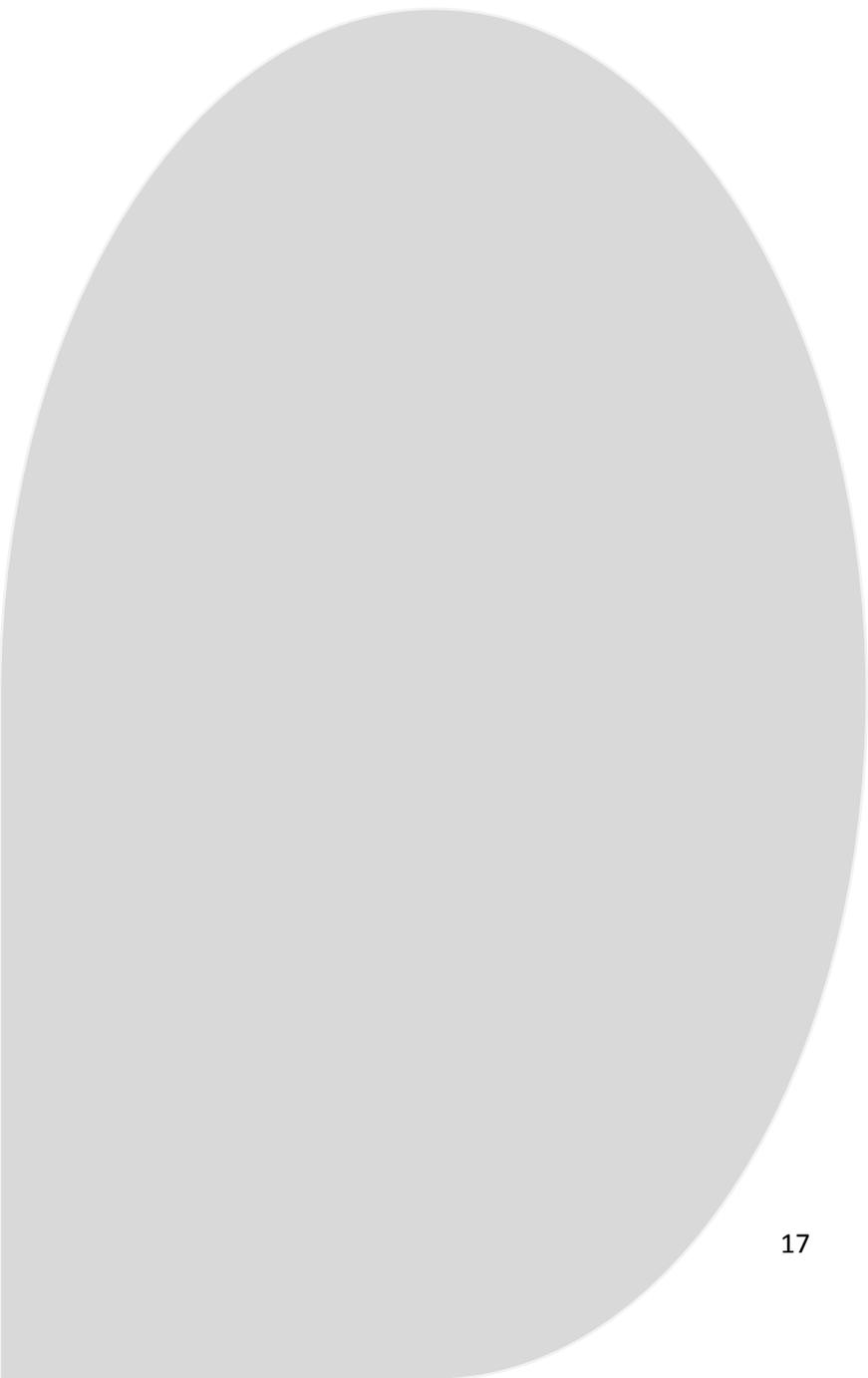
Le questionnement sur l'habitat est en train d'émerger même si, au début, seules 8% des réflexions des architectes portent sur la maison unifamiliale.

Pourtant, la construction de maison est en plein essor et la majorité des personnes souhaiterait habiter dans une maison! Le rapport entre l'architecte et le logement change progressivement mais profondément. Il passe « du logement pour tous » à du logement individuellement, même pour les familles à faibles revenus. Il permet surtout au futur propriétaire d'intervenir sur l'espace. C'est ce qui donne l'originalité de l'habitat individuel sur le collectif. ¹³

¹¹ Plan Urbanistique Construction Architecture, anciennement appelé « Plan Construction » : Programme interministériel de stimulation de la recherche et de l'expérimentation dans la construction et précisément dans l'habitat.

¹² Cette initiative est aujourd'hui européenne sous le nom de « Europan »

¹³ M. ELEB-VIDAL, A. CHATELET, T. MANDOUL, « Penser l'habité, le logement en question », 1988, Mardaga



1.5. Les différentes filières de construction de maison

Actuellement, lorsqu'un particulier désire construire sa maison, celui-ci a deux solutions : faire appel à un architecte indépendant ou faire appel à un promoteur proposant des « maisons clé sur porte ».

D'après une enquête réalisée par Test-Achat en 2005¹⁴, plus de la moitié des nouvelles constructions sont réalisées par une filière dite « clé sur porte ».

La différence entre ces deux filières est que l'architecte indépendant, lors d'une mission totale, aura comme rôle principal de dessiner les plans, de conseiller le client et de contrôler le chantier. Dans le cadre des maisons « clé sur porte », toujours d'après l'enquête de Test Achat, seul, 17% des maîtres d'ouvrage peuvent choisir leur architecte. Dans les autres cas, c'est le promoteur qui choisit l'architecte.

La création d'un logement permet d'avoir une relation privilégiée et intime entre l'architecte et son client le maître d'ouvrage. La démarche est différente pour les « maisons clé sur porte » où le promoteur montrera au client un catalogue de plans avec comme simple préoccupation : le budget !

¹⁴ Test Achat, « *Construire ou rénover, plaisir ou fardeau ?* », 2005



Fig 2 : Architecture primitive en Afrique

2. L'habitat

2.1. Définition

Le principe de nous abriter, nous protéger constitue un besoin primaire, une notion universelle. Cela nous protège contre les agressions du milieu naturel et contre les agressions humaines.

Nous pouvons prendre comme exemple, la cabane dont sa réalisation est naturelle et innée.

« Quelques branches abattues dans la forêt sont les matériaux propres à son dessein. Il en choisit quatre des plus fortes, qu'il élève perpendiculairement et qu'il dispose en carré. Au-dessus, il en met quatre autres en travers ; et sur celles-ci, il en élève qui s'inclinent et qui se réunissent en pointe des deux côtés. Cette espèce de toit est couvert de feuilles assez serrées, pour que ni le soleil ni la pluie ne puissent y pénétrer ; et voilà, l'homme logé. »¹⁵

« Habiter » est une notion bien plus profonde que cela. Dans le dictionnaire¹⁶, un des synonymes de ce verbe, n'est autre que « vivre » ! Cela peut, paraître extrême, mais ceci nous montre l'importance de l'habiter !

L'habiter, qui signifie également : « avoir sa demeure ». Celle-ci est considérée comme un nid, une coquille¹⁷, un refuge, un lieu de repos, de tranquillité, de sécurité...

¹⁵ M. LAUGIER, « *Essai sur l'architecture* » Duchesne, Paris, 1755, p.9

¹⁶ Petit Larousse illustré 2001 (2000), Paris, Larousse / HER, ISBN 2-03-530201-3, dépôt légal juillet 2000, 1786 + LXXX p.499

¹⁷Termes apportés par Gaston Bachelard dans son livre «La poétique de l'espace ». En voici un extrait : « Après avoir suivi les rêveries d'habiter ces lieux inhabitables, nous sommes revenu à des images qui demandent, pour que nous les visions, que, comme dans les nids et les coquilles nous nous fassions tout, petits. En effet, dans nos maisons mêmes, nous trouvons-nous pas des réduits et, des coins où nous aimons nous blottir ? Blottir appartient à la phénoménologie du verbe habiter. N'habite avec intensité que celui qui a su se blottir ? Nous avons en nous, à cet égard, tout un stock d'images et de souvenirs que nous ne confions pas volontiers. » p29



Fig 3 : Pauline, 9 ans

Fig 5 : Tristant 7 ans

Fig 4 : Laura 8 ans

Fig 6 : Elodie 8 ans

Quant à l'habitation, elle représente le réseau familial dans un climat affectif. C'est une véritable protection contre toutes les intrusions, les menaces de la rue...

En bref, l'habitat a, pour nous, une profonde signification, c'est une véritable référence. Tout commence dès la petite enfance où la maison est notre première protection physique après le ventre de notre mère. C'est le premier lieu où l'être humain va découvrir la vie, où il va développer ses cinq sens grâce aux différents matériaux, odeurs, bruits, couleurs... présents dans sa première demeure, sa première maison. Toutes les images qui découlent de cela seront présentes tout au long de sa vie et influenceront inconsciemment sa représentation idéale de l'habitat.¹⁸

Cette importance est également illustrée dans les premiers dessins de l'enfant. Cela nous prouve que durant notre enfance, la maison représente énormément à nos yeux. C'est un lieu de repère, de protection, un lieu où l'on se sent bien. Et c'est pour toutes ces raisons qu'elle est bien souvent idéalisée.¹⁹

Ce premier habitat prendra une telle dimension personnelle qu'il influencera nos choix tout au long de notre vie. Il aura un véritable pouvoir de création lors de nos futurs logements.

En résumé, « ... ***l'habitat est à la fois le nid, l'habit, le repère.*** »²⁰

¹⁸ A. EIGUER, « *Votre maison vous révèle, comment être bien chez soi* », M. Lafon, 2013

¹⁹ F. HEROUARD « *Habiter, Etre, bien Etre : éléments de méthode pour une investigation auprès des habitant* » [En ligne], mis en ligne en septembre 2004, URL : <http://eso.cnrs.fr/spip.php?article269>, consulté le 29 juin 2014

²⁰ N. LEROUX « *Qu'est-ce qu'habiter ?* », VST - Vie sociale et traitements 1/2008 (n° 97), p. 19



Fig 7 : Moment de détente

Fig 9 : Rangement



Fig 8 : Entretien quotidien



Fig 10 : Préparation du repas

Dans notre cycle de vie, notre habitation est omniprésente.

Elle représente notre **passé**. Nous avons, en effet, tous de nombreux souvenirs dans notre maison d'enfance. Les moments heureux, les soupers entre amis, les desserts réussis, les jeux avec les enfants, les chutes douloureuses, et tout autre acte qui forme la vie, sont à jamais gravés dans notre mémoire !

Notre maison, c'est aussi le **présent**. C'est le lieu où nous nous levons le matin, nous mangeons, nous nous lavons, nous nous habillons, nous rangeons, nous travaillons, nous cuisinons... où l'on y passe les moments de la vie quotidienne. De plus, comme nous y dormons, nous y passons au minimum un tiers de notre journée !

Les armoires à repeindre, les salons à agrandir, la salle de bain qui a besoin d'une nouvelle chaudière ... Tous ces projets d'entretiens de la maison que nous faisons en continu, nous permettent de nous projeter dans le **futur**.²¹

Nous avons habité, nous habitons et nous habiterons dans un logement où l'on vit notre vie quotidienne, une vie parsemée de moments intimes ; nous nous y reposons, nous y faisons l'amour, nous y restons lorsque nous sommes malades. Nous y faisons aussi la fête pour diverses raisons : les anniversaires, les communions, les diplômes...

C'est un lieu où l'on peut se laisser aller et où nous ne devons pas subir les regards des autres.

Parallèlement à l'aspect intime que nous apporte la maison, elle nous offre également un lieu de partage ! Mais « partageons » nous la même chose dans toutes les pièces ? Y a-t'il des recoins dans notre maison plus propices à la détente ? Avec notre propre expérience, nous savons déjà y répondre. Cependant nous allons détailler les pièces principales avec leurs significations dont nous n'avons pas toujours conscience.

²¹ A. EIGUER, « *Votre maison vous révèle, comment être bien chez soi* », M. Lafon, 2013

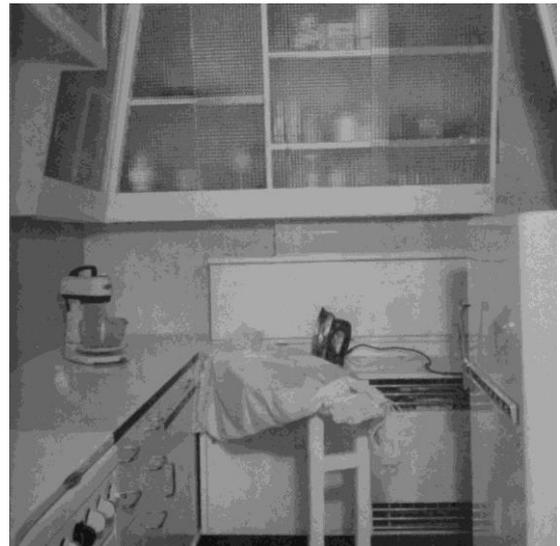


Fig 11 : Cuisine des années 50

Fig 13 : Cuisine des années 2000

Fig 12 : Cuisine des années 50

Fig 14 : Cuisine des années 2000

Au cours du temps, les pièces ont évolué. Et cela, dans une optique d'amélioration continue de notre vie quotidienne et d'adaptation de nos traditions, qui ont, elles aussi, évolué avec le temps et la technologie. Les trois pièces qui ont le plus évolué sont la cuisine, le séjour et la salle de bain.

A. La cuisine

La cuisine, cachée auparavant dans les sous-sols, se déterre pour devenir aujourd'hui le cœur névralgique de la maison. Elle constitue un nouvel espace familial et de convivialité hospitalière. On y cuisine, certes, mais on y partage, on y invente, on y crée, on y teste, on y discute, on s'y confie et on s'y ressource... C'est un véritable lieu de partage, de découvertes et de convivialité. C'est également un lieu où l'on prépare les mets qui nous procureront le plaisir de manger, le plaisir du palais... Certains la préféreront ouverte sur le séjour. D'autres plutôt fermée afin de ne pas propager les odeurs ou parce que c'est une pièce où l'on a besoin de se sentir seul, en osmose avec ses ingrédients et recettes... Par la suite nous analyserons les raisons pour lesquelles une personne va plutôt préférer tel type de conception plutôt qu'un autre.²²

²² A. EIGUER, « *Votre maison vous révèle, comment être bien chez soi* », M. Lafon, 2013



Fig 15, 16, 17 et 18 : différents aménagements de séjour

B. Le séjour

Le séjour, quant à lui, a ôté le côté solennel depuis peu. Il contient désormais des meubles contemporains, des fauteuils qui invitent les habitants à s'y allonger, à s'y installer confortablement. C'est un lieu agréable et douillet qui nous permet de faire nos siestes le dimanche ou de passer nos soirées devant la télévision.

Il constitue également un lieu de réception un lieu de rapports sociaux, avec la famille, mais aussi avec les amis les plus intimes. Cette pièce représente l'ouverture au monde. Par conséquent, c'est la pièce qui sera aménagée avec le plus grand soin et qui entraînera les frais les plus élevés par rapport aux mobilités et à la décoration. Il exprime le niveau de vie des habitants, leurs goûts et leur capital culturel. L'aspect qui n'a pas évolué depuis plus de 50ans, c'est ce que le séjour peut traduire ; il permet de révéler une image idéalisée de l'hôte.²³

²³ A. EIGUER, « *Votre maison vous révèle, comment être bien chez soi* », M. Lafon, 2013



Fig 19, 20, 21 et 22 : différents aménagement de salle de bain

C. La salle de bain

La salle de bain, la pièce la plus intime de la maison, privilégie la primauté du moi. Elle est sensible dans ses aménagements, il doit être belle, propre, et comprenant des aménagements somptueux qui donneront de vastes connotations sensuelles. Le matin c'est un lieu de passage obligatoire. On y répète les mêmes gestes quotidiennement.

La salle de bain reste le lieu du tête à tête avec soi, le moment où la corporalité de l'être prend une qualité de fragilité. C'est également un lieu de réparation à travers le soin du corps. Cet espace est nécessaire pour la compensation de notre vie qui est de plus en plus frénétique et qui devrait plus souvent s'accorder des pauses bénéfiques.²⁴

Même si lors d'un emménagement ces trois pièces sont déjà plus ou moins prédestinées, (en fonction de leurs tailles et de leurs équipements), les autres pièces, se distribuent de manière instinctive et spontanée. En fait, cette distribution révèle inconsciemment le lien entre les occupants et la hiérarchie des habitants de la maison. Cette hiérarchie dépend de nombreux facteurs propres à chaque famille et chaque fonctionnement. Elle dépend donc, par exemple, de l'activité professionnelle des parents, de la place des enfants (enfant roi)... Elle dépend également de la personnalité des membres de la famille. Nous aborderons ce point plus longuement dans le prochain chapitre.

²⁴ A. EIGUER, « *Votre maison vous révèle, comment être bien chez soi* », M. Lafon, 2013

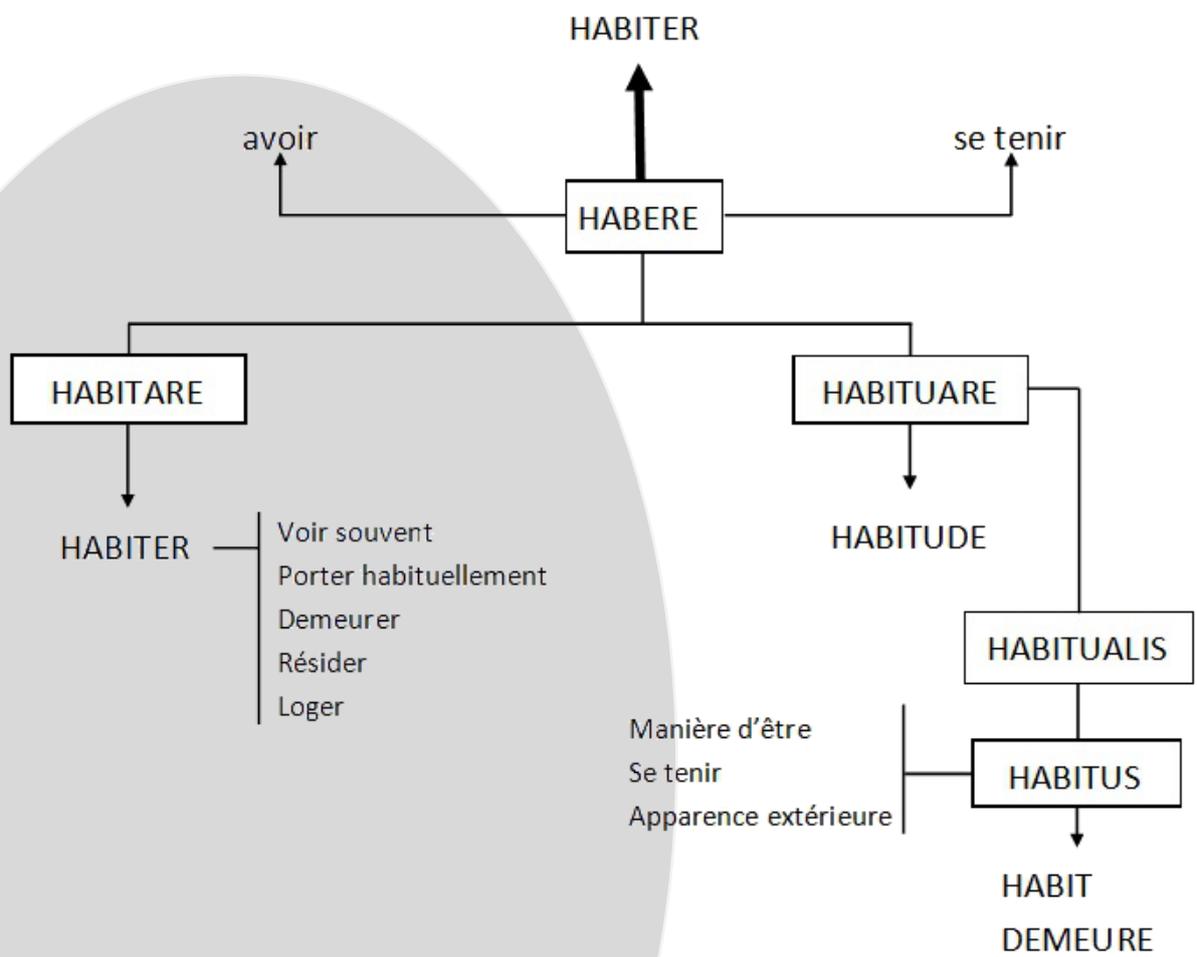


Fig 23 : Schéma proposé par Ekambi-Schmidt

2.2. Habiter

Cette partie en commentant le schéma de Ekambi-Schmidt que vous trouverez ci-contre. Dans son ouvrage, celle-ci nous offre un schéma très intéressant sur l'étymologie du mot *Habiter*. Habiter vient donc du mot *Habere* qui lui à deux significations distinctes : habitare et habitare.

2.2.1 Habitare

A. Notion fondamentale

Comme l'auteur l'indique « *Habiter au sens figuré (intransitif) signifie Vivre alors qu'un sens transitif c'est Etre – comme dans une demeure. C'est-à-dire qu'il y a un rapport entre habiter, terme général indiquant que l'être est et a, et demeurer tardé, d'où séjournée* »²⁵

A ce sujet, cette auteure cite Gaston Bachelard et Martin Heidegger, tous deux philosophes, qui, lors de leurs nombreuses recherches, ont découvert que la notion d'habiter est une notion fondamentale pour l'homme. Selon eux, « habiter » est indispensable à l'homme. C'est le principe même de séjourner en paix !²⁶

Heidegger est celui qui a la vision la plus pure et la plus forte. Pour lui, « *habiter est le trait fondamental de l'être* »²⁷. Bachelard, quant à lui, nuance, en affirmant que « *l'être commence par le bien-être* »²⁸. En suivant cette logique, nous pouvons en déduire que « habiter » commence également par le bien-être. L'« Etre » est une notion essentiellement utilisée en ontologie²⁹ et en psychologie. Avec la notion de « bien-être » nous abordons ici, une dimension sociale.

²⁵ J. EKAMBI-SCHMIDT, « *La perception de l'habitat* », Edition universitaire, 1972

²⁶ J. EKAMBI-SCHMIDT, « *La perception...*

²⁷ M. HEIDEGGER, « *Bâtir habiter penser* », *Essais et conférences*, Gallimard, 1986, p. 192

²⁸ G. BACHELARD, « *la poétique de l'espace* », presse universitaire de France, 1957, P.131

²⁹ « *Etude de l'être en tant qu'être, de l'être en soi.* » Petit Larousse illustré 2001 (2000), Paris, Larousse / HER, ISBN 2-03-530201-3, dépôt légal juillet 2000, 1786 + LXXX p.717

L'habiter s'accède et s'exprime par des représentations et des pratiques socio-spatiales qui sont inscrites dans le temps. Il consiste donc en une appropriation des lieux.³⁰

Ekambi-Schmidt

B. L'appropriation

Habiter est, comme cité précédemment, le fait de prendre un endroit pour le sien. C'est quelque chose qui est propre à chaque personne. C'est une notion bien plus profonde que simplement se « loger ».

Nous n'habitons pas forcément dans une maison. En effet, nous habitons partout où l'on peut s'approprier un lieu afin de protéger son intimité. Par exemple, un SDF peut habiter un pont.³¹

Avec une vision plus large, nous pouvons admettre que nous habitons successivement, un lit, une chambre, un appartement ou une maison, un immeuble, une rue, un quartier, une ville, un pays, etc. Nous habitons, tout simplement, les territoires où l'on peut répéter les gestes du quotidien. Mais pas uniquement! Nous avons aussi un besoin de nous approprier les lieux.³²

« L'appropriation est un processus psychologique fondamental d'actions et d'interventions sur un espace pour le transformer et le personnaliser ; ce système d'emprise sur les lieux englobe les formes et type d'intervention sur l'espace qui se traduisent en relations de possession et d'attachement. »³³

Bref, notre appropriation d'un lieu est la relation que nous avons avec ce lieu. Elle s'exprime donc par le style d'occupation propre à chaque individu.

³⁰ F. HEROUARD « *Habiter, Etre, bien Etre : éléments de méthode pour une investigation auprès des habitant* » [En ligne], mis en ligne en septembre 2004, URL : <http://eso.cnrs.fr/spip.php?article269>, consulté le 29 juin 2014

³¹ N. LEROUX « *Qu'est-ce qu'habiter ?* », VST - Vie sociale et traitements 1/2008 (n° 97)

³² N. LEROUX « *Qu'est-ce...*

³³ G. FISHER, « *Psychologie sociale de l'environnement* », Dunod, 2011 – p93

Lorsque nous sommes propriétaires de notre logement, nous pouvons le modifier à souhait afin d'augmenter le sentiment d'appropriation. Nous avons la pleine possession de notre logement car nous avons un véritable contrôle dessus !

Le mécanisme d'appropriation est tendu par deux dimensions :

- le premier étant le contrôle sur l'espace, qui permet les transformations et aménagements
- le second étant la marge de manœuvre plus ou moins grande proposée par le cadre et l'organisation de l'espace approprié.

« L'appropriation est une manière de matérialiser une part de son univers mental dans l'espace physique environnant pour le faire nôtre. »³⁴

Pour résumer, la concrétisation de l'appropriation se matérialise par le marquage et la personnalisation du lieu. Le marquage est une manière de signer un lieu par des inscriptions qui l'identifient au moi de l'utilisateur. La personnalisation, quant à elle, met l'accent sur l'identité personnelle que nous pouvons percevoir à travers diverses modifications ou transformations de l'espace par son utilisateur.³⁵

Les différentes façons d'habiter dépendent des différents parcours et degrés d'intimité ainsi que les différentes enveloppes ; le corps, le mobilier, l'espace intime, l'espace privé, l'espace de l'entre deux et l'espace public.

Habiter, et donc s'approprier un lieu signifie que nous le maîtrisons, qu'il soit privé ou public, et reflète notre statut social !

Cette notion désigne également le fait de mettre des objets chargés de sens, d'histoires familiales ou personnelles dans ce même lieu. Le but étant de faire témoigner les « choses ».

³⁴ G. FISHER, « *Psychologie sociale de l'environnement* », Dunod, 2011, p93

³⁵ G. FISHER, « *Psychologie sociale...*

S'approprier un lieu signifie aussi être « chez soi ».

Cela exprime le fait d'être dans un lieu qui nous appartient, qui nous permet de posséder notre propre espace, de nous détacher et de nous isoler du reste du monde.

Afin de se sentir « chez-soi », d'y être bien, de s'y sentir protégé, nous avons besoin de connaître parfaitement les lieux et les moindres recoins dans lesquels nous pouvons nous y blottir...

Afin de constituer son chez soi, nous devons investir le lieu. Pour ce faire nous devons y faire habiter notre corps et parsemer notre nouvel espace d'effets personnels.

L'appropriation nous permet également de nous donner une identité. Cela se réalisera avec la personnalisation des espaces. Ces espaces nous correspondent, nous représentent. A travers ces lieux et la présentation de nos objets, nous nous présentons. Bref, notre habitat est une véritable représentation de notre personne.

C. Intimité

Un autre rôle très important de l'habitat, c'est qu'il permet la préservation de l'intimité. Celle-ci est très importante, car elle a un véritable rôle de régulation, de préservation de soi et de représentation sociale.

Etre chez soi, signifie d'être en territoire de l'intimité. Nous ne pouvons pas imaginer avoir un habitat, si nous n'avons pas d'espace privé ! L'espace privé, qui signifie d'avoir un espace d'intimité, à le rôle de nous protéger du monde extérieur, et dévoile, également, la personnalité de chaque occupant.

Posséder un territoire exclusivement personnel, nous permet d'avoir une certaine réflexion sur soi, de construire notre intérieur, de pouvoir investir et occuper les lieux,... bref, « être » tous les espaces.

Habiter sa propre demeure, signifie également « avoir le choix ». Le choix de rentrer ou de sortir, de s'isoler ou d'être en collectivité, de se laisser aller à ses humeurs ou non (sans devoir répondre aux normes de la société extérieure), etc.

Toutes ces attitudes rendues possibles par l'habitation constituent un véritable garde-fou qui préserve l'équilibre de chacun.³⁶

D. L'habitation, une troisième peau ?

Habiter c'est aussi une sorte de prolongement de soi c'est-à-dire que nous possédons cet espace et que nous le maîtrisons. Cet espace est de premier abord, un espace matériel étendu, un ensemble de lieux extérieurs à moi, à mon corps. C'est dans cet espace que nous déployons nos différentes activités, nos façons d'être.

Comme nous l'avons déjà vu au début de ce chapitre, la demeure est considérée comme un nid, une coquille, une bulle, etc. Ces termes traduisent parfaitement l'idée qu'une sorte d'enveloppe psychique nous entoure. Cette notion a été abordée en profondeur par Anzieu³⁷, qui a défini la notion de « moi-peau ». Par ce terme, il explique le fait que pendant de notre enfance, nos expériences et activités nous conduisent progressivement à nous construire un « moi » à partir des expériences que nous vivons à travers la surface de notre peau. Nous pouvons en déduire que le « moi-peau » est une sorte d'enveloppe psychique qui peut assurer plusieurs fonctions (de sac, de surface, de barrière ou d'interface). Elle assure également un rôle de mise en contact de psychisme avec le monde extérieur.

Nous pouvons poursuivre en précisant que la maison, est en quelque sorte, la **métaphore du corps**. Elle est notre habitat intérieur. Comme nous l'affirme Alberto Eiguer³⁸ ; notre maison est en quelque sorte notre troisième peau. En effet, nous avons, premièrement notre peau biologique, le seconde étant nos vêtements, qui nous enveloppent et nous permettent de nous cacher, de nous protéger, de garder notre intimité corporelle,... Toujours dans l'idée d'intimité et de protection, la maison serait notre troisième peau.

³⁶ F. HEROQUARD « *Habiter, Etre, bien Etre : éléments de méthode pour une investigation auprès des habitant* » [En ligne], mis en ligne en septembre 2004, URL : <http://eso.cnrs.fr/spip.php?article269>, consulté le 29 juin 2014

³⁷D. Anzieu, « *Le moi peau* », Dunod, Paris, 1985

³⁸ A. EIGUER, « *Votre maison vous révèle, comment être bien chez soi* », Michel Lafon, 2013

2.2.2 Habituare - La maison : expression d'une identité

Après avoir détaillé le concept d'habitat avec la notion d'intimité, d'appropriation et de troisième peau ... tournées vers le Moi, nous allons aborder dans cette partie, l'aspect « représentation » de l'habitat et par conséquent la représentation du Moi.

Revenons sur le schéma de Ekambi et analysons la deuxième terminologie de *Habere* qui est *habituare* (habitude). En allant plus loin dans ce terme, nous arrivons à *Habitus* qui signifie « manière d'être, se tenir, apparence extérieure... »³⁹

En effet, aujourd'hui, l'habitat constitue un véritable témoin du réseau social auquel nous appartenons. « Montre-moi ta maison, et je te dirais qui tu es ». L'habitat dévoile, en premier lieu, le niveau de vie de ses occupants et permet également de montrer à l'autre, notre capacité à habiter, et donc à exister, tout comme il nous intègre dans la société. Il nous donne une identité intérieure et extérieure, qui nous apporte une certaine stabilité. Ceci est dû notamment, au fait qu'il assure une certaine continuité dans notre vie.

Notre maison, nous permet de nous situer, et surtout d'exister aux yeux des autres. C'est un lieu de représentation où se développent convivialité et sociabilité ! Sans oublier que notre maison présente deux aspects : l'intérieur (qui reflète l'individu) et la façade (qui représente le masque social).⁴⁰

Si nous avons la chance de pouvoir construire notre maison, cela représente un certain avantage. En effet, cela nous permet d'en avoir la pleine possession. Nous voulons d'une maison qui puisse nous correspondre, que ce soit par rapport à l'image qu'elle renvoie, mais également par rapport à notre style et mode de vie.

Afin de nous sentir bien dedans, nous aimerions posséder une maison qui est à notre goût. L'envie de vouloir construire notre propre maison révèle ce véritable désir d'enracinement.

³⁹ J. EKAMBI-SCHMIDT, « *La perception de l'habitat* », Edition universitaire, 1972

⁴⁰ A. EIGUER, « *Votre maison vous révèle, comment être bien chez soi* », Michel Lafon, 2013

Le maître d'ouvrage, bien souvent, ne construit qu'une seule maison, et cela constitue une étape fondamentale dans sa vie. Ce que celui-ci souhaite profondément, c'est que l'architecte concepteur puisse le comprendre, le déchiffrer, lui, sa personnalité, son mode de vie, mais également que nous mettions en lumière ses désirs inconscients...

2.3. La maison : dans la relation architecte / maître d'ouvrage

Tout au long du processus de la construction, l'architecte et le maître d'ouvrage sont chargés respectivement de différentes missions.

Selon la référence de l'Ordre des architectes, il existe 4 degrés différents de missions de l'architecte :⁴¹

Mission légale : elle porte sur la conception architecturale et le contrôle de l'exécution des travaux. Cette mission regroupe toutes les tâches nécessaires à l'introduction des autorisations officielles et au contrôle de la conformité des travaux.

Mission architecturale complète : cette mission n'est pas obligatoire, mais est vivement recommandée par l'Ordre des architectes. Elle permet d'assurer l'accomplissement et la bonne exécution de l'œuvre.

Mission technique d'intervention spécifique : cette mission sera exécutée par des intervenants spécifiques. Le rôle de l'architecte est de définir et de désigner les intervenants.

Mission facultative : elle regroupe toutes les tâches qui sont utiles mais non indispensables (comme par exemple, la composition d'un dossier de présentation complémentaire, avec des maquettes, des images 3D, ...).

Pour le maître d'ouvrage, sa mission consiste à faire toutes les tâches qui lui sont recommandées.

⁴¹L'ORDRE DES ARCHITECTES, « *L'architecte et ses missions* », [En ligne], URL : http://ordredesarchitectes.be/files/2113/9047/7358/Larchitecte_et_ses_missions.pdf, consulté le 26 juin 2014

Le tableau en annexe regroupe les différentes missions à chaque étape du projet. Ce tableau permet d'aider les maîtres d'ouvrage à comprendre les différentes missions et rôles de l'architecte, mais aussi à apprendre comment un projet se déroule, étape par étape.

Malgré cet outil proposé par l'Ordre des architectes, les maîtres d'ouvrage ont encore bien souvent beaucoup d'incompréhension et de méfiance vis à vis de leur architecte. Cette incompréhension est souvent liée à une méconnaissance du rôle, des compétences et des contraintes de l'architecte.

Plus la transparence des différents rôles sera faite entre les différentes parties, plus le projet se concrétisera harmonieusement.

« En effet, la qualité de leur dialogue, l'équilibre de leurs échanges et la connaissance acquise par chacun des compétences et responsabilités de l'autre sont les conditions essentielles de la réussite de leurs projets. »⁴²

Tout projet commence avec un programme de base. Pour cela, le maître d'ouvrage et l'architecte commencent une longue collaboration où d'autres acteurs interviennent également. Notons que la qualité architecturale est indissociable d'un dialogue et d'une action travaillés conjointement.

L'architecte ne doit pas oublier que le maître d'ouvrage s'endette souvent sur des décennies. Il est donc légitime que celui-ci puisse s'approprier son habitation comme un objet unique.

⁴² Association architecture et maître d'ouvrage, « *L'architecture du logement – les enjeux de la qualité* », [En ligne] URL : <http://excerpts.numilog.com/books/9782912683694.pdf> consulté le 2 juillet 2014.

« L'habitat constitue en effet le paradoxe d'être tout à la fois un enjeu de société (le bâtiment crée des emplois) un produit patrimonial (l'architecture crée de la valeur) et l'âme d'un foyer où grandiront les enfants , où vieilliront des parents (l'histoire des familles) tout en écrivant les nouvelles pages d'une ville qui renouvelle désormais son développement en revisitant la densité urbaine. »⁴³

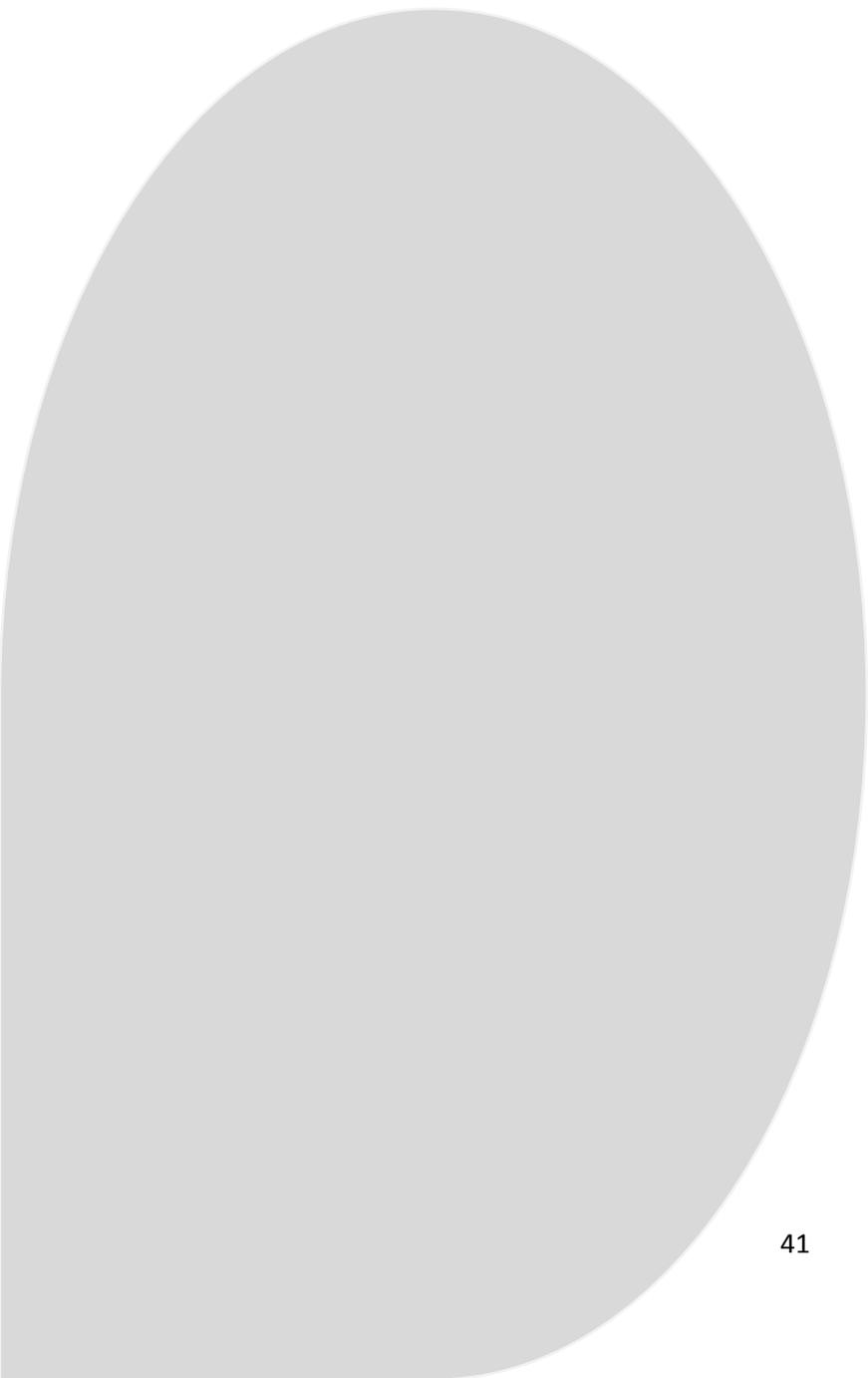
Cependant, comme la relation architecte / maître d'ouvrage est une relation de « vendeur »/acheteur, ce sera à l'architecte d'adapter sa communication afin de rentrer dans une relation de compréhension mutuelle avec son client.

L'architecte devra faire en sorte d'avoir une relation de confiance avec son client, cela permettra à celui-ci de se confier plus facilement, de pouvoir donner des éléments de sa vie intime. Pour l'architecte, il devra par exemple aborder la notion d'espace, une notion que des non-professionnels de la construction n'ont pas toujours facile à comprendre. Il faudra donc avoir un vocabulaire clair, simple et imagé, compris de tous.

Le client, quant à lui, sera clair dans ses souhaits, mais sa façon de percevoir l'information et de communiquer variera en fonction de sa personnalité. A nouveau, ça sera à l'architecte de s'adapter.

La personnalité influence notre communication mais influence-t-elle notre manière de percevoir l'espace? Influence-t-elle nos besoins quant aux espaces de notre habitat? Le cas échéant, l'architecte pourra-t-il, en découvrant la personnalité de son client, mieux communiquer, mieux le comprendre, mais aussi définir les besoins, souvent inconscients, des maitres d'ouvrage?

⁴³ Association architecture et maitre d'ouvrage, « *L'architecture du logement – les enjeux de la qualité* », [En ligne] URL : <http://excerpts.numilog.com/books/9782912683694.pdf> consulté le 2 juillet 2014.



3. Conclusion

Ce chapitre démontre à quel point l'habitation, le logement, la maison sont importants pour l'individu. En effet, l'habitat fait partie de sa vie. C'est une véritable enveloppe matérielle et immatérielle indispensable à tout homme. Il s'approprie un chez-soi afin de préserver son intimité et sa sécurité.

L'habitat fait référence à de nombreuses notions importantes de l'individu (le moi) mais également à son image et sa représentation.

Il est donc primordial que le résultat de la construction de l'habitation soit pleinement satisfaisant. Le client doit avoir une maison qui lui correspond. L'architecte doit avoir compris les attentes et les besoins de son client.

Pour conclure, il est important de préciser que pour se sentir bien dans sa maison, celle-ci doit correspondre aux identités des habitants.

PARTIE II : L'HABITATION, LIEU D'EXISTENCE

1. Définitions

1.1. Identité

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'habitat doit correspondre aux identités de ses habitants. Afin que l'architecte concepteur puisse répondre à cette affirmation, il y a lieu de s'attarder sur le concept d'« identité » de l'individu.

L'identité est une notion complexe et contradictoire et le terme « identité » est largement utilisé mais rarement défini. Vincent de Gaulejac parle d'une notion fourre-tout aux contours flous.

La notion se situe au carrefour de différents champs disciplinaires : le droit, l'anthropologie, la sociologie. La psychologie, voir même la géographie.-

- Unicité et permanence

Selon les définitions données par le Petit Larousse illustré⁴⁴, il évoque la **similitude**, « caractère de ce qui est identique », l'**unité**, « caractère de ce qui est UN », le **permanence**, « caractère de ce qui reste identique à soi-même », le **reconnaissance** et l'**individualisation**, « le fait pour une personne d'être tel individu et de pouvoir également être reconnue pour telle sans nulle confusion grâce aux éléments qui l'individualisent ».

Ces éléments objectivables sont repris dans la carte d'identité comme le nom, le prénom, la date de naissance, la nationalité. Une mention spéciale est prévue pour déterminer les « signes particuliers », c'est-à-dire les particularités permettant de le distinguer de ses semblables. Délivrée par les pouvoirs publics, cette carte est au fondement de l'existence sociale et de la reconnaissance de la citoyenneté.

⁴⁴ Petit Larousse illustré 2001 (2000), Paris, Larousse / HER, ISBN 2-03-530201-3, dépôt légal juillet 2000, 1786 + LXXX p.537

- Construction dynamique et dialectique

La mise en évidence du rôle de l'inconscient dans le développement de la personne remet en question l'idée d'unité de l'individu et de la conscience. La psychanalyse selon Laplanche et Pontalis met l'accent sur les processus d'identification inconscients par lesquels la personnalité se constitue en assimilant des aspects ou des qualités de personnes de l'entourage prises comme modèles.

- Vision dialectique : permanence et changement

L'identité se définit donc à la fois par des caractéristiques objectives à partir d'indicateurs précis et des éléments subjectifs qui renvoient aux représentations de soi-même confrontées au regard des autres sur soi.

L'identité est liée à l'individu en tant que tel. C'est l'ensemble du sujet, de l'individu. La personnalité, quant à elle, constitue un ensemble de traits spécifiques. Elle regroupe ces traits en les catégorisant.

Dans une certaine mesure, l'individu est sacrifié au profit de la masse. Comme l'énonce Karl Marx « *l'individu n'existe pas en dehors de la société* ».

Peut être que l'un des seuls endroits qui donne encore une liberté d'expression personnelle est dans le contexte du lieu de vie ? Cependant, la liberté du choix est réduite à cause de l'appartenance sociale de l'individu à la société, ce qui met inévitablement en jeu la question du statut social. L'enjeu actuel de l'architecture est de rendre à l'individu sa dignité en lui donnant la possibilité d'être bien logé tout en gardant son identité !

« *A l'époque de nos ancêtres, la maison était réellement l'expression matérielle de l'esprit humain. Étant donné que « l'esprit de chaque homme est si complexe que ces décisions sont toujours uniques (Hassan Fathy), cela produisait une diversité remarquable* »⁴⁵

⁴⁵ S. HRISTOVA « *L'habitat, l'identité et la dignité humains* », [En ligne], mis en ligne en janvier 2011, URL : <http://lima-zip.blogspot.be/2010/01/lhabitat-lidentite-et-la-dignite.html>, consulté le 1 janvier 2014

Malheureusement, aujourd'hui à cause de l'uniformisation dû à la mondialisation, cette diversité s'estompe peu à peu. Et cela tout en touchant à nos constructions traditionnelles qui sont la conséquence du climat, aux matériaux disponibles, aux coutumes de la région...

Un des enjeux d'aujourd'hui serait d'arriver à se souvenir des qualités de ces logements traditionnels et les retranscrire dans un langage contemporain.

1.2. Personnalité

De nombreux psychologues de la personnalité ont essayé de donner une définition de la personnalité, dont Allport (1937) et Cattell (1950). Notons qui résumant au mieux ma position. Selon Allport, la personnalité est « *l'organisation dynamique, au sein de l'individu, de systèmes psychologiques qui déterminent son comportement caractéristique et ses pensées.* (Allport 1937) »⁴⁶ Cette définition insiste sur le principe que la personnalité est une entité unique qui influence la façon dont une personne réfléchit, pense, se comporte et agit dans différentes situations. « *C'est une organisation dynamique, c'est à dire que la personnalité n'est pas le fruit d'un élément passif, mais au contraire qu'elle est constituée par de nombreuses pièces qui interagissent entre elles et avec l'extérieur, l'environnement. C'est un mécanisme actif.* »⁴⁷

Parallèlement, Cartell définit la personnalité comme « *ce qui permet une prédiction de ce que va faire une personne dans une situation donnée.* »⁴⁸ Cartell insiste donc sur le fait de pouvoir prévoir comment une personne va se comporter.

La personnalité se définit également par ses traits et ses types de personnalité. Un trait de personnalité est une caractéristique constante qui guide le comportement dans des contextes différents. Des traits habituels sont par exemple : la timidité, l'ambition, le calme, le charisme, la compétitivité, la créativité, ...

Un type de personnalité est tout simplement un ensemble de traits de personnalité.

⁴⁶ M. HANSENNE, « *Psychologie de la personnalité* », De Boeck, 2009, p15

⁴⁷ M. HANSENNE, « *Psychologie de*

⁴⁸ M. HANSENNE, « *Psychologie de*

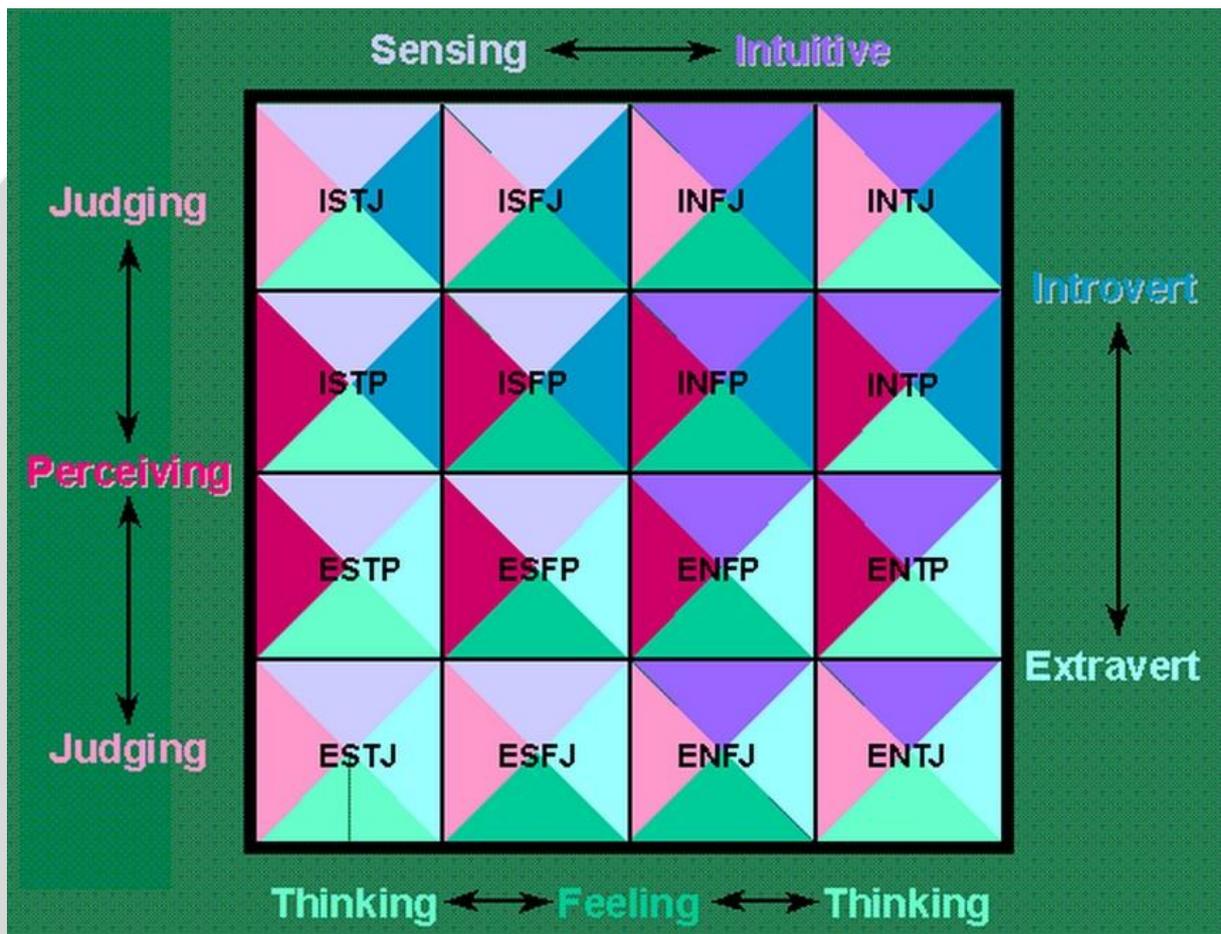


Fig 26 : Modèle MBTI

Un autre aspect de la personnalité, c'est qu'elle est stable. En effet, la personnalité d'un individu se construit dès l'enfance, et continue à se développer jusqu'à l'âge adulte, mais ne change fondamentalement pas, sauf en cas de fort traumatisme.

« Le but de la psychologie de la personnalité est de construire une théorie scientifique permettant de décrire, d'expliquer et de prédire le comportement des individus »⁴⁹

Un des buts de ce mémoire est de trouver un outil qui permet de prédire le comportement de l'individu dans l'espace, et plus particulièrement dans sa maison, afin d'aider l'architecte à conseiller le plus adéquatement son client.

1.3. Les tests de personnalités

Afin d'évaluer le type de personnalité, les professionnels s'appuient sur de nombreux « tests ». Ces tests et leurs résultats, dépendront de la méthode, et du modèle utilisé.

Un des précurseurs des tests de personnalité est Carl Gustave Jung, médecin, psychiatre et psychologue. Il a été le premier à classer deux attitudes générales fondamentalement distinctes: l'extraversion et l'introspection. Cette classification sera reprise dans de nombreuses théories.

Aujourd'hui, le test le plus utilisé dans le monde est le test MBTI. Ce test définit 16 types de personnalité. Il est intéressant pour la compréhension de l'individu mais il est toutefois trop complexe à utiliser au quotidien. Pour les non-professionnels, il est difficile de retenir les 16 types et donc de pouvoir rendre l'outil concret et pratique.

J'ai donc opté pour un modèle plus récent, de compréhension aisée et surtout d'une application concrète et pratique, le modèle ComColors.

⁴⁹ M. HANSENNE, « *Psychologie de la personnalité* », De Boeck, 2009 p22

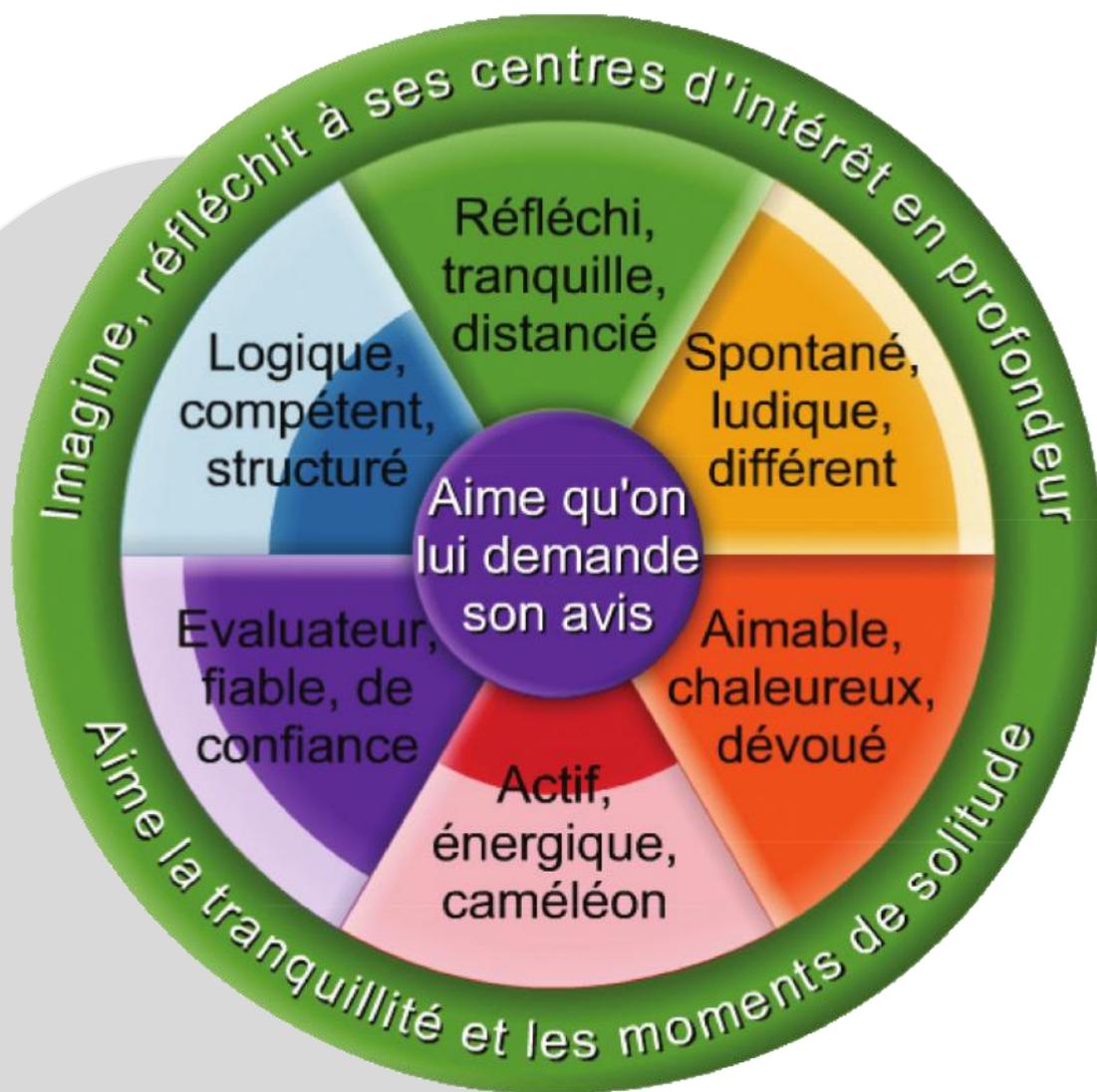


Fig 25 : représentation du modèle ComColors

2. Le modèle ComColors

2.1. Le modèle ComColors et ses différentes applications

Le modèle ComColors est un modèle pédagogique qui permet de comprendre les différents types, ou dans ce cas-ci, les différentes « couleurs » de la personnalité.

La personnalité est un processus complexe car elle est le résultat d'un étroit maillage entre la biologie et l'interaction de l'individu avec son environnement et son histoire personnelle.

Dans un premier temps, ce modèle a été créé pour aider à l'orientation scolaire. Ce modèle a été utilisé et développé par la suite pour la communication d'entreprise avec des extensions supplémentaires et complémentaires pour le management et le stress.

Communication interpersonnelle, gestion du stress et des conflits, motivation intrinsèque, management des personnes et des équipes, management des projets, ventes et efficacité commerciale, orientation professionnelle, coaching, cohésion d'équipes et lancement d'équipe de projet. Voici un échantillon de situations où le modèle ComColors peut être utilisé.⁵⁰

2.2. Supports théoriques du modèle ComColors

Franck Jullien s'est inspiré de différentes théories et de plusieurs modèles pour élaborer le sien. Les bases psychologiques qui fondent le modèle et qui expliquent la dynamique des six types sont inspirées de travaux de Paul Ware, médecin psychiatre américain de l'école d'Analyse transactionnelle (Personality Adaptation ; Transactional Analyses Journal, 1983). Certains concepts utilisés dans le modèle ComColors comme les positions de vie et le triangle dramatique proviennent des travaux en Analyse Transactionnelle.

Jung et sa typologie de personnalité a influencé fortement la dynamique interne dans le modèle ComColors. Le code couleur utilisé dans le modèle est inspiré du DISC de William Marston.

La métaphore du cerceau est issue des travaux de Hermann, concepteur du HBDI. Enfin les rôles en

⁵⁰ Informations recueillies auprès du concepteur du modèle, Frank Jullien

équipe définis dans le modèle ComColors ont été élaboré par l'ouvrage de Belbin, « Les rôles en équipe » (2003)

2.3. Pourquoi avoir choisi ce modèle ?

Les différentes raisons qui m'ont poussée à choisir ce modèle de personnalité, sont principalement sa facilité de compréhension et d'utilisation. Ces deux atouts permettent de le mettre en pratique très rapidement. Ce modèle est accessible à tous et convient à diverses utilisations. Je l'ai utilisé en fin d'année secondaire afin de confirmer mon choix d'étude. En effet, mon type de personnalité correspond à un des métiers inclus dans mon profil. Outre le coté professionnel, le fait de me découvrir à travers mon profil m'a beaucoup fait évoluer dans ma vie personnelle. Il m'a permis de me connaître en profondeur ce qui m'a énormément apporté que ce soit pour ma vie quotidienne ou pour comprendre et dépasser les divers incidents de la vie. J'ai pu décrypter ma façon de parler, de comprendre les choses, mais aussi de percevoir les autres, d'améliorer mes relations et de m'adapter aux différents environnements, d'essayer de gérer les conflits... Bref, apprendre à se connaître n'est pas une chose évidente à faire. On ne se comprend pas toujours. Cette expérience ne m'a pas fait devenir une personne « parfaite » mais maintenant je connais mes défauts, mes points faibles, et j'essaie tant bien que mal de les réduire et de les gérer au maximum en m'appuyant sur mes points forts et mes facilités...

2.4. Description du modèle

Le diagramme ComColors a été élaboré afin de faciliter la compréhension des différents aspects de la personnalité. Il utilise :

- un code couleurs : le vert, jaune, orange, rouge, violette et bleu. Chacune de ces couleurs représente un type de personnalité. Les couleurs ne servent que de représentation afin de rendre l'utilisation du modèle plus aisé et ludique.
- le filtre de perception et de communication (le cercle extérieur) : il représente la couleur dominante.
- la motivation actuelle (le rond central) : il représente la couleur secondaire.⁵¹

A. Le diagramme

Dans le diagramme ComColors, chaque couleur représente une partie de la personnalité mais correspond également au filtre de communication que nous utilisons pour entrer en contact avec le monde extérieur. De la même façon que nous portons des lunettes pour corriger notre vue, les couleurs de la communication teintent les verres de nos lunettes. Ainsi, nous voyons le monde coloré à travers des verres rouges, bleus, jaunes, verts, violets ou orange. Nous ne percevons pas un événement de la même façon et nous n'en retenons pas les mêmes choses non plus. Par exemple, si plusieurs personnes assistent à un même événement et que l'on interroge ces personnes sur la façon dont ils l'ont perçu, il est surprenant d'entendre des versions des faits très différentes. Ces différences sont dues aux couleurs des filtres qui influencent nos perceptions.

⁵¹ F. JULLIEN, « *Découvrir sa personnalité et celles des autres* », Eyrolles, 2009

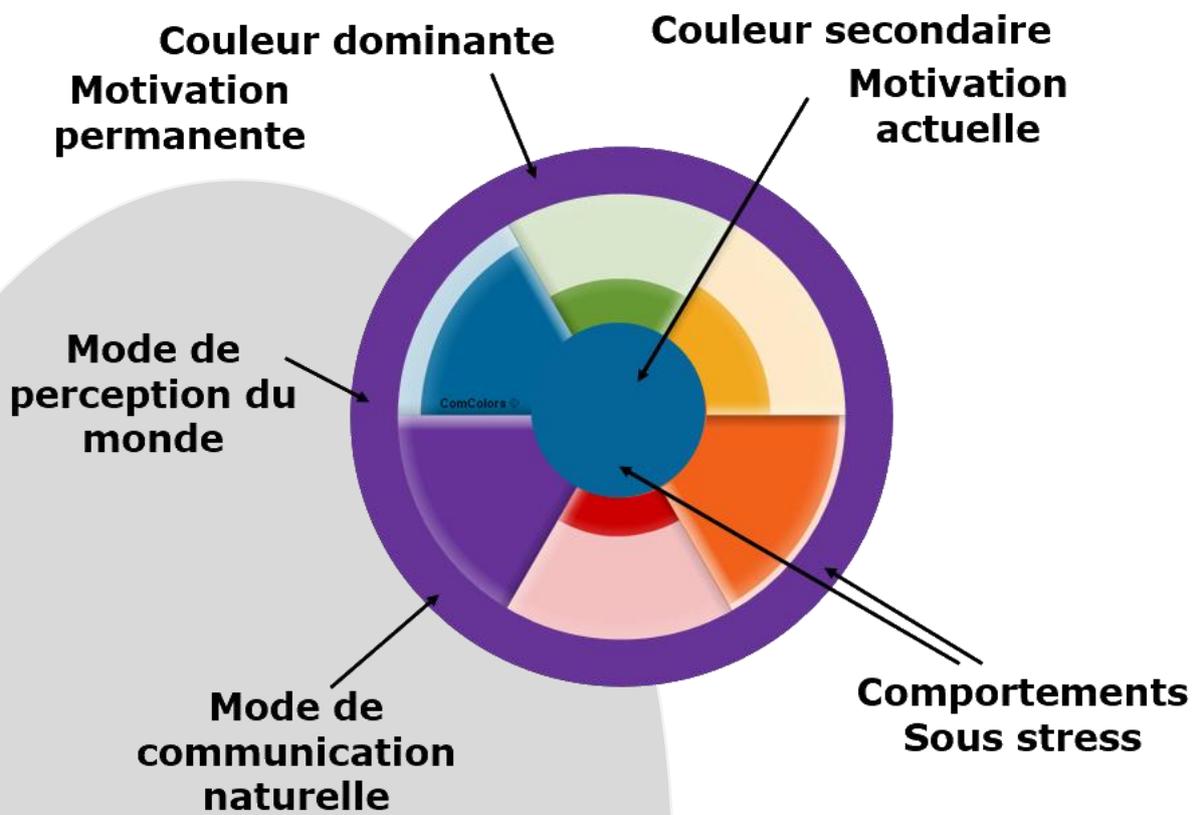


Fig 26 : Explication graphique du modèle ComColors

Le cercle du diagramme ComColors symbolise le filtre à travers lequel nous entrons en contact avec le monde extérieur. A l'image de la membrane qui entoure une cellule, le filtre de perception (le cercle) est la membrane qui nous relie au monde extérieur. Aussi bien dans la façon de percevoir le monde que dans la manière de rentrer en contact avec lui.⁵²

B. La couleur dominante

La personnalité d'une personne se définit par le pourcentage des différentes couleurs décrites ci-dessus. Ces pourcentages forment un équilibre. Cependant, nous avons, dès notre petite enfance, une couleur qui va prendre le pas sur les autres. Dans l'exemple précédent de diagramme, la personne est de type jaune. Elle se caractérise sur le diagramme par un pourcentage de 100% et également sur le rond extérieur.

La couleur dominante a différents impacts sur le comportement de la personne, comme par exemple, le choix de l'environnement le plus favorable à son épanouissement et bien être, la manière dont elle communique avec les autres, les filtres de perceptions du monde qui l'entourent, la motivation constante et durable qui l'anime quotidiennement, les différents choix personnels ou professionnels ...

53

C. La couleur secondaire

La couleur secondaire, (schématisée par le rond au milieu du diagramme), représente notre motivation profonde actuelle. En effet, celle-ci peut changer plusieurs fois au cours d'une vie, contrairement à la couleur dominante. La couleur secondaire change lorsque la motivation de l'individu change, par exemple, entre l'adolescence et la première expérience professionnelle,

⁵² F. JULLIEN, « *Découvrir sa personnalité et celles des autres* », Eyrolles, 2009

⁵³ F. JULLIEN, « *Découvrir sa*

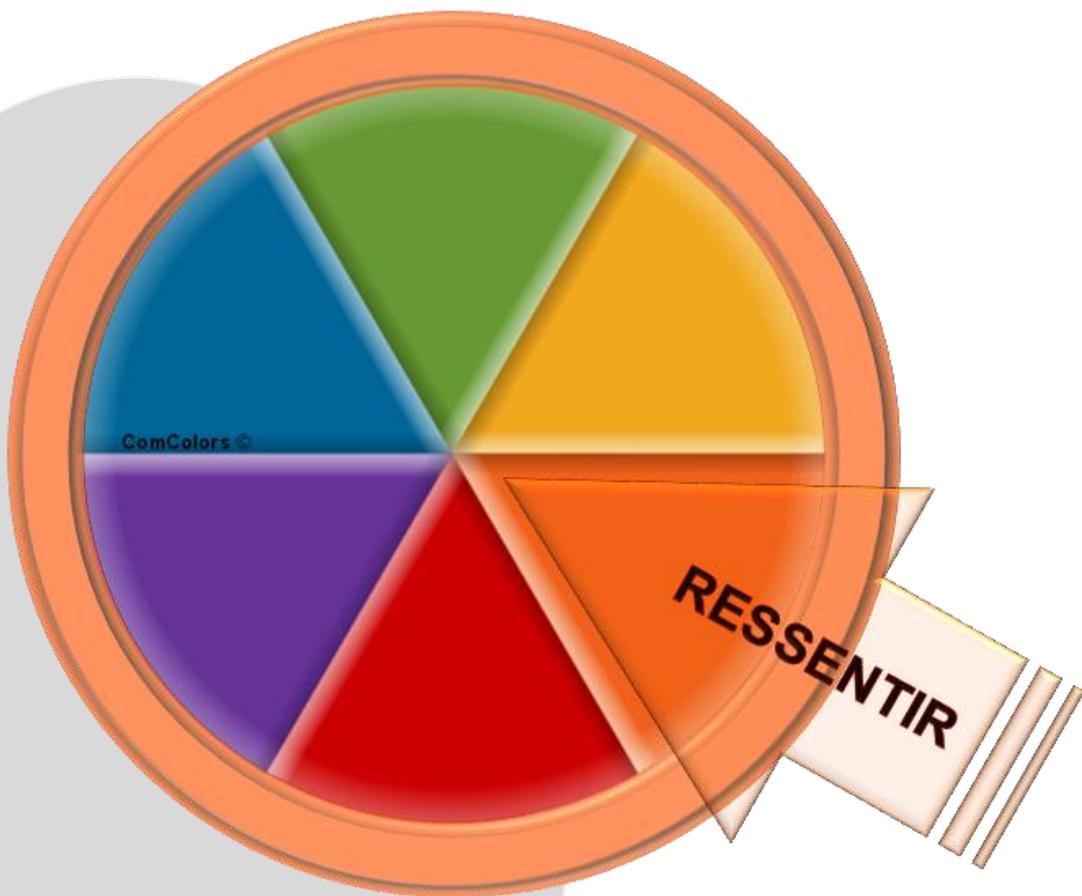


Fig 27 : Représentation du modèle ComColors pour une personne de type orange

Ou encore à l'arrivée à la retraite,... Cette motivation correspond à qui nous sommes vraiment plutôt qu'à ce que nous faisons, ce que nous désirons, ...

D. Les types de personnalité

Chaque couleur représente donc un type de personnalité avec les caractéristiques qui lui correspondent.

Le type orange: sympathique, généreux, aimable, à l'écoute, sensible, ... sont les nombreux termes qui qualifient une personne de type orange.

« Si une personne est de type orange, c'est-à-dire que sa couleur dominante est l'orange, elle va établir sa communication avec les autres à travers son ressenti. »⁵⁴

Le type orange est véritablement orienté vers les personnes. C'est pour cela qu'il préfère travailler en groupe, en équipe. Il a besoin d'être apprécié, non pas pour ce qu'il fait, mais pour ce qu'il est. Il a besoin de se sentir apprécié personnellement.

La personne de type orange a un ton de voix doux, chaleureux, amical. Il aura également le visage souriant, avec des gestes d'ouverture, tel que le corps penché en avant, vers les autres.

⁵⁴ F. JULLIEN, « Découvrir sa personnalité et celles des autres », Eyrolles, 2009

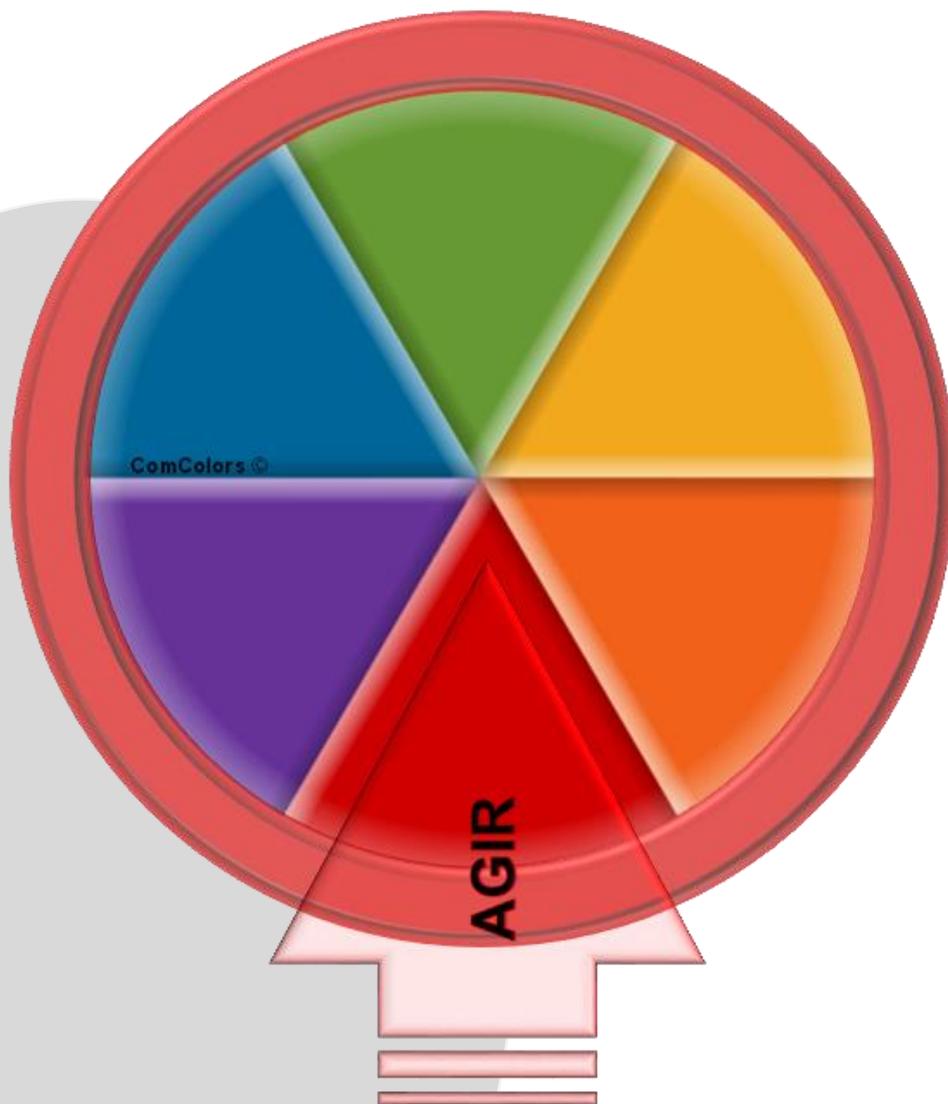


Fig 28 : Représentation du modèle ComColors pour une personne de type rouge

Le type rouge : Ses principaux qualificatifs sont : actif, énergique, caméléon, persuasif, important,...

« Si une personne est de type rouge, c'est-à-dire que sa couleur dominante est le rouge, elle est guidée par l'action. Il n'est pas question ici de ressenti puisque la première chose qui lui vient à l'esprit, c'est « Qu'est-ce qu'on fait ? » Le type rouge entre en contact avec le monde extérieur par l'action. Il comprend un problème en agissant. Si par exemple, on lui demande comment il ferait dans telle situation, il va avoir tendance à faire à la place de l'autre. Non pas pour montrer sa capacité de travail, mais parce qu'il trouvera sa solution en la mettant en œuvre. Son mode de fonctionnement se déroule en trois étapes successives. Premièrement il agit, puis il évalue le résultat de son action et, enfin, il apporte les corrections nécessaires pour atteindre son résultat. Ainsi, c'est à travers l'action qu'il appréhende le monde et entre en contact avec lui. Il agit d'abord, il réfléchit ensuite. »⁵⁵

L'environnement favorable du type rouge est varié car celui-ci, tel un caméléon, adapte son comportement et son action en fonction de la situation ou de son interlocuteur. Il a un véritable besoin de défis et de sensations fortes !

Le ton de voix du type rouge sera plutôt ferme. Il pourra avoir autant un visage animé qu'un visage complètement inexpressif. De même que pour ses gestes : il pourra être très mobile, comme faire très peu de gestes,...

⁵⁵ F. JULLIEN, « Découvrir sa personnalité et celles des autres », Eyrolles, 2009, p55

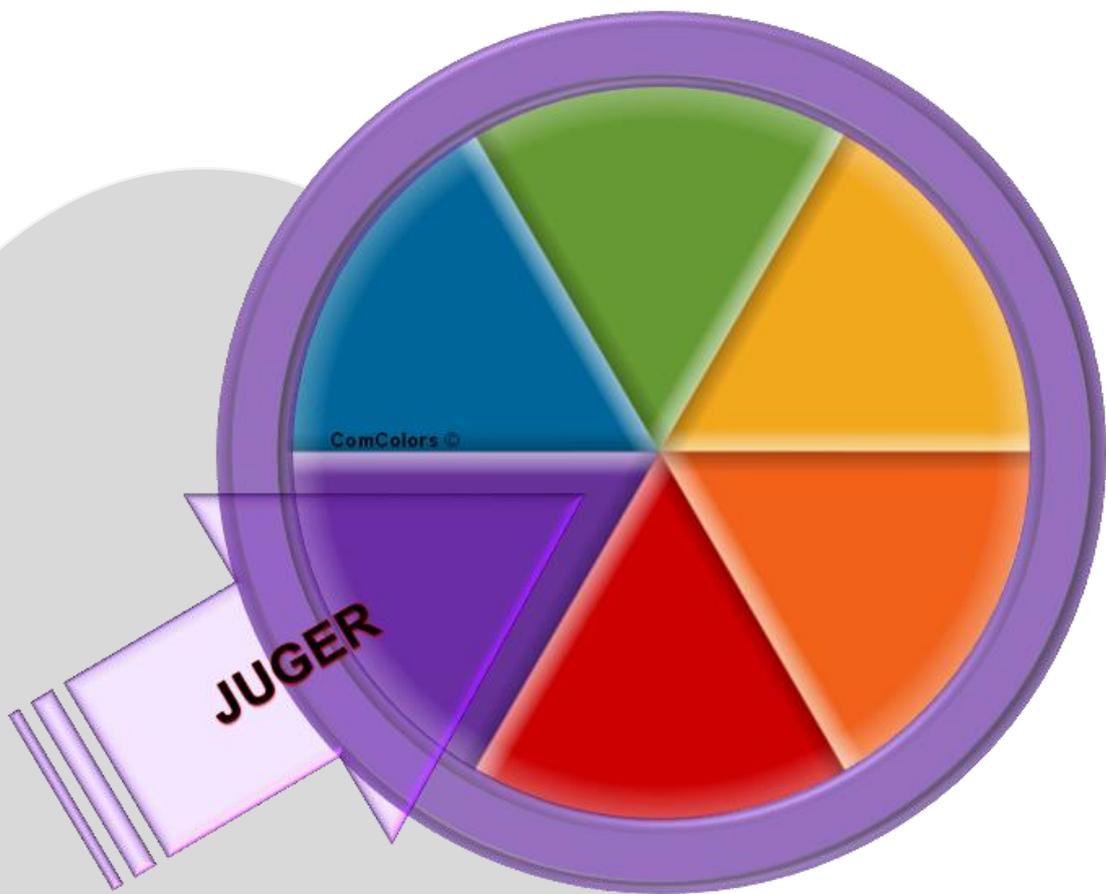


Fig 29 : Représentation du modèle ComColors pour une personne de type violet

Le type violet : Evalueur, fiable, de confiance, attaché aux traditions et aux valeurs,... sont les termes qui qualifient le mieux une personne de type violet.

*« Si une personne de type violet, c'est-à-dire que sa couleur dominante est le violet, elle établit sa communication avec les autres à partir de son opinion. Elle partage avec son entourage ce qu'elle pense de tel ou tel sujet, elle donne son avis et porte des jugements sur bon nombre de situations et de personnes. Elle s'exprime de cette façon parce qu'elle-même perçoit le monde à travers le filtre de son système de valeurs. Dès qu'il se passe quelque chose autour d'elle, la première chose qui lui vient à l'esprit est un jugement à haute voix. En effet, elle prendra le temps d'observer l'environnement pour savoir si cela vaut la peine de partager son point de vue avec les autres et si cela mérite qu'elle consacre du temps. »*⁵⁶

Le type violet est orienté vers la tâche. Il préférera donc travailler seul ou en binôme. Il a besoin que son avis soit pris en compte, d'être missionné et d'avoir des responsabilités.

Il utilisera un ton de voix neutre ou convaincant et n'aura que peu d'expressions sur son visage. Il aura des yeux perçants et fera très peu de gestuelles, son corps sera très droit.

⁵⁶ F. JULLIEN, « Découvrir sa personnalité et celles des autres », Eyrolles, 2009, p57

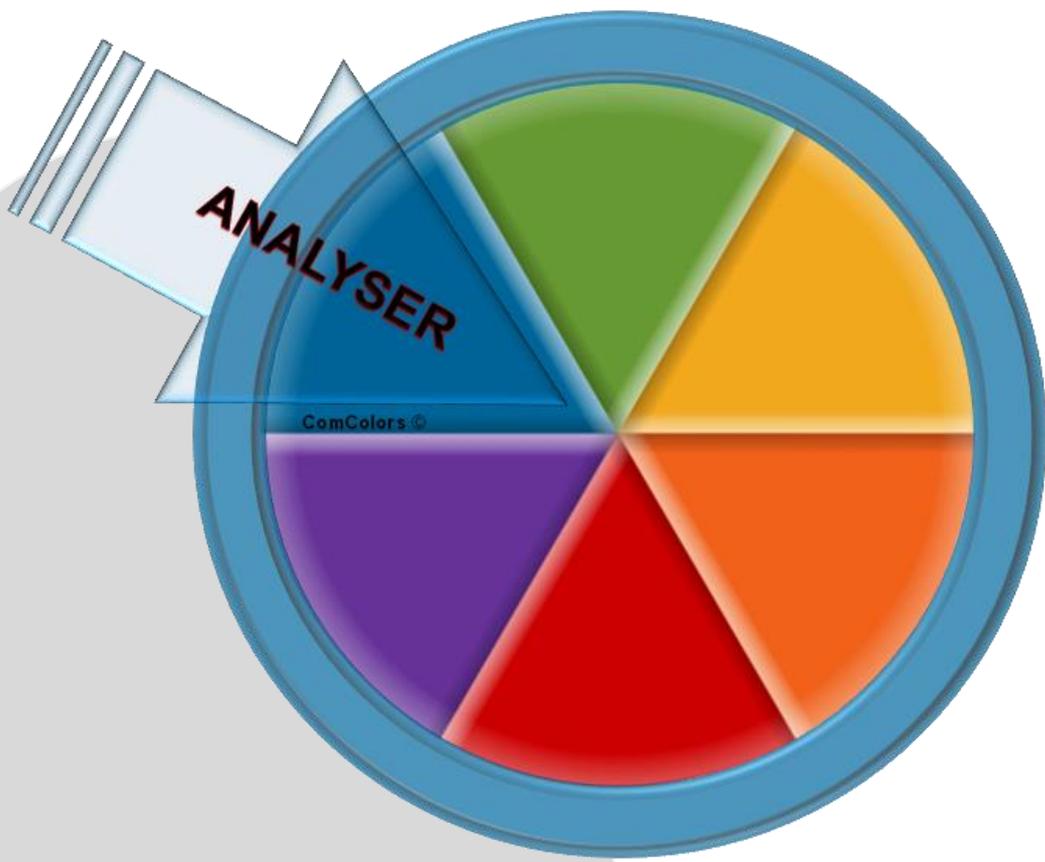


Fig 30 : Représentation du modèle ComColors pour une personne de type bleu

Le type bleu : Ses principaux qualificatifs sont : logique, compétent, structuré, précis, réaliste, concret, ...

« Si une personne est de type bleu, c'est-à-dire que sa couleur dominante est le bleu, elle établit sa communication avec les autres à partir de sa pensée. Elle cherche à recueillir des faits qu'elle analyse ensuite pour trouver la logique des choses. Son esprit est très rationnel et elle s'en tient aux faits lorsqu'elle doit prendre une décision. Elle pèse le pour et le contre, classe les critères en fonction de leur importance, puis prend sa décision. Pour résoudre un problème, elle rassemble les informations dont elle dispose, et cherche une explication logique. »⁵⁷

Tout comme le type violet, le type bleu est orienté vers la tâche et préfère en conséquent travailler seul ou en binôme. Il aura besoin d'être félicité pour ses compétences et son travail. Afin d'être un maximum efficace, celui-ci structurera tout ce qu'il fait. Il possède un vrai talent d'organisateur.

Il utilisera un ton de voix neutre et n'aura que très peu d'expressions du visage. Il se frottera le menton en réfléchissant, mais ne fera que peu de gestes, son corps est droit.

⁵⁷ F. JULLIEN, « Découvrir sa personnalité et celles des autres », Eyrolles, 2009, p59

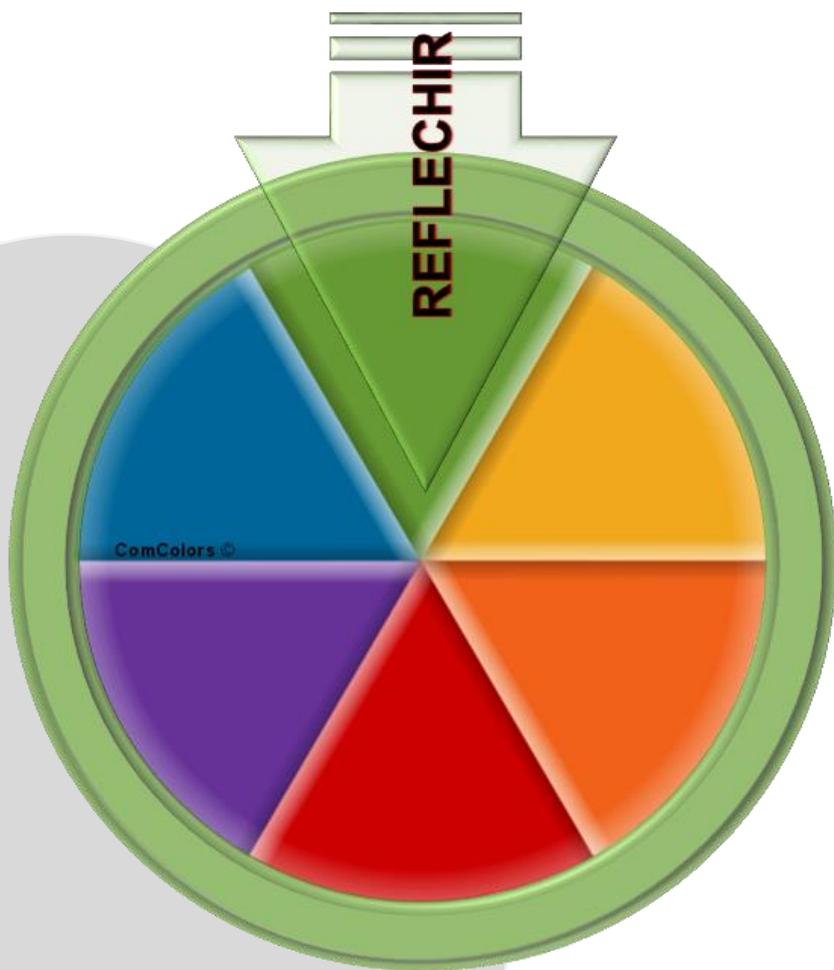


Fig 31 : Représentation du modèle ComColors pour une personne de type vert

Le type vert: Réfléchi, tranquille, distancié, réservé, chercheur, indépendant... sont les principaux qualificatifs qui caractérisent une personne de type vert.

*« Si une personne est de type vert, c'est-à-dire que sa couleur dominante est le vert, elle communique peu avec les autres. Le type vert passe plus de temps à réfléchir, à observer, à comprendre qu'à échanger avec les autres. Il réfléchit beaucoup, et sa perception du monde se fait à travers sa réflexion. Des six types de personnalité, le vert est le plus introverti : son énergie vient de l'intérieur et il s'épuise s'il a trop de contacts avec l'extérieur. De ce fait, sa réflexion et son intériorité ne le poussent pas à l'action. Il a beaucoup moins besoin d'agir que les autres types de personnalité. »*⁵⁸

Le type vert est également orienté vers la tâche. Il préférera travailler seul. Celui-ci a besoin d'espace et de temps pour se ressourcer.

Il aura un ton de voix neutre, aura très peu d'expressions du visage et aura ses yeux dans le vague. Il fera peu de gestes et ne se positionnera pas clairement dans un espace nouveau.

⁵⁸ F. JULLIEN, « Découvrir sa personnalité et celles des autres », Eyrolles, 2009, p61

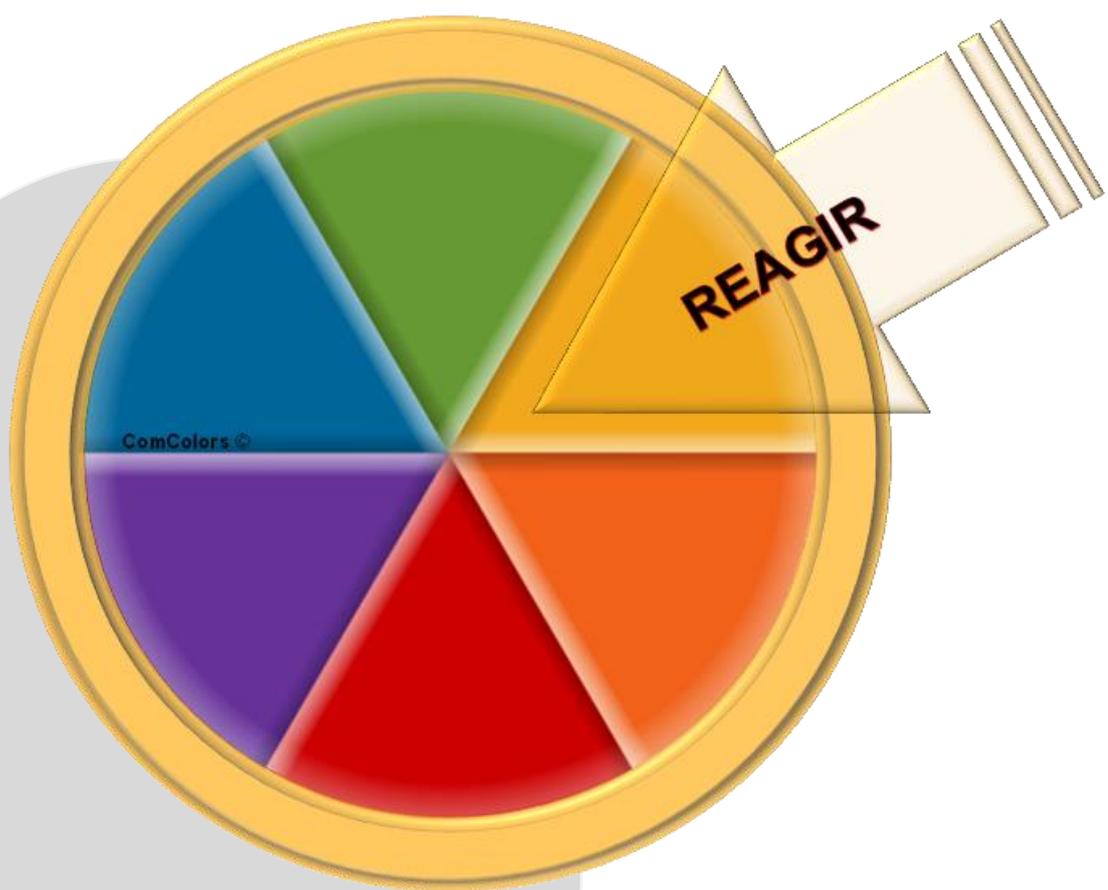


Fig 32 : Représentation du modèle ComColors pour une personne de type jaune

Le type jaune : Les qualificatifs le caractérisant sont : spontané, ludique, différent, joueur, pétillant, ...

« Si une personne est de type jaune, c'est-à-dire que sa couleur dominante est le jaune, elle est spontanée. Tout peut l'amener à réagir : les personnes, les situations, les évènements, l'absence d'évènement, un son, une image, un regard, etc. Le type jaune peut s'enthousiasmer pour un sujet ou lui être complètement indifférent en fonction de son énergie interne. On peut l'entendre dire « c'est nul » ou bien « c'est génial », « j'adore » ou « je déteste ». Ce sont autant de réactions spontanées qu'il ne faut pas confondre avec des jugements. »⁵⁹

Le type jaune est orienté vers les personnes. Il préfère donc travailler dans différents groupes. Celui-ci a besoin de s'amuser en faisant les choses, de variété, de nouveautés.

Il utilisera un ton de voix avec de fortes variations, en dents de scie. Il aura les yeux pétillants, le regard malicieux, ... ainsi que beaucoup de gestes dans l'expression du visage. Son corps est franchement mobile.

⁵⁹ F. JULLIEN, « Découvrir sa personnalité et celles des autres », Eyrolles, 2009, p64



Fig 33 : Représentation du modèle ComColors en fonction des besoins fondamentaux de chaque couleur

E. L'environnement favorable

L'environnement favorable d'un type de personnalité, est un environnement où celui-ci se sentira plus à l'aise, où il sera plus efficace. Nous pouvons regrouper 2 types d'environnements favorables:

Le premier concerne les types de couleurs chaudes, c'est à dire le type jaune, orange et rouge. Leurs environnements favorables seront les endroits où ils pourront entrer en contact avec les gens.

Le second concerne les types de couleurs froides, le type bleu, vert et violet, qui eux, préféreront mettre les relations au second plan, et se tourneront vers la tâche, c'est-à-dire des lieux fonctionnels centrés sur le travail.⁶⁰

F. La motivation et les besoins fondamentaux

La motivation est un sujet très vaste et très complexe. Cependant, comprendre son fonctionnement est très enrichissant pour notre motivation personnelle mais également pour savoir motiver les autres.

D'un point de vue historique, c'est le psychologue Abraham Maslow qui a découvert et démontré que nous tentons de satisfaire différents types de motivations.

1. Les besoins physiologiques : la faim, la soif, l'entretien de notre organisme.
2. Les besoin de sécurité : se sentir en sécurité, chercher le plaisir et éviter la souffrance.
3. Le besoin d'appartenance : se lier aux autres, être accepté, donner et recevoir de l'attention.
4. Le besoin d'estime de soi : acquérir des compétences, obtenir l'approbation des autres, exceller.
5. Le besoin de se réaliser : s'accomplir et réaliser son plein potentiel.

⁶⁰ F. JULLIEN, « *Découvrir sa personnalité et celles des autres* », Eyrolles, 2009

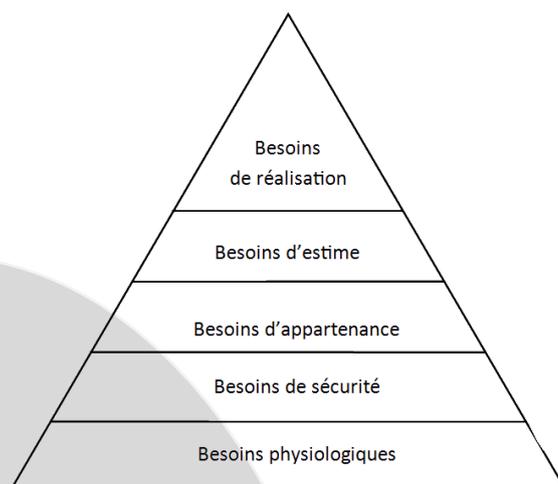


Fig 33 : pyramide de Maslow

« Le but du modèle ComColors est d'apporter un éclairage positif sur chaque couleur de la personnalité car la réalisation de soi passe par l'acceptation de ce que nous sommes. Personne ne pourra développer notre potentiel aussi bien que nous-mêmes. Et nous n'aurons jamais autant de puissance que ceux que nous essayons de copier. Ceux qui sont en pleine possession de leurs moyens ont tout simplement pris le temps d'être ce qu'ils sont. C'est pour cette raison qu'ils rayonnent et influencent les autres positivement. »⁶¹

⁶¹

F. Jullien, Découvrir sa personnalité et celles des autres, Eyrolles, 2009, p135

Le modèle ComColors se focalise sur les motivations liées aux troisième et quatrième niveaux de la pyramide de Maslow.

G. Les filtres de perception

Les filtres de perception sont représentés par le cercle du diagramme. Ce sont des filtres à travers lequel nous rentrons en contact avec le monde extérieur.

Les filtres sont liés à notre couleur dominante.

Chaque personne perçoit le monde à travers un filtre construit à partir de son éducation, de son expérience et de ses croyances sur la vie, sur soi et sur les autres. Cependant, notre couleur dominante influence fortement la façon dont nous filtrons les informations que nous percevons.

Nous possédons tous les six types de personnalité, nous sommes donc tous capables de les utiliser.

H. Comportement sous stress

Ce point ne sera pas développé car il ne représente pas d'intérêt pour la compréhension de ce mémoire.



Fig :

2.5. Conclusion

Les couleurs de la communication abordent la personnalité sous trois angles différents et complémentaires : l'individu, sa relation aux autres et sa place dans l'équipe ou plus particulièrement son poste dans le travail. Comme vu précédemment, notre personnalité influence nos comportements dans les relations humaines que nous échangeons. Mais notre personnalité influence-t-elle également le lien que nous avons avec l'espace qui se trouve autour de nous, l'environnement où nous vivons ? Percevons-nous la même chose pour un même environnement donné ? Rêvons-nous tous de la même maison ? Quels sont les éléments qui nous permettent de percevoir l'environnement différemment ?

...

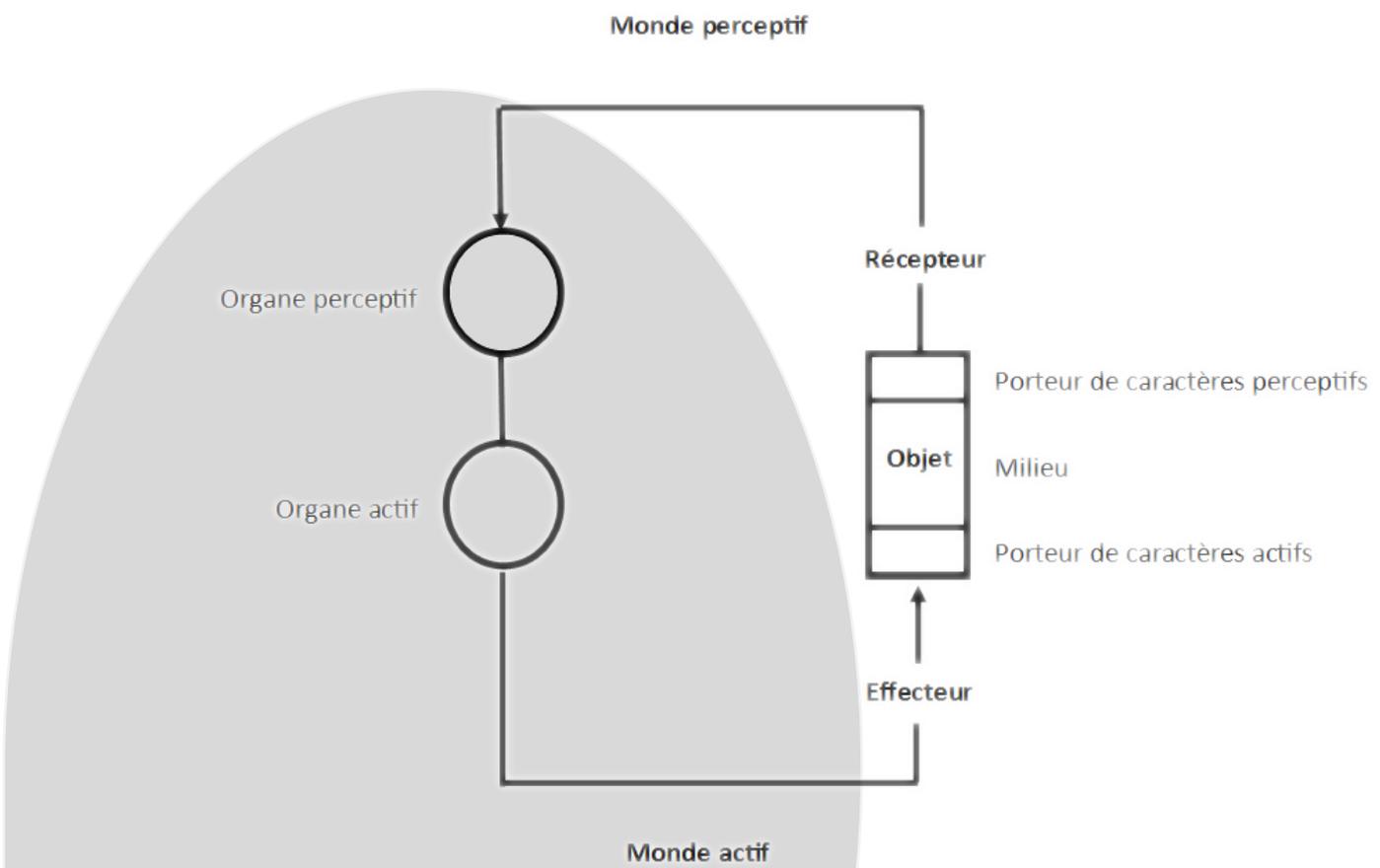


Fig 34 : Cercle fonctionnel

3. Perception de l'environnement

3.1. Définition de la notion d'environnement

Tout commence avec Von Uexkull, biologiste et philosophe dans les années soixante, qui est l'un des pionniers de l'éthologie⁶² et de la biosémiotique⁶³. Il va proposer un nouveau concept, appelé « Umwelt » que l'on peut traduire par « monde propre », « milieu », « environnement ».

L'Umwelt, c'est le monde tel qu'il se présente à partir de la boucle sensori-motrice portée par un individu⁶⁴. C'est-à-dire que chaque espèce vivante possède son univers propre, à quoi elle donne sens, et qui lui impose ses déterminations. Cependant, à l'intérieur d'une même espèce, des vécus différents peuvent également modifier la perception et donc la nature des mondes propres : cela vaut aussi bien pour les affects et les émotions (celui qui aime les brunes ne remarquera pas les blondes) que pour les compétences (l'amateur de champignons verra ce cèpe alors que le touriste pourra passer devant plusieurs fois sans le voir).

« L'espace est alors défini dans sa matérialité physique et biologique, fondée sur une vision déterministe du milieu et du comportement. Le dénominateur commun de ces conceptions est que l'espace est considéré comme une entité extérieure à l'individu. »⁶⁵

Par contre, dans le langage courant le terme d'environnement est quasiment synonyme de « milieu » auquel il est d'ailleurs généralement associé. Ce dernier désigne l'ensemble des conditions extérieures dans lesquelles un individu vit et se développe.

Après mes différentes recherches, nous pouvons très clairement distinguer 3 types de territoires:

Le premier étant celui de l'habitat, lieu de travail, est appelé territoire primaire ; le contrôle y est

⁶² Etude du comportement des diverses espèces animales

⁶³ Etude des signes biologiques

⁶⁴ J. VON UEXKULL, « *Milieu animal et milieu humain* », Bibliothèque Rivage

⁶⁵ G. FISHER, « *Psychologie sociale de l'environnement* », Dunod, 2011, p22

permanent et on y retrouve également une certaine personnalisation.

Les seconds sont les territoires secondaires tels que les salles de classe, les chambres d'hôtel... Nous pouvons temporairement contrôler, approprier et personnaliser ces lieux. Les territoires publics, c'est-à-dire la rue, la galerie marchande... sont caractérisés par les compétitions d'usage où l'intrusion est difficile à contrôler et où la personnalisation est impossible.⁶⁶

Peu importe le territoire sur lequel nous nous trouvons, l'espace est contenu en nous. Il fait partie de notre univers psychique. D'un point de vue psychologique, l'espace est le prolongement de nous-même. Nous sommes donc à la fois le contenu et le contenant de l'espace.

« Ce prolongement de nous-même dans l'espace, notre bulle, va s'identifier avec un espace fermé qui nous enveloppe. Dès que le regard englobe un volume limité, une forme à tendance sphérique, il y aurait une sorte d'identification immédiate comme si nous prenions véritablement possession de ce volume. L'instant suivant, une nouvelle identification peut s'opérer : le regard peut être délimité par un autre espace ; et ceci tout le long de notre déplacement. »⁶⁷

Du roi dans son palais à l'homme des cavernes, en passant par l'habitant des taudis ou encore le locataire d'un studio... tous les hommes disposent d'un environnement, d'un coin à eux. Mais, comment le choisissent-ils ? Comment l'aménagent-ils ? En bref, quelle relation l'homme a-t-il avec son environnement ?

⁶⁶ G. MOSSER et K. WEISS, « Espace de vie. Aspects de la relation homme – environnement », A. Colin, 2003

⁶⁷ C. GODON, « Du corps à l'espace », mémoire réalisé en 2010, p34

3.2. Relation homme environnement

Comme déjà énoncé, l'espace est avant tout un champ dynamique. Si nous n'établissons pas de relation avec lui, celui-ci n'existe tout simplement pas.

Selon Claude Lévy-Leboyer⁶⁸ il existe cinq besoins indépendants et identifiables que l'homme partage avec son environnement. Néanmoins, chaque besoin fondamental sera perçu différemment en fonction du type de personnalité :

1. La sécurité :

Nous avons tous besoin de nous sentir en sécurité. Qu'elle soit matérielle, ou encore provoquée par le sentiment d'enracinement familial, tout cela procure un sentiment d'être bien intégré socialement.

2. L'évaluation de notre environnement :

Certains qualifieront l'environnement avec des termes plus émotionnels (calme, beauté, harmonie,...) tandis que d'autres mettront l'accent sur les qualités fonctionnelles. Nous avons tous une évaluation différente de notre environnement. Et cela, notamment en fonction de notre personnalité. Par exemple, lors de la localisation de leurs futures habitations, il sera très important pour une personne de type bleu qu'elle se trouve à proximité de son travail, des moyens de communication, ou encore, proche des commerces. L'environnement a besoin pour ce type de profil d'être optimisé.

A contrario, une personne de type orange, ne prendra pas ce critère en compte. Pour elle, habiter dans un quartier, un village chaleureux, avec des personnes accueillantes et diverses animations... sera plus important à ses yeux. L'aspect émotionnel et relationnel l'emporteront sur l'exigence de fonctionnalité.

3. L'importance accordée à l'environnement :

Nous retrouvons à nouveau des oppositions entre les différents types de personnalité :

⁶⁸ C. LEVY-LEBOYER, « *Psychologie et environnement* », Le psychologue, presse universitaire de France, 1980

Les types de couleurs froides (bleu, violet et vert) sont orientés vers la tâche. Pour eux, leur cadre de vie a moins d'importance que les chances de succès professionnel, les possibilités d'emplois,...

Les types de couleurs chaudes (orange et jaune) recherchent un environnement ouvert à l'autre, à la relation. Il peut servir de mode d'expression de soi, ludique pour le type jaune et accueillant pour le type orange.

Le type rouge, considéré comme caméléon, sera orienté vers la tâche mais en fonction de l'environnement et de l'opportunité !

4. Les besoins sociaux :

Ils sont déclinés en trois parties :

- le souci d'intégration qui évoque le conformisme et la possibilité de choisir librement ses contacts sociaux ;
- La dépendance plus ou moins étroite vis-à-vis de la collectivité et des services qu'elle rend ;
- L'importance de la vie sociale où s'opposent deux styles de vie, l'un centré sur la famille, l'autre tourné vers l'extérieur.

5. Le besoin d'activité et de participation :

Ce besoin correspond à la volonté de contribuer activement à l'aménagement du cadre de vie, de son espace personnel, et également aux aménagements collectifs. L'individu a besoin d'être acteur de son environnement.

Ficher⁶⁹ propose que la relation que l'individu entretient avec l'espace puisse être considérée de deux manières différentes :

La première, la plus fonctionnelle, nous indique que notre relation dépend de l'usage du lieu. En effet, l'usage révèle les positions et mouvements de notre corps dans un environnement donné. La seconde, dépend, de ce que l'on peut appeler « l'expérience vécue ». C'est-à-dire la façon dont

⁶⁹ G. FISCHER, « *Psychologie sociale de l'environnement* », Dunod, 2011

l'homme utilise un lieu, dont il le traite, affectivement et cognitivement. Il s'agit donc d'un espace vécu où les relations avec cet espace est perçu à travers une expérience sensori-motrice, tactile, visuelle, affective et sociale. Bref, un ensemble de significations chargées des valeurs culturelles propres. Il est important de noter que dans cette relation, l'espace architectural ne se réduit pas à la propriété matérielle. Il est structuré comme un langage qui communique un message à ses occupants sur ses fonctions. Un espace raconte toujours une histoire : individuelle et sociale. Il dit (au groupe et du groupe) quelle est la façon qu'a l'individu d'habiter, de vivre, de travailler, de vivre socialement dans un lieu.

Malgré l'existence de ces besoins universel que l'homme partage avec son environnement, nous pouvons constater que notre relation à notre environnement, la configuration de nos besoins environnementaux, ou encore la nature de nos possibilités d'adaptations sont influencées, des caractéristiques personnelles, psychologiques, sociologiques et dépendent également de nos propres expériences.⁷⁰

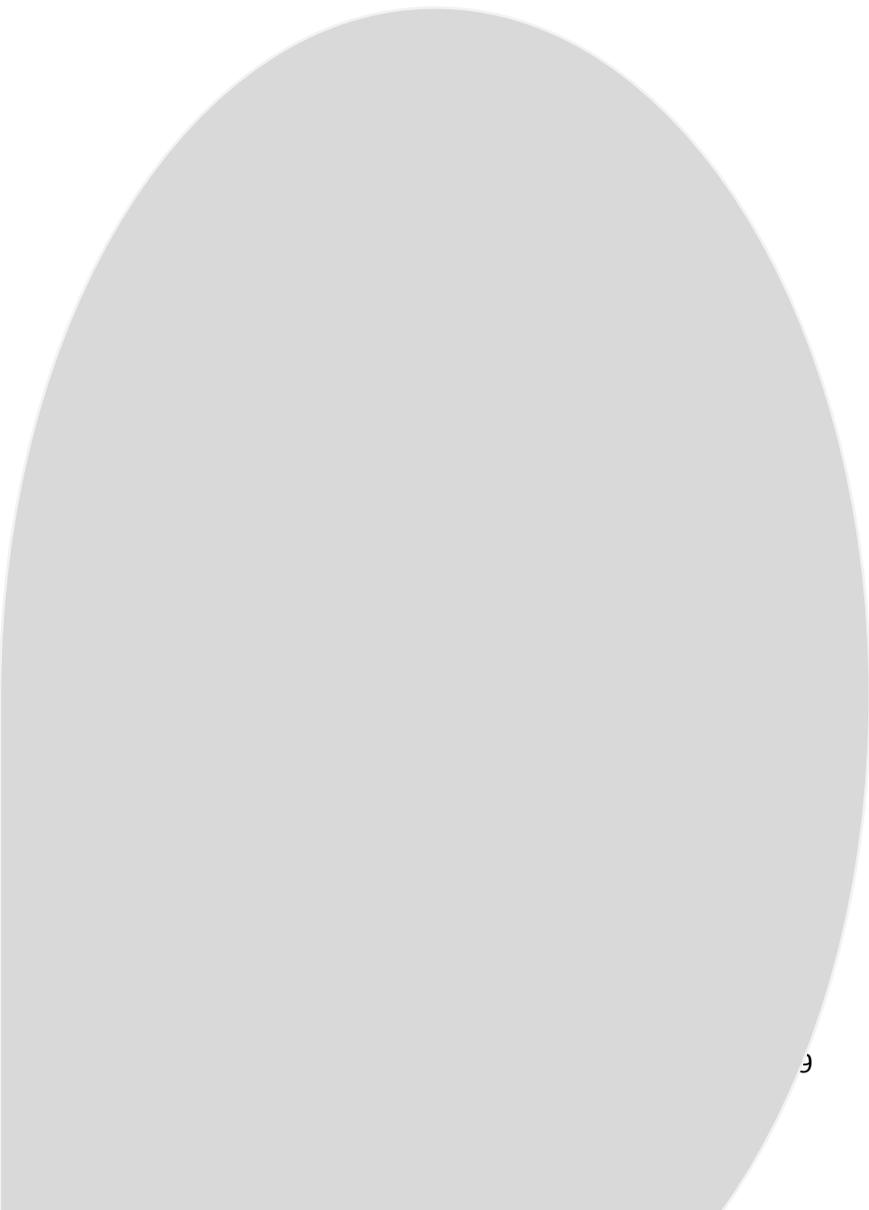
Cependant, que ce soit les aménageurs, les concepteurs, ou encore les urbanistes, ils ont majoritairement une vision de l'espace assez déterministe. C'est à dire qu'elle repose sur des critères principalement fonctionnels qui sont considérés comme répondant aux besoins élémentaires des gens. Cela implique que le logement urbain et les grands ensembles sont des sortes de « mises en boîte » avec des déterminations malheureusement purement abstraites et théoriques de ce qu'est un logement⁷¹ ! Ils tiennent peu compte de l'aspect expérientielle et des caractéristiques individuelles des habitants.

Or, l'organisation de l'environnement qu'elle soit réalisée à l'échelle individuelle, familiale, de groupe ou encore collective doit venir de l'adéquation des ressources du milieu avec les besoins de l'individu.

⁷⁰ M. FLUCKIGER et K. KLAUE, « *La perception de l'environnement* », Delachaux et Niestlé, 1991

⁷¹ Nous pourrions débattre du bien fait, ou non de la conception des logements sociaux, des grands ensembles, mais cela n'est pas le sujet de ce mémoire.

Il est nécessaire de tenir compte de tous les aspects de la relation de l'homme à l'environnement.



3.3. La représentation et la perception de l'environnement

Comment je perçois mon environnement? Comment je le représente? Pourquoi est-ce que j'apprécie un lieu en particulier et que d'autres personnes ne l'apprécient pas du tout ? Pourquoi nous n'avons pas la même notion du « beau », du « propre », du « bien », ...

En fait, toutes ces notions vont être régulées par notre propre perception de l'environnement. La perception de l'environnement varie en fonction des informations contenues dans celui-ci, de l'individu et de son rapport à l'environnement.

La représentation que nous nous faisons de l'environnement correspond à nos besoins fondamentaux. Nous l'évaluons à travers et par l'action ! En fait, la perception et l'évaluation de l'environnement sont inséparables.

Notre perception dépend également de la notion de passé ; tout individu *« évalue ce qu'il a par rapport à ce qu'il lui semble raisonnable d'obtenir, est satisfait lorsque la comparaison est favorable et se plaint, dans le cas contraire »*⁷²

Dans son ouvrage, Levy-Leboyer, parle également de « Personnalité environnementale » Celle –ci serait *« constituée par l'intégration de tous les traits qui font réagir chacun d'une force originale à un environnement commun. »*⁷³

⁷² C. LEVY-LEBOYER, « *Psychologie et environnement* », Le psychologue, presse universitaire de France, 1980

⁷³ C. LEVY-LEBOYER, « *Psychologie et*

« Pour rendre compte de ces mécanismes de la perception de l'espace et notamment de sa dimension de construction mentale, des recherches ont mis en lumière le fait que nous avons des « cartes dans la tête » ; le terme de « carte mentale » (Downs et Stea, 1977) met l'accent sur l'importance des représentations spatiales et désigne le processus cognitif par lequel les individus organisent et comprennent le monde qui les entoure, en codant, stockant, mémorisant et décodant les informations relatives aux caractéristiques d'un environnement. La carte cognitive est le produit de ce processus : c'est l'image mentale qui rend compte de la façon dont nous construisons notre représentation d'un environnement donné. Sur l'ensemble des espaces dans lesquels nous vivons : maison, école, magasins, voie, dispositions des rues, se forment des cartes mentales qui nous renseignent non pas sur l'espace tel qu'il est, mais sur la manière dont nous croyons qu'il est. »⁷⁴

⁷⁴ G. FISCHER, « *Psychologie sociale de l'environnement* », Dunod, 2011, p86

Nous développons notre personnalité en fonction, entre autre, des expériences environnementales. Celles-ci conditionneront notre perception et notre évaluation de l'environnement. Lorsqu'un groupe se retrouve dans un même environnement, chaque personne percevra cet environnement de manière différente. Cette variation se fera en fonction de nos expériences antérieures, des valeurs personnelles, et également des activités individuelles. Nous allons nous focaliser sur un aspect de l'environnement qui sera considéré pour nous comme important.

Prenons par exemple, une chambre à coucher, la première chose que fera une personne de type bleu, c'est de regarder le rangement de la pièce, si la chambre est en désordre, elle se focalisera sur ce point, et aura un avis négatif sur la pièce mais également sur les personnes qui l'utilisent. A contrario le type orange, lui, ne verra à peine les quelques vêtements non pliés, mais sera touchée par la couleur des murs, par la lumière naturelle, bref, de l'ambiance chaleureuse ou non de la pièce.

Dans cette logique, nous pouvons conclure que nous connaissons notre environnement à travers les images que nous nous en faisons. Celles-ci nous permettent de nous orienter dans nos comportements, d'évaluer les lieux dans lesquels nous nous trouvons et donc de nous adapter à eux.

4. Les besoins spécifiques en fonction des types de personnalité

Comme nous l'avons vu, chaque type de personnalité a des besoins spécifiques. Afin d'assurer un bien être il faut que ces besoins soient entendus et respectés.

Le modèle nous indique les différents comportements que nous avons lorsque nous sommes en groupe, stressé, ou encore, lorsque nous sommes en conflit avec quelqu'un. Cependant, nous avons également des besoins quant à notre environnement. J'aborderai ici, l'environnement de la maison. Seuls les environnements favorables pour le type orange et vert sont déjà énoncés brièvement dans les livres de Franck Jullien⁷⁵. Ce sont les deux couleurs les plus sensibles à leur environnement. Nous savons déjà que le type orange, afin de se sentir bien dans un endroit aura besoin de ressentir une atmosphère chaleureuse, conviviale. Le type vert, quant à lui, a besoin d'espace et de calme afin de pouvoir se retrouver et de pouvoir réfléchir en toute tranquillité.

Mon hypothèse de départ était que l'on pouvait faire une corrélation entre des types d'espaces, d'environnements et les six profils de personnalité.

Afin de pouvoir développer correctement ces besoins spécifiques qui sont liés à l'environnement, j'ai réalisé une enquête auprès des formateurs certifiés « ComColors ». Les formateurs ont majoritairement entre 40 et 55 ans, autant de femmes que d'hommes. Ils viennent de divers milieux professionnels, mais principalement du domaine social. Leur point commun, c'est qu'ils ont tous suivi la formation de formateur ComColors. Celle-ci leur permet d'utiliser le modèle lors de leurs formations, leur coaching, consultance, etc. Les plus anciens utilisent le modèle depuis plus de six ans et le maîtrisent parfaitement.

J'ai choisi cet échantillon de personnes pour plusieurs raisons. Leurs connaissances du modèle et de leur propre profil de personnalité ont permis de donner des références précises en fonction du bon

⁷⁵ F. JULLIEN, « *Découvrir sa personnalité et celle des autres* », Eyrolles, Paris, 2009 ; F. JULLIEN, C. KLEINBERG, C. GALLEREY, G. TOPALL « *Les 6 couleurs du manager* », De Boek, Bruxelles, 2011 ; F. JULLIEN, « *Pourquoi je stresse ?* », Eyrolles, Paris, 2013

type de personnalité. En outre, habitués au travail sur soi, ils présentent une facilité d'analyse réflexive, personnelle qui donnera une plus grande justesse à leurs réponses

4.1. Questionnaire :

Le questionnaire (que vous retrouvez en annexe) ne comporte que des questions ouvertes afin de ne pas influencer leurs choix, et surtout pour me permettre d'avoir de nouveaux éléments par type de personnalité.

Il y avait 6 questions portant sur la disposition des pièces, la cuisine, le bureau, la salle de bain, la mezzanine et l'extérieur.

A chaque question, il était demandé aux formateurs de décrire la maison, les espaces de leur rêve. Pour chaque description, ils devaient me dire à quel type de personnalité cette caractéristique appartenait.

Existe-t-il des adéquations entre la personnalité et l'envie ? Quels enseignements pouvons-nous en tirer et en quoi est-ce utile pour l'architecte ?

Le choix des différentes pièces présentes dans le questionnaire a été longuement étudié. En effet, afin d'avoir les réponses les plus complètes possibles de la part de mon échantillon, j'ai opté pour un questionnaire plus court. Les différentes questions font références aux pièces qui demandent un investissement important au niveau de l'équipement.

Lors d'une rénovation, on ne déplace que très rarement la cuisine et la salle de bain, car cela devient compliqué du point de vue technique. Ce sont également des pièces qui prennent de plus en plus de place dans le quotidien.

Les autres pièces, le bureau et la mezzanine, ne sont pas des pièces qui doivent être obligatoirement présentes au sein d'une maison, mais, comme on le verra, elles sont pourtant essentielles pour certains types de personnalité.

Je commence le questionnaire en expliquant brièvement la notion de « maison ». Ensuite j'introduis le questionnaire en leur demandant de décrire la maison de leurs rêves, une maison qui leur corresponde. Ils commencent le questionnaire en indiquant leurs couleurs dominantes et secondaires.

Question n°1 : disposition des pièces

Pour la première question, je leur demande ce qu'ils désirent dans la disposition des pièces. Afin de les aider dans leurs réflexions, je leur donne quelques pistes ; « schéma traditionnel (pièce de vie en bas, pièce de nuit à l'étage), séparées selon leurs fonctions, plan dynamique, ouverture sur les autres pièces,.... »

Question n°2 : la cuisine

La seconde question se porte sur la cuisine. En effet, celle-ci prend de plus en plus de place dans la maison. Elle est le lieu d'échange, de création, de recueillement,... Je les questionne sur la principale fonction (mise à part cuisiner) de leur cuisine. Est-ce qu'il la désire ouvert, fermée, isolée, ... ?

Question n°3 : le bureau

Le troisième thème abordé, est celui du bureau. Est-ce qu'ils le conçoivent principalement comme une pièce de travail ou une pièce de rangement ? Est-ce qu'ils préfèrent qu'elle se situe à l'écart, dans un axe de circulation, dans un coin du salon, une pièce qui sert également de salle de jeux... ?

Question n°4 : la salle de bain

Pour la quatrième question, je les questionne sur leur salle de bain. Elle est considérée comme LE lieu de l'intimité, c'est l'espace d'hygiène, de relaxation, de nudité,... Est-ce qu'ils préfèrent avoir leur propre salle de bain annexée à leur chambre ou une, utilisée par toute la famille ? Je leur demande ensuite de réfléchir aux diverses utilités d'une salle de bain : préfèrent-ils une salle de douche pour le quotidien ou une salle de bain pour une utilisation hebdomadaire ? ...

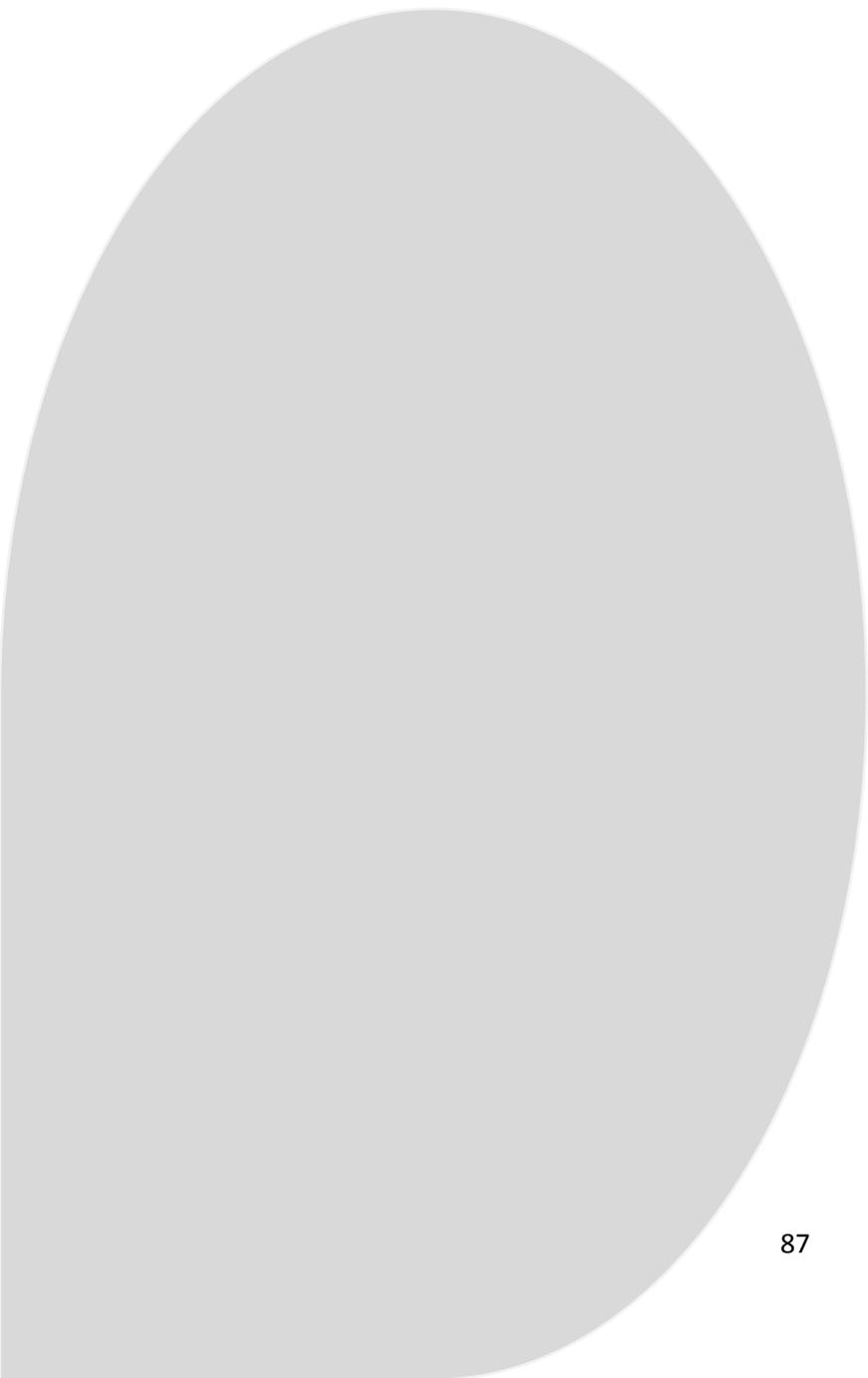
Question n°5 : la mezzanine

J'ai choisi d'aborder la mezzanine. Cela peut paraître étrange vu le nombre réduit de questions. Pourquoi aborder la mezzanine qui est si peu présente dans les habitations ? Le fait d'avoir une mezzanine permet d'avoir une ouverture sur les étages. L'ouverture peut être perçue de différentes manières ; être un maximum en contact avec les personnes présentes dans la maison, elle permet de faire pénétrer la lumière en profondeur dans l'habitation, elle a un côté ludique, dynamique,... Ou au contraire, ne pas en vouloir, peut aussi révéler des choses sur la perception que l'on peut se faire de la maison (à cause du bruit, des odeurs, de la perte de chaleur, ...).

La question posée est simple : désire-t-il avoir une mezzanine et quelles en sont les raisons?

Question n°6 : l'extérieur

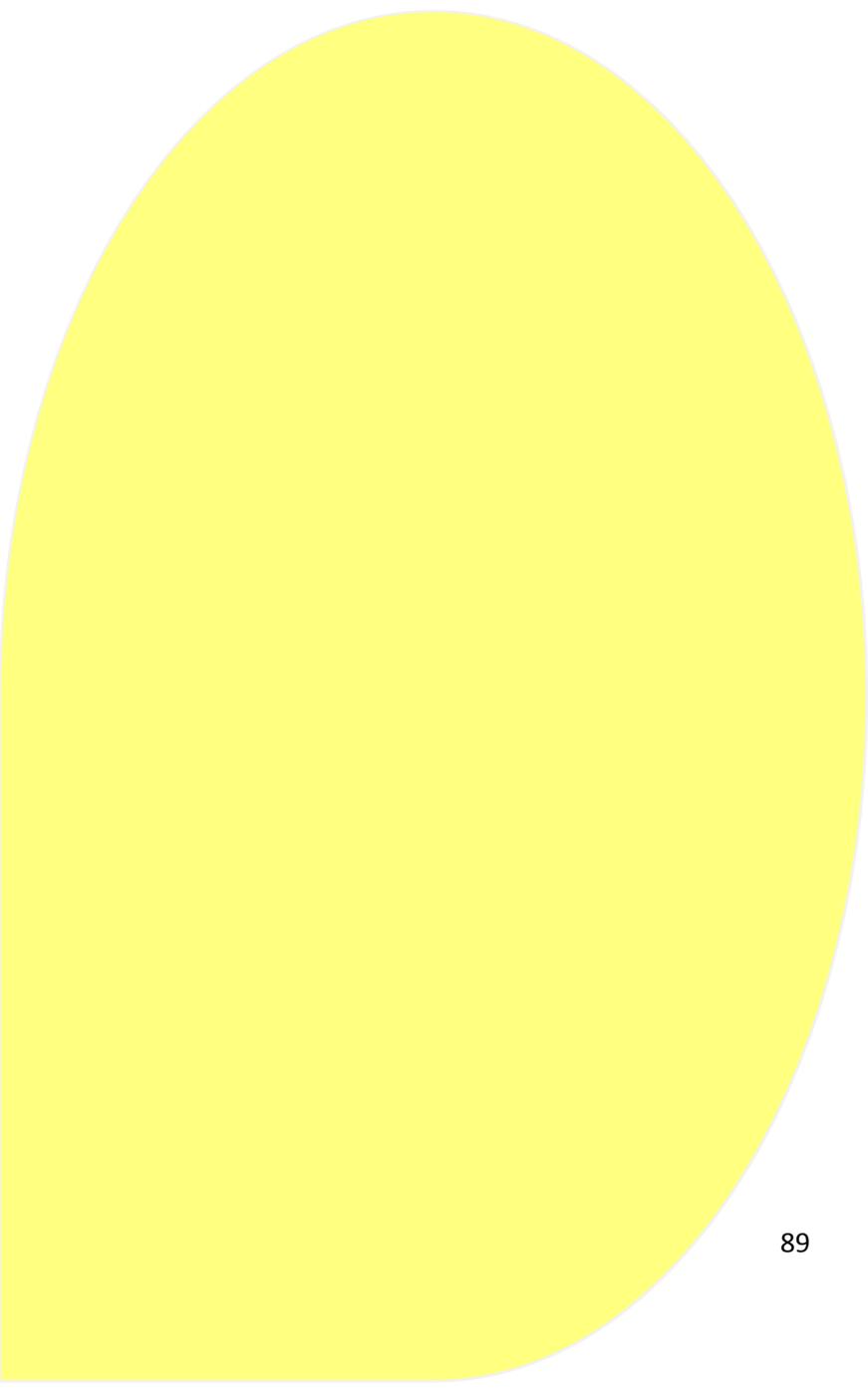
Et pour finir, je les interroge sur l'extérieur, mais surtout sur les ouvertures. La disposition, la grandeur, souhaitent-ils des grandes fenêtres ou des baies vitrées pour voir le paysage, ou les personnes présentes dans leur jardin, ou encore, pour apporter un maximum de luminosité dans la maison ? Y-a-t-il une raison?



Pour chaque question, je termine en leur demandant quelles étaient les raisons de leurs différents choix, et si ceux-ci étaient guidés par leur couleur dominante ou secondaire.

4.2. Débriefing des réponses

On peut faire très clairement des parallèles entre les différentes réponses reçues. Certains types de personnalité m'ont, pour toutes les questions, développé leurs attentes, leurs choix, leurs envies,... D'autres en revanche, ont été moins explicites. Cela veut déjà nous dire qu'il y a certaines personnes plus sensibles que d'autres à leur environnement. Comme l'explication des différentes couleurs vue plus haut, je vais décrire les réponses reçues par type de couleur.



A. Le type jaune

Disposition des pièces : Le type jaune a un caractère qui est plutôt ludique et spontané, préférera un environnement festif, avec de grands espaces de vie, pouvant recevoir la famille et les amis. Il appréciera des espaces modulables aux différentes activités, mais aussi des espaces ayant une certaine capacité à s'adapter, ainsi que de pouvoir bouger ses meubles. Il aimerait avoir une salle de jeux afin de jouer avec ses enfants, avoir un espace où on ne doit pas systématiquement ranger, ou on peut s'exprimer, s'amuser, jouer, vivre,...

Cuisine : Pour le type jaune, la cuisine doit être spacieuse. Elle doit être ouverte sur la salle à manger afin de pouvoir être en contact avec les autres membres de la famille. Il faut également que celle-ci soit pratique afin que le type jaune puisse cuisiner en toute créativité.

Bureau : Le bureau n'est pas une pièce obligatoire pour le type jaune. En effet, celui-ci n'a pas besoin de s'isoler lorsqu'il travaille. Souvent, lorsque celui-ci est bloqué dans un travail, il va changer de place, de pièce afin de trouver de l'inspiration dans les autres atmosphères que propose sa maison.

Salle de bain : Le type jaune n'a pas de réel souhait quant à la salle de bain. Pour lui, comme toutes les autres pièces de la maison, celle-ci doit avoir un minimum d'originalité. Celle-ci peut se retrouver de différentes manières comme par exemple : la disposition des équipements, la couleur sur les murs, le choix des rideaux, la forme de la pièce...

Mezzanine : Le type jaune est réceptif à l'idée d'une mezzanine. Il trouve ça gai, joyeux, ou encore lumineux. De plus, cela permettra d'y installer la salle de jeux.

Extérieur : C'est principalement la lumière et la vue sur le jardin que recherche le type jaune.

B. Type orange

Disposition des pièces : La majorité des types orange aimeraient vivre dans une maison de plain-pied. Le but étant d'avoir toutes les pièces communicantes. Les espaces de vies, comme la cuisine, la salle à manger et le salon doivent appartenir à une même grande pièce. Dans cette même optique, la salle de jeux se trouve directement dans la salle à manger afin de ne pas avoir les enfants isolés dans une autre pièce. Les espaces de vie, de réception, doivent être les plus grands possibles afin de pouvoir inviter un maximum d'amis, et d'y faire un maximum de fêtes. La bibliothèque doit se trouver dans le salon, car celui-ci est perçu comme un véritable lieu de partage en tout genre.

Les chambres, quant à elles, doivent se situer à l'écart afin de pouvoir se reposer sans être dérangé. Le type orange n'a ni le besoin, ni l'envie d'un schéma traditionnel de conception. Pour lui, l'importance est l'échange et l'atmosphère chaleureuse qu'un lieu peut produire.

Et pour terminer, certains préféreront avoir un « coin télévision » dans une autre pièce, car la télévision empêche les échanges et dialogues entre les personnes.

Cuisine : La cuisine ne doit pas servir qu'à cuisiner. Le type orange verra dans ce lieu, un endroit où l'on peut se parler, se faire des confidences,... Il aimerait, pour cela, avoir un coin où l'on peut se poser afin que les personnes présentes dans cette même pièce puissent s'y sentir à leur aise lors des discussions avec la personne qui est en train de préparer le repas. Le type orange aura besoin d'avoir une cuisine ouverte sur la salle à manger afin d'y voir et d'y entendre les invités. Celui-ci se sentira frustré s'il se sent seul dans sa cuisine en préparant les plats, alors que tous les invités sont autour de la table en train de discuter. Le type orange qualifiera la cuisine comme LE lieu de vie, le cœur de la maison. Pour lui, la cuisine est synonyme de recevoir, et donc de partager.

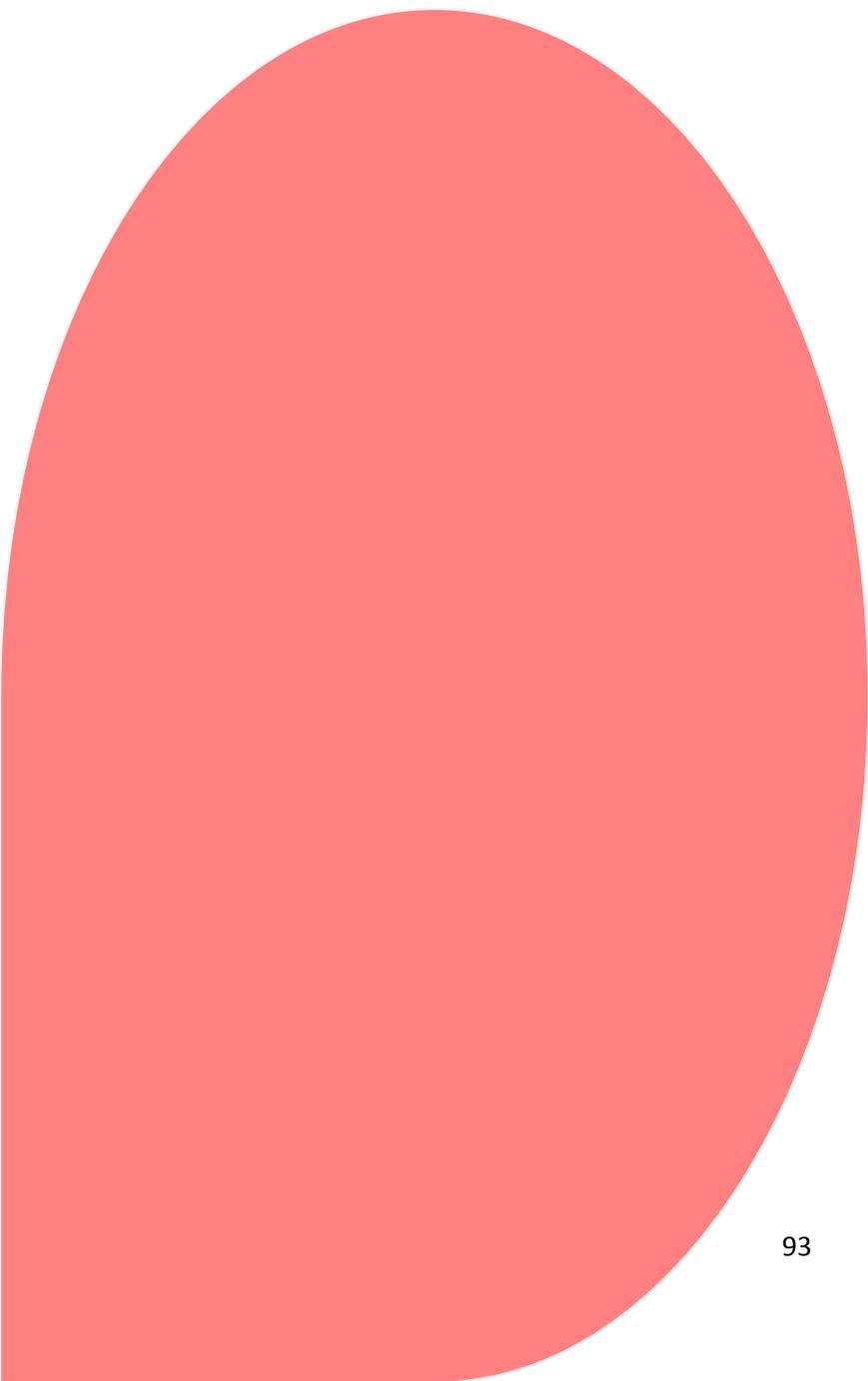
Bureau : Le type orange n'a pas besoin de bureau ! Pourquoi aller s'isoler dans une pièce alors qu'il y a du mouvement dans la maison ? Si une personne de type orange a besoin de se concentrer, elle préférera travailler dans le salon lorsque personne ne sera présent dans la maison.

Salle de bain : Malgré ce besoin d'aller toujours vers les autres, le type orange a besoin d'intimité. Il préférera une salle de bain familiale, mais avoir également une salle de douche pour les « visiteurs »

afin de préserver au maximum son intimité dans SA salle de bain. Celui-ci désire avoir une salle de bain pour toute la famille. En effet, il voit dans la salle de bain comme un endroit où l'on peut discuter, et une fois de plus, partager.

Mezzanine : La plupart des types oranges souhaiterait avoir une mezzanine. Ils voient en elle une possibilité d'avoir un espace ouvert et convivial. Elle permet également de pouvoir rester en contact sonore et visuel lorsque l'on est à l'étage.

Extérieur : Le type orange souhaitera de grandes baies vitrées donnant sur son jardin. La vue vers l'extérieur est très importante pour lui entre autre pour rester en contact. Par contre, il ne supportera pas qu'on puisse le voir dans sa maison ou son jardin. Il a besoin de préserver son intimité de la vue des personnes étrangères.



C. Type rouge

La caractéristique principale du type rouge est qu'il est une sorte de caméléon. Il est capable de s'adapter aux différents environnements. C'est le type de personnalité dont j'ai reçu le moins de réponse. Cela s'explique par le fait qu'ils sont moins nombreux et qu'ils apportent moins d'importance à leur environnement que, par exemple, le type orange.

Disposition des pièces : Le type rouge souhaite avoir de grands espaces de vie, de grandes ouvertures. Par conséquent, il privilégie l'absence de séparation entre les pièces de vie. Il veut une maison pratique, fonctionnelle et accessible. Pour lui, tous les membres de la famille doivent avoir un espace personnel. Le type rouge n'est pas un adepte du luxe inutile.

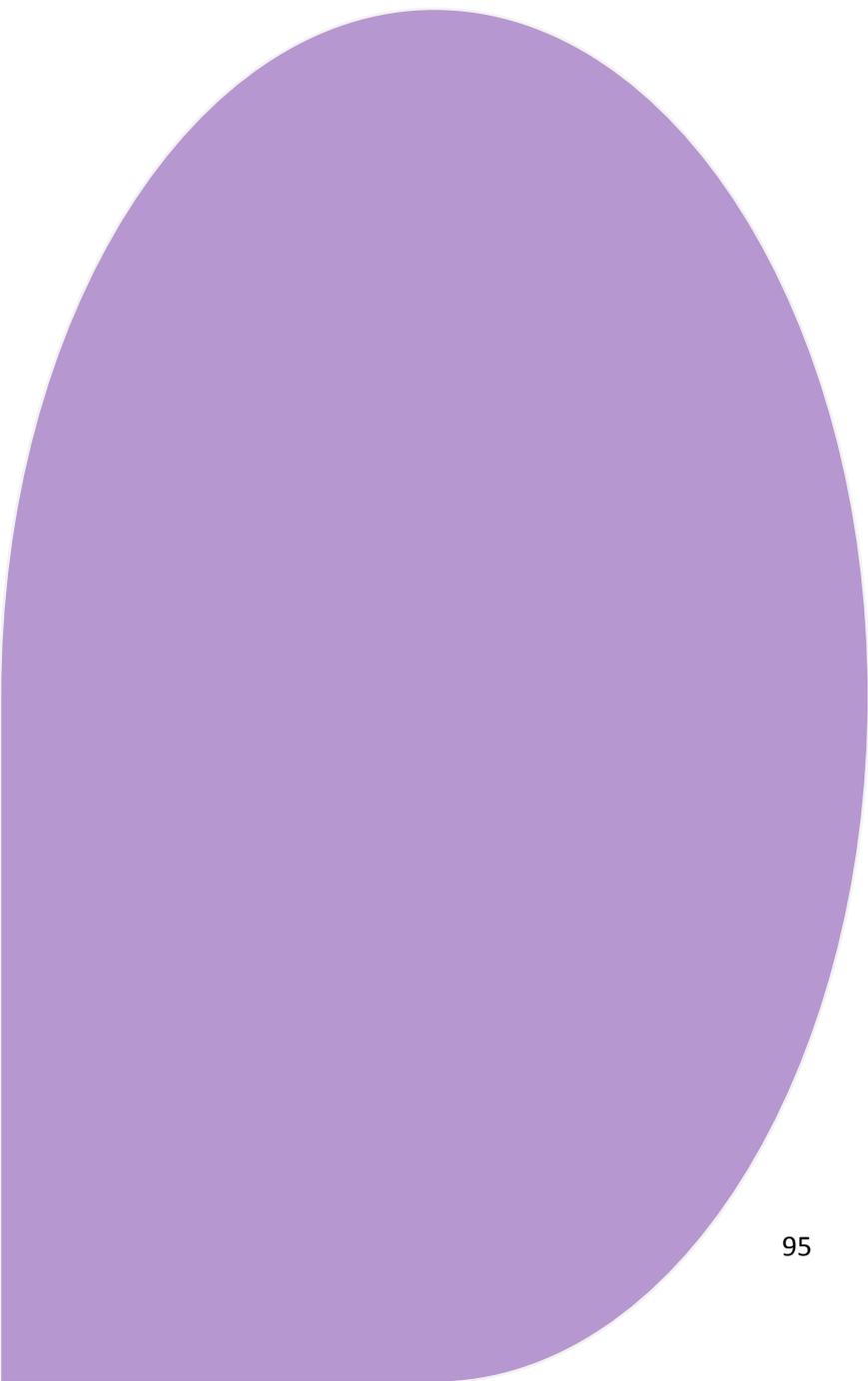
Cuisine : Le type rouge se sent plus à l'aise dans une cuisine fermée. Comme pour la disposition des pièces, il veut une cuisine lumineuse et fonctionnelle. Pour lui la priorité est l'action. Pour cela, il a besoin d'une cuisine équipée afin que tous ses faits et gestes puissent être ordonnés rapidement.

Bureau : Le bureau est une pièce obligatoire pour lui. Il faut qu'il soit, une fois de plus fonctionnel.

Salle de bain : Le type rouge voit dans la salle de bain, une pièce sans fioriture. Il ne faut y installer que ce qui est utile et nécessaire !

Mezzanine : Pas souhaitée en particulierité.

Extérieur : Une personne de type rouge préférera avoir un espace assez ouvert autour de sa maison. Il n'a absolument pas envie de se sentir oppressé par les voisins.



D. Type Violet

Disposition des pièces : La particularité du type violet, c'est qu'il juge sa maison en fonction de ses valeurs. Pour lui, les pièces de jour doivent être impérativement séparées des pièces de nuit. Que ce soit sur un plein pied ou sur deux étages, cela lui importe peu du moment que cette première règle soit respectée.

Cuisine : Le type violet désire une cuisine mi-ouverte, mi-fermée. Afin de préserver l'intimité tout en gardant le contact avec les autres personnes présentes dans la salle à manger. Le type violet est de manière générale organisé, et donc veut, des placards et équipements rangés de manière fonctionnelle.

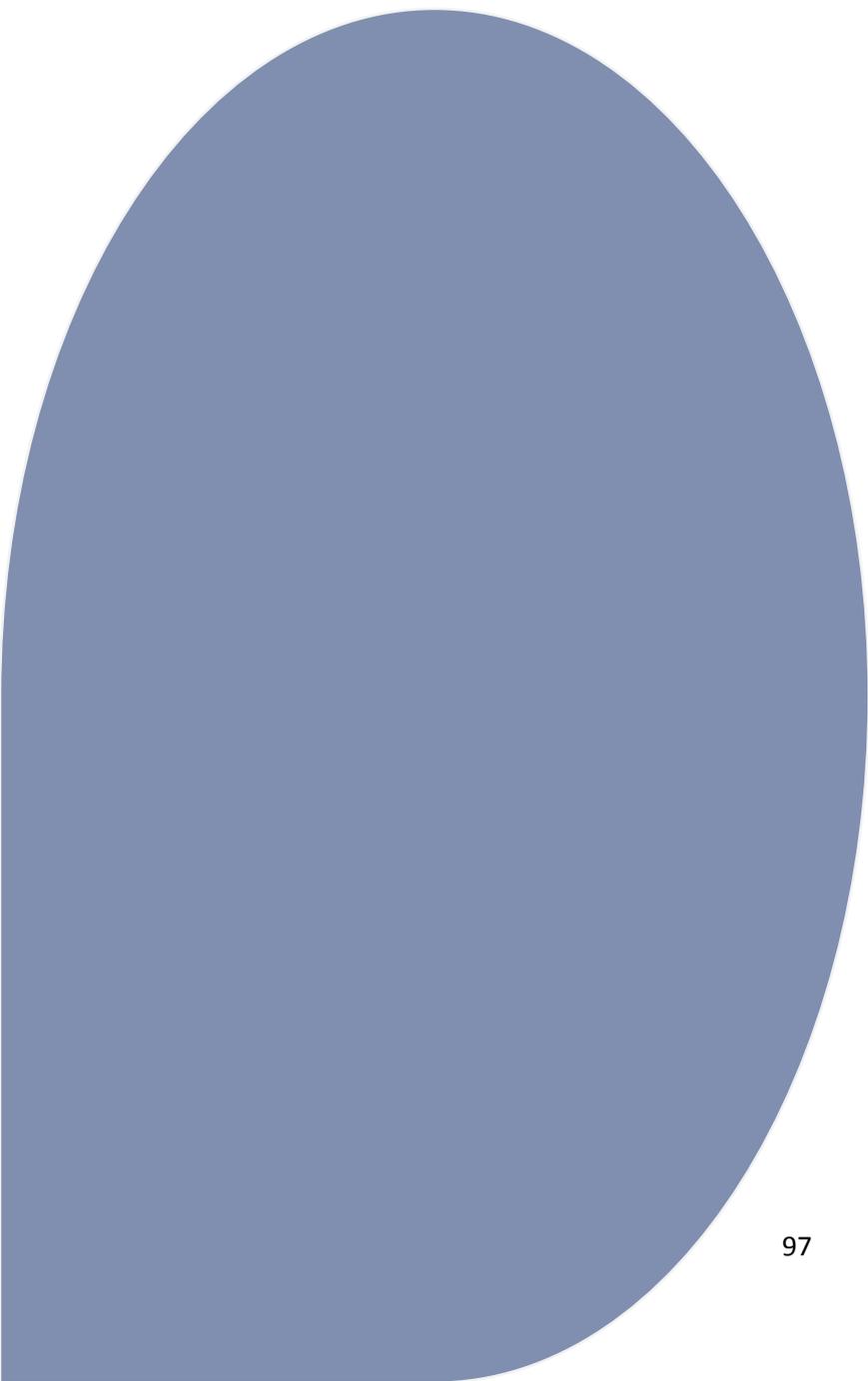
En fonction de leur système de valeur, certains peuvent se focaliser sur la qualité des appareils électroménagers et sets de couteaux professionnels plutôt que de s'occuper des ouvertures pour une meilleure luminosité dans la maison.

Bureau : « ne pas être dérangé » est le maître mot du bureau du type violet. Par conséquent, il veut un bureau « caché » de la vue de tout le monde. Il donne beaucoup d'importance au fait ne pas être vu. Assez soigneux et ordonné, il aime avoir beaucoup d'espaces de rangement.

Salle de bain : Le type violet n'a pas de réel souhait quant à la salle de bain, mise à part qu'il voudrait que celle-ci soit attachée directement aux chambres.

Mezzanine : Le type violet ne veut pas de mezzanine. Tout ce qu'il voit en elle, c'est qu'elle permet aux odeurs désagréables de cuisine et autres de monter aux étages.

Extérieur : Certain type violet n'aime pas forcément les grandes ouvertures. En effet, pour eux, les grandes baies vitrées constituent des éléments insécurisants.



E. Type Bleu

Disposition des pièces : Pour le type bleu, il est primordial que toutes les pièces aient une fonction bien distincte, et surtout qu'il y ait une véritable catégorisation des pièces. Il ne voudra pas d'ouverture entre deux pièces. Il aime le schéma traditionnel les pièces de vie en bas et les pièces de vie à l'étage. Cela renforce bien le fait de catégoriser les pièces et espaces.

Cuisine : Pour le type bleu, toutes les pièces doivent être au maximum fonctionnelles. La cuisine n'échappe pas à la règle. Afin de pouvoir tout ranger, il faut que celle-ci comporte un maximum de placards.

Bureau : Le seul souhait pour le type bleu, c'est que son bureau soit assez grand pour pouvoir y mettre un maximum de rangements.

Salle de bain : Pour une question de facilité, le type bleu voudra deux salles de bain. Une pour les parents, une autre pour les enfants et les invités. Celle-ci doit être évidemment fonctionnelle et comporter de nombreux espaces de rangement.

Mezzanine : Le type bleu ne veut pas de mezzanine. Celle-ci ne permet pas une bonne isolation acoustique pour l'étage.

Extérieur : Celui-ci voudra une assez grande maison. Il n'a pas de souhait particulier quant à la grandeur et à la disposition des ouvertures. Il est certain que celles-ci doivent être placées de manière logique et ordonnée.

F. Type Vert

Disposition des pièces : Le type vert aime trouver une certaine logique dans l'alignement des différentes pièces afin d'éviter des déplacements inutiles. Pour lui, l'ouverture vers l'extérieur est très importante.

Cuisine : La cuisine peut être ouverte mais seulement sur la salle à manger. En effet, pour lui, la cuisine équivaut à de l'activation tandis que le séjour est avant tout un lieu de repos. La cuisine est considérée comme un lieu d'échange ponctuel ! Lorsqu'un type vert cuisine, il préfère être seul afin de pouvoir être dans ses pensées et dans ses réflexions personnelles. La cuisine est un espace d'intimité et de méditation.

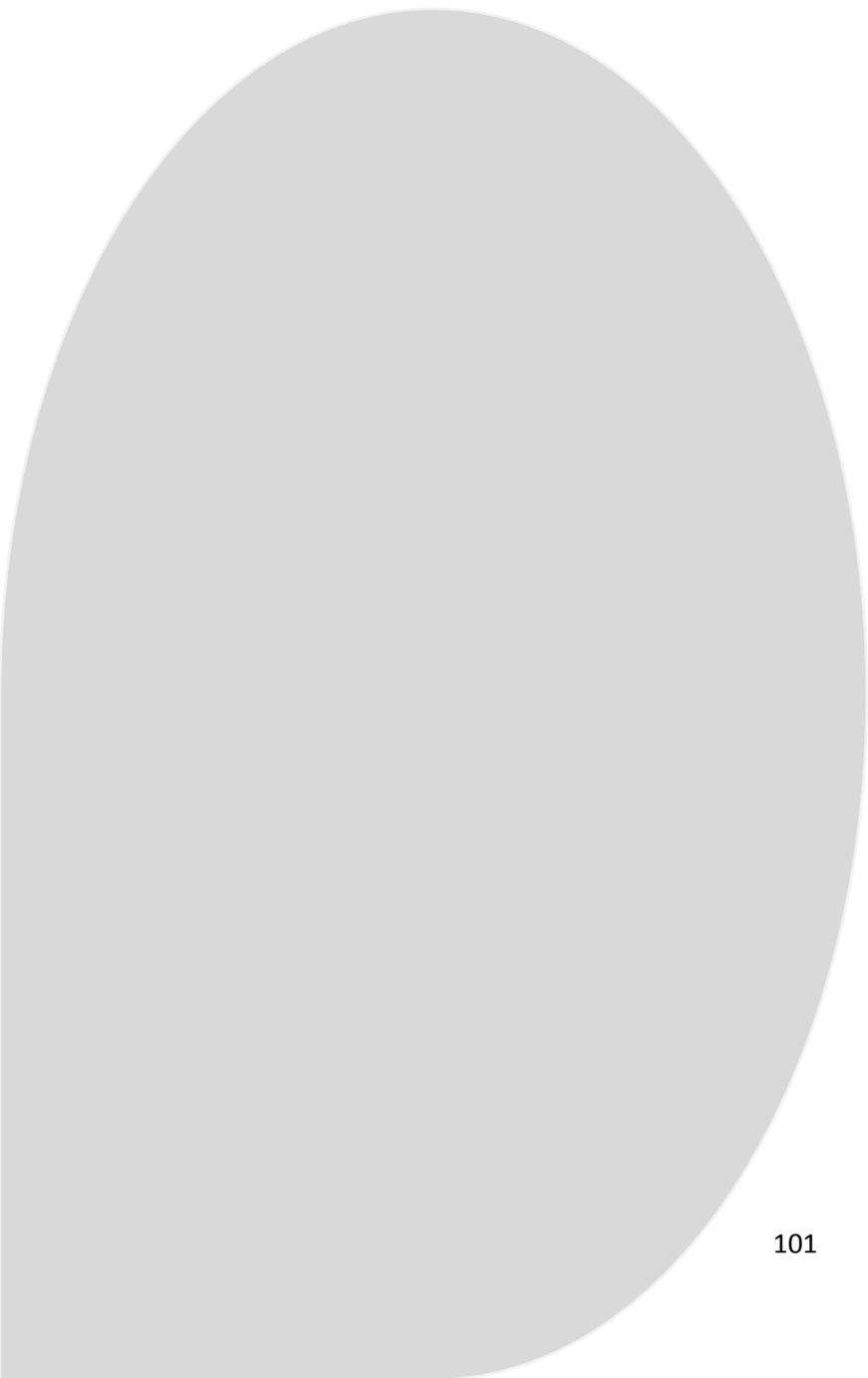
Bureau : Le bureau est très important pour le type vert. C'est son propre univers, son coin de solitude, son coin totalement privé ! Le type vert a besoin d'un bureau, mais a également besoin que celui-ci ait une vue sur le monde extérieur. Cette vue lui permettra de rêver, de créer, ... C'est un véritable lieu de production, il doit pour cela être efficace et loin de l'agitation de la maison.

Salle de bain : Le type vert est le plus introverti de tous les types de personnalité. Il met une certaine importance sur son intimité. La salle de bain, pour lui, est un véritable coin de détente et de réflexion sur soi, c'est pour cela qu'il souhaite avoir sa propre salle de bain. Le type vert est le seul à avoir précisé qu'il voulait une fenêtre, afin d'y avoir de la lumière du jour, mais également avoir la possibilité d'apercevoir un horizon extérieur. Cela démontre que ce type de personnalité accorde une réelle importance pour les vues que l'on peut avoir à partir de la maison.

Mezzanine : Le type vert voit positivement la possibilité de mettre une mezzanine. Elle permettra de donner de l'espace et de la hauteur aux pièces. Une fois encore, celle-ci permettra de faire de grandes ouvertures extérieures et donc apporter un maximum de lumière naturelle dans la maison.

Extérieur : Comme déjà dit dans les différentes pièces, la vue vers l'extérieur est très importante pour le type vert. Il en a besoin pour se ressourcer et augmenter ses réflexions. Il souhaite avoir des vues sur le jardin, sur la beauté de la nature... il veut également de grandes ouvertures pour maximiser la

lumière naturelle au sein de sa maison. Ces grandes ouvertures doivent permettre que la frontière entre l'intérieur et l'extérieur soit la moins visible possible.



5. Conclusion

Nous avons tous une perception différente de l'espace, en fonction de notre personnalité. Grâce à l'enquête, on peut découvrir les différents types d'espaces qui correspondent à notre personnalité. J'ai été surprise de constater que les différences étaient assez frappantes, voire troublantes. Certaines personnes dont la couleur de profil est identique décrivaient quasi identiquement les différentes pièces! Il me semble, en lisant les résultats de cette enquête, que les profils de personnalité peuvent effectivement aider l'architecte à proposer des projets en adéquation avec les attentes du client : par exemple, lors de la conception de plan d'une maison d'un type vert, l'architecte privilégiera mettre le bureau côté jardin/champs, plutôt que côté rue, afin d'avoir une vue la plus agréable possible pour la personne de type vert.

Le but de ce chapitre est de montrer comment nous percevons l'espace d'un habitat, mais aussi comment les autres le perçoivent. Cela permet de mieux comprendre l'autre.

Mais comment cela va-t-il influencer la conception ? Comment tirer parti de l'avantage de connaître la personnalité du client ? C'est ce que l'on va découvrir dans le prochain chapitre.

PARTIE III : RELATION ENTRE L'ARCHITECTE ET SON CLIENT PENDANT LA PERIODE DE CONCEPTION

1. Introduction

Le sujet de ce présent travail étant de réfléchir sur l'aspect relationnel entre le maître d'ouvrage et son architecte pendant la période de la programmation et conception, il m'a semblé essentiel de m'attarder sur les rôles de chacun lors de ces étapes de travail.

Après avoir précisé la notion d'habitat et établi la relation entre personnalité et environnement, il m'a paru important de voir comment s'établissait la relation du professionnel vis-à-vis de Monsieur et Madame-tout-le-monde dans la phase de création.

2. La programmation et la conception

2.1. Définition

Un des rôles clés de l'architecte est son rôle de programmeur et de concepteur.

Programmeur : Dans un premier temps, le rôle du programmeur est de réaliser la synthèse de tous les contraintes. Cela lui permet donc de pouvoir exprimer les besoins en matière d' « architecture » de fonctionnement et d'équipement qui se posent à l'intérieur d'un bâtiment.

Il conduit donc les études de programmation et rédige les programmes. La finalité des études de programmation est d'optimiser intellectuellement et financièrement les investissements du maître d'ouvrage.

Concepteur : Je déterminerais la notion de concepteur par la définition de Conan: « *Bien qu'il soit désigné par des mots simples, l'objet de cette réflexion n'en est pas pour autant clairement défini. En effet, qu'entend-t-on par conception architecturale? On peut désigner par-là l'activité professionnelle des architectes, ou les formes de pensées propres aux architectes mises en œuvre dans le cadre de cette activité, ou bien les résultats matériels de cette activité : plans, coupes, façades, détails techniques... ou encore certains des attributs de l'espace construit à l'aide de ces documents.* »⁷⁶

2.2. L'architecture, un art au service des besoins

Comme nous l'explique Conan dans son ouvrage, l'architecture est un « art au service des besoins ». Elle fait appel à la créativité, mais à la différence des métiers d'art, cette créativité est mise au service des besoins d'un client.

L'architecture ne fabrique pas, comme l'industrie des produits, mais elle collabore à l'orientation de la demande du client.

*« Le projet de fonder une habitation permet d'instaurer, dans un univers non maîtrisable, un espace que l'on pourvoit de limites et qui prend sens par et avec l'habitant. »*⁷⁷

Tout en devant renseigner les clients sur les subtilités de la construction, l'architecte doit pouvoir adapter son savoir, sa culture architecturale, sa créativité artistique aux envies et aux besoins des maîtres d'ouvrage.⁷⁸

⁷⁶ M. CONAN, « *Concevoir un projet d'architecture* », 1990, L'Harmattan, p7

⁷⁷ N. LEROUX « *Qu'est-ce qu'habiter ?* », VST - Vie sociale et traitements 1/2008 (n° 97), p. 16

⁷⁸ P. BOUDON, P. DESHAYES, F. POUSIN et F. SCHATZ, « *Enseigner la conception architecturale* », La Vilette, Paris, 1994

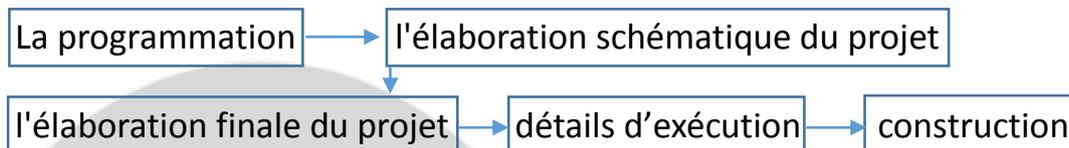
2.3. Déroulement du processus de création

Dès le commencement d'un projet, le maître d'ouvrage donne les éléments afin que l'architecte définisse le programme. Les contraintes, elles, seront apportées par le site, l'administration, le budget, ... et enfin, l'idée, le parti architectural seront apportés par l'architecte.

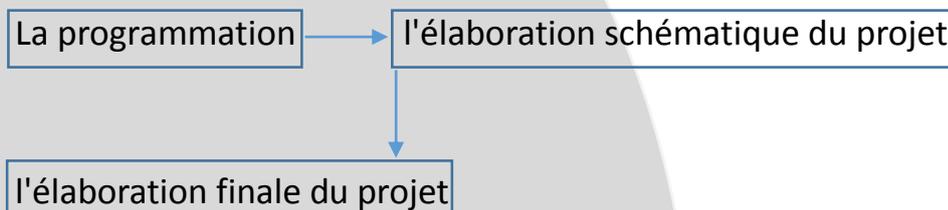
Dans un premier temps, l'architecture est principalement un travail de **réflexion**.

*« Ce qui sépare l'architecte le plus incompetent de l'abeille la plus parfaite, c'est que l'architecte a d'abord édifié une cellule dans sa tête, avant de la construire dans la cire. »*⁷⁹

Pour pouvoir « édifier une cellule dans sa tête », l'architecte va procéder en plusieurs étapes. On peut décomposer le processus de conception par des phases qui se succèdent :



La phase de conception à proprement parlé est :



⁷⁹ Karl Marx

A. Les différents domaines du processus de création

Un projet d'architecture se divise en quatre domaines différents : les fonctions, l'économie, la durée et la forme. Les trois premiers domaines seront définis par le maître d'ouvrage.

Le maître d'ouvrage doit impérativement être impliqué tout au long du processus de conception. Avec du recul, des discussions avec leur architecte... les envies du maître d'ouvrage vont par conséquent évoluer, changer.

Cela nous montre bien que le projet est un processus. Celui-ci est soumis au principe de récurrence. C'est à dire qu'il y a une évolution permanente des usagers et de leurs besoins.⁸⁰

B. L'architecte, technicien ou artiste?

A l'heure où la communication est importante et où le marché devient de plus en plus étroit pour les architectes, je pense que ceux-ci doivent créer leur propre « marque de fabrique ». C'est là tout l'enjeu et la beauté du métier d'architecte : mêler les contraintes géographiques, économiques, administratives, celles données par le maître d'ouvrage, en articulant avec une touche personnelle et artistique !

Malheureusement, aujourd'hui, cette étape de travail qu'est la conception architecturale est souvent discréditée. En voici deux exemples :

⁸⁰ P. AMPHOUX, « Architectes à réinventer ? » Polyrama, n° 116. p. 24-25. Revue EPFL numéro Architecture, perspective claire-obscur

VOUS ÊTES BIEN CHEZ **THOMAS & PIRON...**

Une nouvelle collection aux meilleures conditions du salon 

- ▶ HONORAIRES D'ARCHITECTE
- ▶ ETUDE ÉNERGÉTIQUE (PEB)
- ▶ COORDINATION DE SÉCURITÉ
- ▶ ÉTUDE DE SOL

] = 0 €*

*Offre valable du 22/01 au 30/04/14 à condition de construire avec Thomas&Piron SA avant le 30/06/16.

Fig : Publicité lancée par la firme Thomas&Piron à l'occasion du salon Batibouw en 2014

Le premier exemple sera par rapport aux maisons clé sur porte. L'entreprise Thomas & Piron a lancé une campagne publicitaire qui précisait que les frais d'honoraires d'architecte, l'étude énergétique, la coordination de sécurité et l'étude de sol étaient gratuits. L'ordre des architectes a introduit une action en justice pour discrimination envers la profession d'architecte.⁸¹ Réduire les honoraires d'un architecte à la nullité, c'est réduire l'importance de son travail dans la création de plan de maison.

Pour le deuxième exemple, je vais me baser sur un ouvrage : « les plans de votre maison ». Ce livre est destiné aux artisans, maçons, constructeurs, mais également au « *grand public voulant construire, réparer ou rénover une maison avec les meilleurs garanties.* »⁸²

A la lecture de l'ouvrage, on constate que le chapitre qui concerne le programme aborde des thèmes comme « le choix du parti architectural », « organigramme »... tous ces thèmes sont traités avec dérision et légèreté. Sur les 125 pages du le livre, seule une est consacrée véritablement à la programmation. Il parle de créer une « *maison à votre image* »⁸³ mais n'explique que le côté pratique et fonctionnel de la programmation. Il réduit le travail de programmation de l'architecte à de simples statistiques et logiques.

⁸¹ « *L'ordre des architectes attaque Thomas & Piron* » [En ligne] mis en ligne le 17 février 2014. URL: http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=dmf20140217_00435109, consulté le 24 juin 2014.

⁸² M. MATANA, « *Les plans de votre maison* », Alternative, 2000, p5

⁸³ M. MATANA, « *Les plans...*

« Je veux de vous un cocon ; un utérus, oui, le ventre d'une femme. Quand vous dessinez un plan, vous penser à la représentation, à l'image sur la plage ou sur l'écran, à l'économie, au droit et aux règles, à la mode, à mille et une choses dont je me moque. Non, ne cessez de penser au lieu, dessinez-moi une vulve et un vagin, une matrice. Une maison, c'est un giron, tout le restant m'indiffère. Faites-moi une maman. »⁸⁴

⁸⁴ «Brève lettre aux architectes » M. SERRE, Habiter, Le Pommier, 2011, p.25

3. La relation entre l'architecte et le maître d'ouvrage

Je tiens, dans un premier temps, à introduire par une définition les deux parties concernées :

3.1. L'architecte

Par définition, l'architecte est un concepteur d'un bâtiment. Il a pour mission d'organiser l'agencement des espaces et des volumes. Il a donc une connaissance très large, tant au point de vue de la culture architecturale, qu'au point de vue de la technique de la construction (qui évolue très vite). Cependant, s'il en éprouve le besoin, il s'entoure de spécialistes afin de résoudre les détails techniques et de réalisations.

A. Le statut d'architecte à travers le temps

Le statut d'architecte a énormément changé aux fils des siècles. La première apparition du terme fût au VI^{ème} siècle avant J-C. Le terme « architecte » vient de « archi » qui se traduit par « chef » et « tekton » que l'on peut traduire par « charpentier ». Le plus ancien architecte connu est Imhotep, (-2000 avant J-C) à qui l'on doit le grand complexe funéraire de Saqqarah. Il y a 2100 ans, c'est à Vitruve que l'on doit le premier traité d'architecture : «De architectura ». ^{85 86}

A l'époque romaine, l'architecte avait un statut de « fabricator », il était au service des maîtres d'ouvrage. Il n'y a pas beaucoup d'architectes connus de cette époque, car les maîtres d'ouvrage, souvent riches et puissants désiraient que l'on retienne leurs noms et non celui de l'architecte.

Le moyen-âge, fut une très longue période où énormément de changements ont lieu.

Jusqu'au XI^{ème} siècle, les maîtres d'ouvrage étaient les bourgeois et les plus cultivés. Ils s'occupaient donc de la partie scientifique et technique. L'architecte n'était alors qu'un simple maître maçon.

⁸⁵ Il n'est peut-être pas le premier à s'exprimer sur l'architecture, mais c'est le seul que l'on ait retrouvé

⁸⁶ L. CALLEBAT, « *Architecte, histoire d'un mot* » Flammarion, Paris, 1988

Au XIII^{ème} siècle, grâce aux découvertes de Galilée, l'approche scientifique de la résistance des matériaux et de la statique se généralise.

Avant la loi du 20 février 1939, en Belgique, tout le monde pouvait se proclamer architecte⁸⁷. Cette loi vise à protéger le titre d'architecte. Seuls ceux ayant un diplôme reconnu et étant inscrit à l'ordre des architectes peuvent exercer cette profession. (art.1^{er}, §1^{er}; annexe 4)

B. Les architectes en Belgique

Sur le site de l'ordre des architectes, nous pouvons trouver cette définition :

« Qu'il s'agisse de rénovation, de construction ou de transformation, c'est le professionnel le plus qualifié pour accompagner ses clients dans la mise en œuvre d'un projet d'architecture. Il maîtrise la technique, il crée et il gère des projets.

Tout projet doit tenir compte des nombreuses dispositions urbanistiques en vigueur tant au niveau régional (CoBAT, CWATUPE) qu'au niveau communal, etc.

*L'architecte est un professionnel qui développera votre projet en tenant compte de l'ensemble de ces contraintes. »*⁸⁸

Le nombre d'architectes aujourd'hui est de plus 11 000 praticiens en Belgique. A la fin 2008, il y avait plus de 300 établissements en activité dont la plupart comportaient moins de cinq travailleurs. Ces chiffres ne cessent d'augmenter au fil des années. ⁸⁹

Actuellement, l'offre des bureaux est très diversifiée afin de répondre à un maximum de marchés.

⁸⁷ Loi du 20 février 1939 sur la protection du titre et de la profession d'architecte, M.B., 25 mars 1939.

⁸⁸ L'ORDRE DES ARCHITECTES, « *Qui est l'architecte ?* », [En ligne], URL : <http://ordredesarchitectes.be/fr-be/un-architecte-pour-mon-projet/qui>, consulté le 26 juin 2014

⁸⁹ LE FOREM, « *Le marché de l'emploi ; zoom sur le métier d'architecte* », [En ligne], https://www.leforem.be/wcs/ExtBlobServer/201012_JobFocus2_Architecte_blobcol=urlvalue&blobtable=DocPar_Mungo&blobkey=id&blobheadername1=Content-Type&blobwhere=1291217262226&blobheadervalue1=application-pdf.pdf, consulté le 3 juillet 2014

Ceux-ci travaillent à différentes échelles : la ville (espace public, urbanisme), le quartier (logements sociaux, collectifs...), l'historique (patrimoine) international, ou encore local (maisons...)

Les bureaux d'architecture pour qui la plupart des projets sont des constructions ou rénovations de maisons unifamiliales et ne sont généralement pas de gros bureaux. Ils sont entre 2 et 5 collaborateurs. Ils ont une empreinte plus « locale » en réalisant généralement des projets qui se trouvent dans leur région.

3.2. Le maître d'ouvrage

Le maître d'ouvrage est défini comme étant une personne (morale ou physique) pour laquelle un ouvrage doit être construit. C'est celui-ci qui définit le « programme » de l'ouvrage, précise les données qui s'imposent et ses exigences pour la conception et l'exécution de l'ouvrage. Il doit également veiller à ce que l'ouvrage soit réalisé par un professionnel qui a des qualifications et de l'expérience.

3.3. Quand le maître d'ouvrage et l'architecte se rencontrent.

A. Maître d'ouvrage public

Lorsque le maître d'ouvrage est du secteur « public », prenons par exemple le cas d'une ville qui souhaiterait construire un nouveau centre culturel, celle-ci peut choisir entre plusieurs procédures à suivre :

Si la ville a le souhait de faire un projet, mais n'a pas d'idée précise, un adjudicataire public peut lancer un concours d'idée.

Si l'adjudicataire public a une idée de ce qu'il souhaite réaliser, il y a deux possibilités :

- Soit la cellule « marchés publics », collabore avec le service culture (dans le cadre d'un projet de salle culturelle) pour déterminer les besoins et élaborer un projet de cahier des charges.
- Soit la cellule « marchés publics » rédige un marché public afin qu'un auteur de projet soit désigné pour élaborer le projet et le cahier des charges.

Lorsque le cahier des charges est prêt, il passe au conseil communal.

Dès lors, le marché est publié. Des délais sont à respecter pour demander les offres. Les soumissionnaires rentrent leurs offres qui seront analysées soit par la cellule « marchés publics » soit par un auteur de projet externe si cela était prévu.

Un rapport motivé d'analyse des offres est alors rédigé et présenté au collège pour attribution du marché public.⁹⁰

Dès l'attribution, un nombre de jours est à respecter avant de lancer les travaux.⁹¹

Dans ce cas-ci, le maître d'ouvrage n'est pas l'utilisateur. De plus, il a déjà une certaine connaissance de la construction. La relation entre les deux parties se fera donc de manière très professionnelle, très officielle.

B. Maître d'ouvrage privé

Lorsque le maître d'ouvrage est d'ordre privé, celui-ci peut prendre deux voies différentes. Il peut se rendre soit chez un promoteur, soit chez un architecte indépendant.

Rencontre avec un promoteur

Le promoteur immobilier est souvent associé aux maisons « clé-sur-porte ». La relation entre l'architecte et le maître d'ouvrage est inexistante. Celui-ci ne rencontre que le promoteur qui lui proposera un catalogue de plan de maisons. Le maître d'ouvrage choisira alors sa maison en fonction

⁹⁰ Au niveau des travaux publics, beaucoup de projets sont subsidiés par la région ou la communauté: il faut donc prévoir un délai pour que ces instances puissent valider le cahier des charges avant de le publier... Ces instances accompagnent de plus le projet tout au long des étapes de réalisation. Ce sont donc des délais supplémentaires...

⁹¹ Entretien avec Madame Fabienne Winckel, Députée à la chambre et échevine des sports et de la jeunesse de la ville de Soignies.

de l'offre du promoteur. Le principal intérêt pour les maîtres d'ouvrage qui achètent une maison clé sur porte est le critère du budget.

Le rôle de l'architecte sera ici de signer les plans car c'est une obligation légale. L'architecte aura donc comme client le promoteur et non le maître d'ouvrage. Il répondra aux exigences du promoteur qui, lui, a comme intérêt de satisfaire ses clients sur le plan financier. La qualité du projet du point de vue de l'insertion dans le contexte, la qualité des espaces intérieurs et tous les éléments qui font qu'un projet est réussi seront mis au second plan!

La relation entre le maître d'ouvrage public et le maître d'ouvrage privé s'adressant à un promoteur n'est décrite que brièvement car ce n'est pas le propos de mon mémoire.

Rencontre avec un architecte indépendant

Contrairement au point précédent, dans ce cadre ci, il n'y a pas d'intermédiaire.

Le maître d'ouvrage fait appel à un architecte en ayant l'idée de construire sa maison. Celui-ci va rencontrer l'architecte et exprimer ses attentes en précisant ces besoins. Au stade de la première rencontre, le maître d'ouvrage a des images plein la tête, celles-ci ont été rêvées et ensuite digérées et mûries dans leur l'esprit. Ce sont des images personnelles qui sont loin de la réalité. Lors de sa réflexion, le maître d'ouvrage va mélanger la vision universelle de l'habiter avec ses modèles culturels, ses références personnelles.⁹²

⁹² E. LALLEMENT, « Jacques Pezeu-Massabuau, Habiter : rêve, image, projet », L'Homme, 177-178/janvier-juin 2006, [En ligne], mis en ligne le 12 avril 2006. URL : <http://homme.revues.org/2298>. Consulté le 16 janvier 2014.

4. Les différents rôles de l'architecte dans le cadre de la relation : maître d'ouvrage – architecte indépendant

Le rôle principal de l'architecte est d'adapter les idées, les besoins du client en un système en trois dimensions, en un espace qui deviendra réel.

Durant tout le travail de conception, l'architecte va endosser plusieurs rôles successifs et entremêlés :

Le rôle de conseiller : Tout au long du projet, l'architecte doit accomplir sa mission de conseil. La plupart des maîtres d'ouvrage ignorent les contraintes de la construction. Et donc le rôle de l'architecte est de leur expliquer tous les aspects techniques, architecturaux...

Le rôle de psychologue : l'architecte doit pouvoir comprendre les clients, savoir les décrypter, savoir ce qu'ils ont besoin alors que ceux-ci ne le savent pas encore ! Il doit les pousser à aller plus loin dans leurs réflexions. Ce point sera vu en détails dans la dernière partie de ce travail. L'architecte a énormément de rôles différents à jouer et ce tout au long du suivi du projet.

Le rôle de programmeur : après les premiers rendez-vous, l'architecte et le maître d'ouvrage vont commencer la programmation du projet, c'est à dire qu'ils vont réfléchir ensemble aux besoins et vont les répertorier afin de créer un programme précis de la maison. Cette étape peut prendre du temps. En effet, il est préférable de laisser le maître d'ouvrage avoir des moments de réflexion et de prise de distance afin que celui-ci puisse réfléchir sur son comportement, son mode de vie, ou encore, ses besoins fondamentaux... Le tout en étant suivi et guidé par l'architecte.

Les pistes de solutions que vous lirez dans la dernière partie de ce chapitre auront pour but d'aider l'architecte à positionner le maître d'ouvrage dans tous les choix qu'il doit faire durant le processus de conception.

Le rôle de créatif : lorsque le programme est bien défini par le maître d'ouvrage, l'architecte peut alors commencer son rôle de concepteur. Il va donc concevoir les plans de l'esquisse pour une première étape afin d'arriver ensuite à une proposition d'avant-projet.

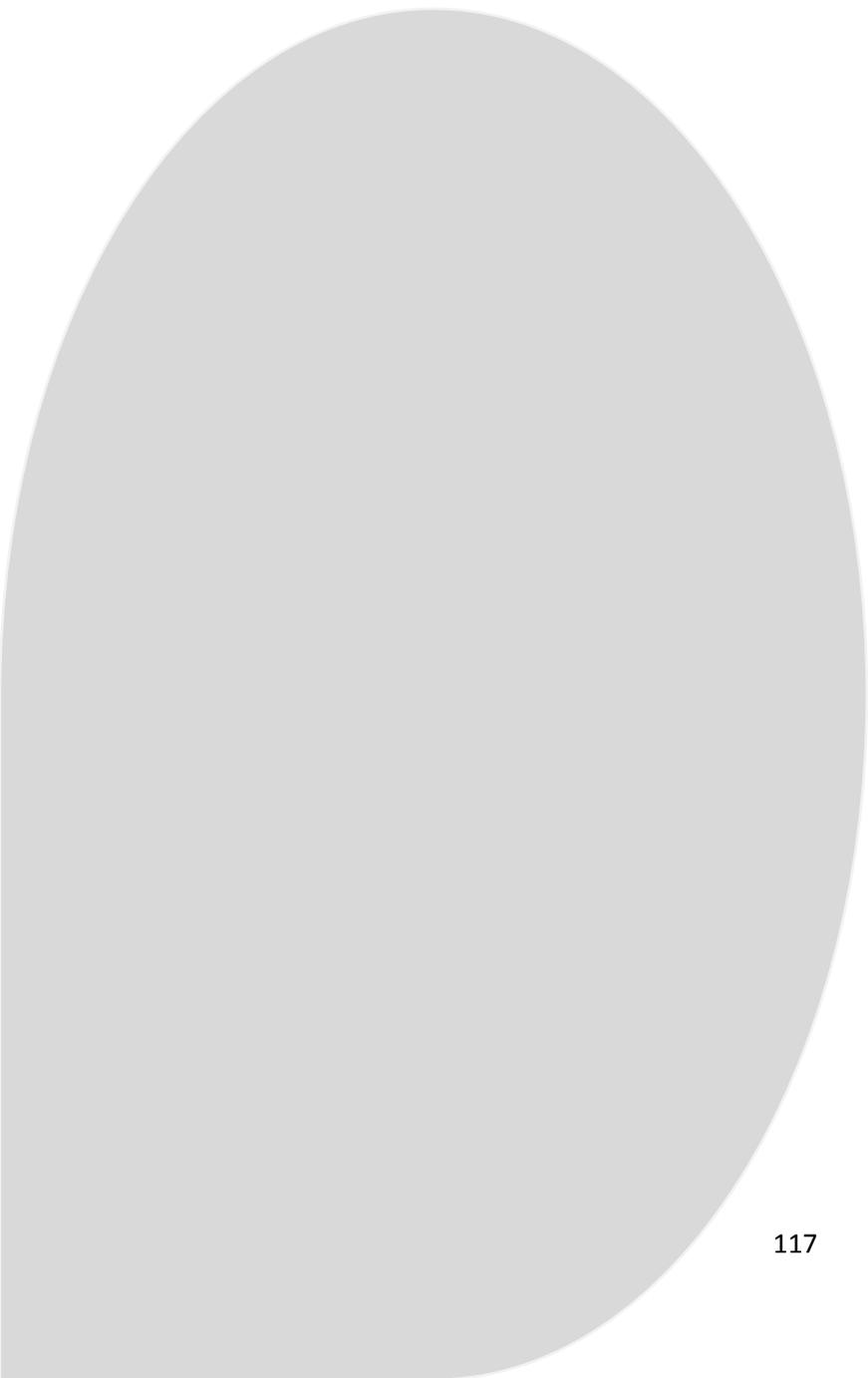
5. Positionnement de l'architecte

Parmi les hypothèses abordées dans son ouvrage, Monsieur Conan invite l'architecte à « *s'oublier lui-même et à devenir si perméable aux influences qui le traversent qu'il ne serait plus qu'un instrument de l'ordre immanent* »⁹³.

En encourageant l'architecte à « *s'oublier lui-même* », l'auteur cherche à souligner l'importance que doivent revêtir les choix du maître d'ouvrage aux yeux de l'architecte. Dès lors, il est primordial pour que ce dernier puisse « *s'imprégner* » des demandes du client, qu'il lui consacre une écoute attentive et particulière.

Notons que cette étape n'est pas des plus aisées. En effet, une écoute attentive s'inscrit dans un processus de communication, processus qui nécessite les bons outils pour être optimal. Ce sont donc ces outils de communication que nous allons maintenant développer.

⁹³ M. CONAN, « *Concevoir un projet d'architecture* », 1990, L'Harmattan, p37



5. Outils au service de la relation archi-client

5.1. Introduction

Comme nous l'avons vu il est indispensable pour le maître d'ouvrage aillant un projet de construction ou de rénovation de maison, de collaborer avec un architecte. Dans cette partie, je vais tenter de proposer des pistes afin que la relation entre les deux parties soit harmonieuse. Je m'attarderai, dans un premier temps, sur la communication, élément essentiel pour établir une relation harmonieuse.

5.2. La communication

Nous avons souvent utilisé le terme de « communication » tout au long de ce travail. Il est donc utile d'en consacrer un chapitre.

La communication est le processus de transmission d'informations. Ce terme provient du latin « communicare » qui signifie « mettre en commun ».

La communication est ainsi considérée comme un processus pour la mise en commun d'informations et de connaissances.

La communication peut être un processus de transmission d'un message d'un émetteur à un ou plusieurs récepteurs à travers un média subissant des interférences sous condition de message de rétroaction ou feedback.⁹⁴

⁹⁴ J-C. ABRIC, « *Psychologie de la communication : théories et méthodes* », Armant Colin, Paris, 2008

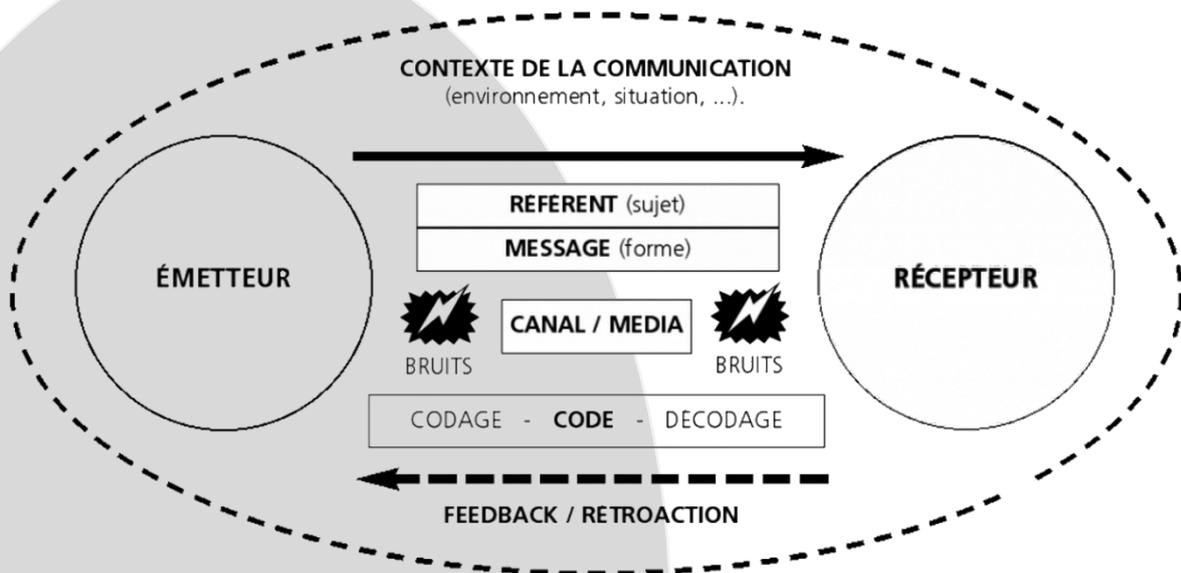


Fig 35 : Schéma représentant le contexte de la communication

Le schéma inspiré de Roland Jacobson illustre bien ce mécanisme.

L'émetteur : Celui qui émet le message

Le récepteur : Celui qui reçoit le message

Le référent : le contenu du message

Le code : Le système de signes utilisé (la langue française, par exemple) qui doit être commun aux deux interlocuteurs. L'utilisation par l'architecte d'un langage trop technique par rapport à un maître d'ouvrage non spécialisé dans la construction montre que l'architecte n'utilise pas le bon code et peut provoquer des incompréhensions de communication.

Le canal : Le média de transmission utilisé par l'émetteur, comme la parole mais aussi le langage non-verbal auquel l'émetteur n'est pas toujours très conscient. D'autres canaux peuvent être utilisés par l'émetteur pour étayer son message (en montrant des plans, des vidéos, des images, ...)

Le contexte : Il s'agit du cadre dans lequel la communication se déroule et qui va influencer sur le processus. La communication intrafamiliale sera évidemment différente d'une communication commerciale. Le lieu où se déroule la communication a également son importance... chez le maître d'ouvrage ou dans le bureau de l'architecte ? Les rapports ne seront pas les mêmes.

Feed-back : Une communication est toujours une interrelation entre au moins deux personnes. Dans toute émission d'un message, il y a un retour, qu'il soit verbal ou non. Un auteur essentiel dans le champs de la communication Paul Watzlawick⁹⁵ affirme dans un de ses 5 axiomes « On ne peut pas ne pas communiquer ». Cela signifie que tout comportement a valeur de message. Il est dès lors important pour l'émetteur (l'architecte) d'être attentif au comportement et à l'attitude du maître d'ouvrage qui donnera des indications précieuses sur la façon dont il a perçu le message.⁹⁶

⁹⁵ P. WATZLAVICK, J.H. BEAVIN, D.D. JACKSON, « *Une logique de la communication* », Seuil, Paris, 1972

⁹⁶ P. WATZLAVICK, « *La réalité de la réalité : confusion, désinformation, communication* », Point, Paris, 2014

Cependant, si nous communiquons tous dans de nombreux moments de l'existence, bien communiquer dans un contexte professionnel ne s'improvise pas et demande une double compétence : il faut être capable de faire passer un message, écouter et comprendre ce que les autres veulent dire, c'est la clé de la réussite pour donner aux autres ce qu'ils demandent mais également d'obtenir les informations dont on a besoin.

A. L'écoute active

Le concept de l'écoute active a été développé par le psychologue humaniste américain Carl Rogers (1902-1987)⁹⁷. Initialement, cette technique servait exclusivement dans la relation d'aide.

Par la suite, les techniques d'écoute active ont été utilisées dans le cadre de la vente ou de la négociation commerciale. Elle sert principalement à mieux comprendre les besoins et les motivations du client.

L'écoute active permet de recueillir l'information la plus complète dans une relation de confiance qui permet à chacun de se sentir reconnu et compris. L'écoute consiste à recevoir un message et à le comprendre. Elle devient active lorsque la personne qui la pratique participe activement à la compréhension du message. Elle démontre de l'intérêt et de la curiosité, demande des clarifications ; elle s'empêche de juger et d'interpréter.

Ainsi écoutée, la personne perçoit qu'elle a l'oreille de quelqu'un qui s'intéresse aux particularités de son cas sans chercher à la juger. Elle a en face d'elle un tiers qui cherche à la comprendre.

⁹⁷ C. ROGERS, « *Le développement de la personne* », Dunod, Paris, 2005

Principes de l'écoute active :

- **Le non-jugement** : C'est primordial pour instaurer une relation de confiance. Se sentant non jugée, la personne pourra ainsi se livrer plus facilement et exprimera ses besoins et ses motivations d'une façon plus authentique
- **La reformulation** : En reformulant avec nos propres mots ce que la personne vient de dire, on lui montre qu'on est vraiment à son écoute, disponible pour elle et cela lui permet également de confirmer ou d'infirmer nos propos.
- **Les questions ouvertes** participent également à la facilité d'expression du client. En ouvrant les questions (en commençant nos questions par « comment », « où », « quoi », « qui », « combien », « quand », « pourquoi »...), on recueille plus d'informations qu'en posant une question fermée (est-ce que ?) qui peut ne nécessiter qu'un « oui » ou un « non » sans vraiment plus d'informations. Celles-ci servent principalement en fin de conversation pour s'assurer qu'on est d'accord ou pas sur la proposition formulée.
- **La synchronisation** : Toujours dans le but de renforcer la relation de confiance, l'architecte doit adapter une attitude physique de disponibilité, il se doit d'être synchrone avec le comportement du client.⁹⁸

En s'exprimant librement, le client donne des informations précieuses sur ses attentes mais aussi sur son profil de personnalité. Combinée à la grille de lecture du modèle ComColors, l'écoute active permet au à l'architecte de déterminer rapidement et aisément le profil du maître d'ouvrage, ses besoins fondamentaux, ses motivations profondes et ainsi adapter sa communication.

⁹⁸ J. ARTAUD, « *L'écoute – Attitudes et techniques* », Chroniques sociales, 5^{ième} édition, Paris, 2003

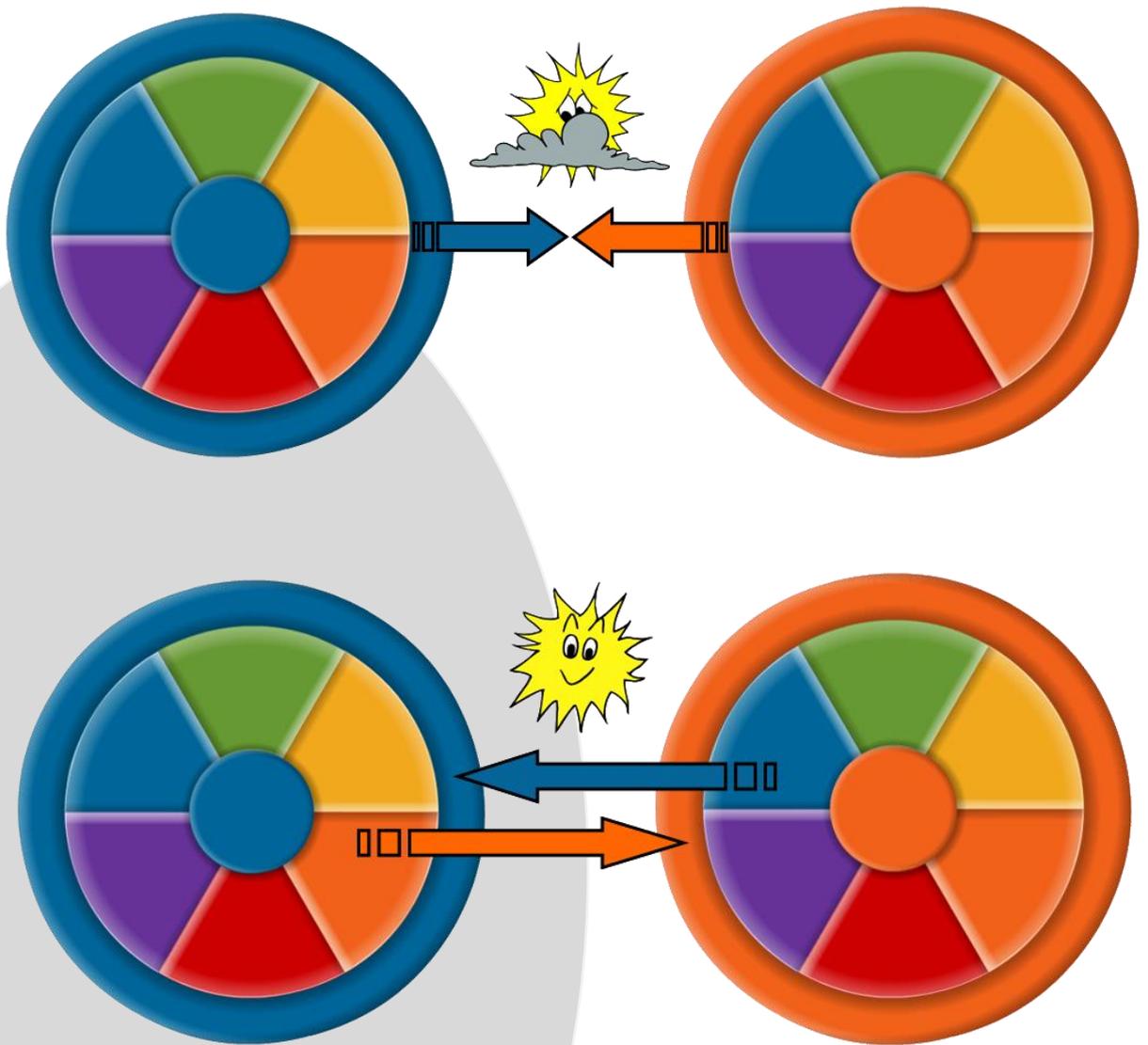


Fig 36 : Communication difficile

Fig 37 : Communication fluide

B. Le modèle ComColors

Comme précisé dans la deuxième partie, chaque couleur représente une partie de la personnalité mais correspond également au filtre de communication que nous utilisons pour entrer en contact avec le monde extérieur.

De la même façon que nous portons des lunettes pour corriger notre vue, les couleurs de la communication teintent les verres de nos lunettes. Ainsi, nous voyons le monde coloré à travers des verres rouges, bleus, jaunes, verts, violets ou orange. Nous ne percevons pas un événement de la même façon et nous n'en retenons pas les mêmes choses non plus. Par exemple, si plusieurs personnes assistent à un même événement et que l'on interroge ces personnes sur la façon dont ils l'ont perçu, il est surprenant d'entendre des versions des faits très différentes. Ces différences sont dues aux couleurs des filtres qui influencent nos perceptions.

Le cercle du diagramme ComColors symbolise le filtre à travers lequel nous entrons en contact avec le monde extérieur. A l'image de la membrane qui entoure une cellule, le filtre de perception (le cercle) est la membrane qui nous relie au monde extérieur. Aussi bien dans la façon de percevoir le monde que dans la manière de rentrer en contact avec lui.

Le mode de communication propre à chaque couleur est composé d'un ensemble cohérent de comportements :

Le verbal :

- les mots et en particulier les verbes
- le style de phrases utilisé

Le para verbal :

- le ton, la voix, le rythme,

Le non verbal :

- les expressions du visage,
- la gestuelle,
- la position du corps.

Connaître les six couleurs de la communication permet de :

- Comprendre les différents modes de communication
- Avoir des clés pour identifier le mode de communication des autres
- Pouvoir adapter son discours à la couleur dominante de ses interlocuteurs
- Savoir transmettre ses messages efficacement

Comment ça marche ?

Chacun possède en lui-même les six types de personnalité (6 couleurs) et chacun est donc capable d'utiliser les modes de communication.

La difficulté vient du fait que nous ne pensons pas à utiliser certaines couleurs de la communication en dehors d'un certain environnement.

Par exemple :

Un père qui tient dans ses bras son enfant de deux ans, saura être rassurant et lui parler de façon chaleureuse avec une voix douce et harmonieuse. Cela semble normal. Mais ce même homme peut rencontrer une vraie difficulté à utiliser ce même mode de communication avec son assistante car cela lui semblera inapproprié.

Apprendre à utiliser la bonne couleur de communication en fonction de son interlocuteur c'est apprendre à activer volontairement une partie de nous-mêmes.

La difficulté à communiquer apparaît lorsque nous devons utiliser certaines couleurs que nous avons peu développées.⁹⁹

⁹⁹ F. JULLIEN, « *Découvrir sa personnalité et celles des autres* », Eyrolles, 2009

6. Quelques exemples de communication

6.1. Exemple de mauvaise communication

Face à un client de type orange, l'architecte se focalise sur la fonctionnalité du lieu et n'entend pas les besoins émotionnels et relationnels de la personne. Des tensions peuvent rapidement exister entre eux. Mais comme la personne de type orange a des difficultés de s'affirmer, elle n'osera pas tenir tête et se soumettra aux décisions de l'architecte.

Néanmoins, quelques années plus tard, elle ne se sentira pas bien dans sa maison qui ne correspond pas à son mode de fonctionnement. Elle ne parlera pas très positivement de son architecte comme je l'ai souvent entendu avant de commencer ce mémoire.

6.2. Exemple de bonne communication

Malheureusement pour les clients, les contraintes budgétaires et/ou urbanistiques risquent de briser leurs rêves.

Comment, dans ce contexte difficile, faut-il passer son message tout en gardant une relation harmonieuse.

Avec une personnalité de type bleu, l'architecte doit être précis et fournir moult détails qui démontrent rationnellement les difficultés du projet. Il fait appel aux compétences du maître d'ouvrage pour envisager un autre projet.

Avec une personnalité de type orange, l'architecte se focalisera sur le ressenti et les émotions. Il reconnaitra leur désir de bien faire pour le bien être de la famille et les aidera à trouver de nouvelles pistes dans cette voie.

Avec des personnalités de type rouge, l'architecte ira droit au but. Mais il relancera les personnes sous forme de défi. Seront-ils capable de trouver d'autres pistes ?

Avec des personnalités de type vert, l'architecte respectera le rythme des clients. Après information, il leur laissera le temps de réflexion et les invitera à utiliser leurs compétences créatrices.

Avec des personnalités de type violet, l'architecte demandera prioritairement l'avis des clients quant aux risques liés aux contraintes. C'est seulement à partir de leurs propres visions de la situation qu'il étayera son argumentaire.

Avec des personnalités de type jaune, l'architecte pourra s'associer aux « râleries » des clients. Il fera ensuite confiance aux capacités de rebondir des types jaunes en faisant appel à leur sens de l'innovation.

6. Conclusion

Dans le cadre fixée dans cette étude, nous avons défini les différents rôles de l'architecte. De manière générale, c'est-à-dire son rôle de programmeur et de concepteur, mais également son rôle dans la relation qu'il entretient avec son client : le conseiller, le psychologue, le créatif, ...

Pour mener à bien ces quatre rôles, l'architecte devra avec une relation fructueuse avec son client. Afin d'assurer le bien de cette relation, nous avons proposé 2 outils tels que l'écoute active (le non-jugement, les questions ouvertes, ...) et le modèle ComColors (la communication en fonction des personnalités des personnes.)

CONCLUSION

A travers cette étude, nous avons vu tous les éléments qui favorisent une relation fructueuse entre l'architecte et son client.

Dans un premier temps, nous avons vu l'importance de l'habiter. Cette possession d'un lieu, notre maison, considéré comme étant un besoin fondamental parce qu'il nous permet de nous procurer un sentiment de sécurité et de bien-être. Notre maison est un véritable prolongement de soi. Elle nous permet de nous exprimer, de dévoiler notre identité, notre personnalité...

Il m'a paru essentiel, en tant que future architecte, de mieux comprendre la notion de personnalité. Pour ce faire j'ai utilisé un modèle que j'avais personnellement expérimenté et qui m'avait bien aidé quant à la confirmation du choix de mes études.

Grâce à une enquête réalisée à partir de ce modèle, nous avons pu déterminer qu'il existe un lien entre la perception de l'environnement et la personnalité. Chaque type de personnalité a des besoins différents quant au cadre de vie.

Enfin, nous avons développé le contexte dans lequel va s'établir la relation entre l'architecte et son client. Nous avons vu deux outils afin d'aider l'architecte à mieux communiquer avec son client : l'écoute active (le non-jugement, la reformulation...) et la communication selon le modèle ComColors (en fonction de la personnalité).

La mise en pratique de ces outils permettra:

- De permettre à l'architecte d'accepter que le client perçoive les espaces de vie autrement que lui si ceux-ci ne sont pas de même type de personnalité.
- De tirer parti de la personnalité du client et donc de pouvoir orienter celui-ci le plus judicieusement possible.
- De faciliter la communication entre les parties afin de créer un climat favorable au développement du projet architectural du client.

- Prendre les « avantages » des types de personnalité du client, mais également de l'architecte afin de concevoir un projet le plus optimisé possible.

Je prendrai pour exemple pour illustrer ces objectifs : si mon client est de type orange et que je suis de type bleu nous n'aurons pas la même vision de la cuisine. Dans un premier temps, je dois pouvoir aiguiller mon client sur les espaces environnement de la cuisine car, pour rappel le type orange voudra une cuisine la plus ouverte possible. Il sera tellement focalisé sur l'ouverture, l'ambiance, les vues, que la fonctionnalité de la cuisine passera largement au second plan.

En tant que type bleu j'ai spontanément une vision très fonctionnelle de la cuisine. Mon rôle d'architecte est d'amener le maître d'ouvrage à réfléchir sur cet aspect de la cuisine.

La relation qui s'établit entre l'architecte et le client est donc primordiale pour la réussite du projet architectural.

Être architecte ce n'est pas uniquement développer une communication harmonieuse avec son client, mais aussi avec de multiples acteurs différents (les entrepreneurs, les commissions de concertation...). En fonction de chaque contexte et de chaque interlocuteur, l'architecte devra à chaque fois adapter sa communication

Être architecte c'est être aussi un véritable professionnel de la communication...

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES

J-C. ABRIC, « *Psychologie de la communication : théories et méthodes* », Armant Colin, Paris, 2008

D. ANZIEU, « *Le moi peau* », Dunod, Paris, 1985

J. ARTAUD, « *L'écoute – Attitudes et techniques* », Chroniques sociales, 5^{ème} édition, Paris, 2003

G. BACHELARD, « *La poétique de l'espace* », presse universitaire de France, 1957

P. BOUDON, P. DESHAYES, F. POUSIN et F. SCHATZ, « *Enseigner la conception architecturale* », La Vilette, Paris, 1994

L. CALLEBAT, « *Architecte, histoire d'un mot* » Flammarion, Paris, 1988

D. CAPRIOGLIO, « *Au cœur des maisons* », Fayard, 2012

M. CONAN, « *Concevoir un projet d'architecture* », 1990, L'Harmattan

A. EIGUER, « *Votre maison vous révèle, comment être bien chez soi* », Michel Lafon, 2013

M. ELEB-VIDAL, A. CHATELET, T. MANDOUL, « *Penser l'habité, le logement en question* », 1988, Mardaga

J. EKAMBI-SCHMIDT, « *La perception de l'habitat* », Edition universitaire, 1972

G. FISCHER, « *Psychologie sociale de l'environnement* », Dunod, 2011

M. FLUCKIGER et K. KLAUE, « *La perception de l'environnement* », Delachaux et Niestlé, 1991

B. GROSJEAN, « *Urbanisation sans urbanisme* », Mardaga, 2010

M. HANSENNE, « *Psychologie de la personnalité* », De Boeck, 2009

M. HEIDEGGER, « *Bâtir habiter penser* », *Essais et conférences*, Gallimard, 1986, pp171-193

F. JULLIEN, « *Découvrir sa personnalité et celles des autres* », Eyrolles, 2009

M. LAUGIER, « *Essai sur l'architecture* » Duchesne, 1755

C. LEVY-LEBOYER, « *Psychologie et environnement* », Le psychologue, presse universitaire de France, 1980

M. MATANA, « *Les plans de votre maison* », Alternative, 2000

MOREL-BROCHER, « *La fabrique des modes d'habiter : homme, lieux et milieux de vie* », L'Harmattan, 2012

G. MOSSER et K. WEISS, « *Espace de vie. Aspects de la relation homme – environnement* », A. Colin, 2003

REGION BRUXELLES-CAPITALE, « *Modernisme- Art Déco* », Mardaga, 2004

C. ROGERS, « *Le développement de la personne* », Dunod, Paris, 2005

P. SERFATY-GARZON, « *Chez soi – Les territoires de l'intimité* », A. Colin, 2003

M. SERRES, « *Habiter* », Le Pommier, 2011

P. WATZLAVICK , J.H. BEAVIN, D.D. JACKSON, « *Une logique de la communication* », Seuil, Paris, 1972

P. WATZLAVICK, « *La réalité de la réalité : confusion, désinformation, communication* », Point, Paris, 2014

MÉMOIRE

G. FRANCOIS, « *La maison de Mr et Mme tout le monde* », 2006

C. GODON, « *Du corps à l'espace* », 2010

ARTICLE

N. LEROUX « *Qu'est-ce qu'habiter ?* », VST - Vie sociale et traitements 1/2008 (n° 97), p. 14-25.

J. LADSOUS « *Habiter* », VST - Vie sociale et traitements 1/2008 (n° 97), p. 9-10

P. AMPHOUX, « *Architectes à réinventer ?* » Polyrama, n° 116. p. 24-25. Revue EPFL numéro Architecture, perspective claire-obscur

ARTICLES INTERNET

ASSOCIATION ARCHITECTURE ET MAITRE, « *L'architecture du logement – les enjeux de la qualité* », [En ligne] URL : <http://excerpts.numilog.com/books/9782912683694.pdf>, consulté le 2 juillet 2014.

D. CHABBERT, « *Les constats sur la diversité et la mobilité des modèles familiaux et l'analyse des enjeux* », [En ligne], mis en ligne le 25 avril 2013. URL:

<https://www.laligue.be/Files/media/etudes/2013/2013-04-25-Les-constats-et-analyse-des-enjeux-sur-la-diversite-et-la-mobilite-des-modeles-familiaux.pdf>, consulté le 30 juin 2014.

M. DE KOONING et I. STRAUVEN, « *Bruxelles, 1945 – 1970 : Espoirs et illusions* », Disturb, [En ligne].

URL : <http://disturb.be/v2/spip.php?article87>, consulté le 3 juillet 2014.

C. DESSOUROUX et A. ROMAINVILLE, « *La production de logements en Belgique et à Bruxelles – Acteurs, dynamiques, géographie* », EchoGéo [En ligne], 15 | 2011, mis en ligne le 11 avril 2011, URL :

<http://echogeo.revues.org/12279;DOI:10.4000/echogeo.12279>, consulté le 17 juin 2014.

LE FOREM, « *Le marché de l'emploi ; zoom sur le métier d'architecte* », [En ligne], URL :

https://www.leforem.be/wcs/ExtBlobServer/201012_JobFocus2_Architecte_blobcol=urlvalue&blobtable=DocPar_Mungo&blobkey=id&blobheadername1=Content-

<Type&blobwhere=1291217262226&blobheadervalue1=application-pdf.pdf> , consulté le 3 juillet 2014

F. HEROUARD « *Habiter, Etre, bien Etre : éléments de méthode pour une investigation auprès des habitant* » [En ligne], mis en ligne en septembre 2004, URL : <http://eso.cnrs.fr/spip.php?article269>,

consulté le 29 juin 2014

S. HRISTOVA « *L'habitat, l'identité et la dignité humains* », [En ligne], mis en ligne en janvier 2011, URL :

<http://lima-zip.blogspot.be/2010/01/lhabitat-lidentite-et-la-dignite.html>, consulté le 1 janvier 2014

E. LALLEMENT, « *Jacques Pezeu-Massabuau, Habiter : rêve, image, projet* », L'Homme, 177-178/janvier-juin 2006, [En ligne], mis en ligne le 12 avril 2006. URL : <http://homme.revues.org/2298>, consulté le 16 janvier 2014.

L'ORDRE DES ARCHITECTES, « *L'architecte et ses missions* », [En ligne], URL : http://ordredesarchitectes.be/files/2113/9047/7358/Larchitecte_et_ses_missions.pdf, consulté le 26 juin 2014.

L'ORDRE DES ARCHITECTES, « *Qui est l'architecte ?* », [En ligne], URL : <http://ordredesarchitectes.be/fr-be/un-architecte-pour-mon-projet/qui>, consulté le 26 juin 2014.

LA SOCIETE WALLONNE DU LOGEMENT, « *L'histoire du logement* » [En ligne] URL : <http://www.swl.be/espace-video/21-menu-sw/94-l-histoire-du-logement>, consulté le 3 juillet 2014

SPF ECONOMIE, P.M.E, CLASSES MOYENNES ET ENERGIE, « *Bâtir avec un architecte* », [En ligne] URL: http://economie.fgov.be/fr/consommateurs/construction/batir_avec_architecte/, consulté le 2 juillet 2014

« *L'ordre des architectes attaque Thomas & Piron* » [En ligne] mis en ligne le 17 février 2014. URL: http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=dmf20140217_00435109, consulté le 24 juin 2014.

MAGASINES

DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU LOGEMENT ET DE LA NATURE, Premier Plan, « *Rendre possible du Plan Construction au PUCA : 40 ans de réalisations expérimentale* », juin-octobre 2012

TEST ACHAT, « *Construire ou rénover, plaisir ou fardeau ?* », 2005

COURS

F. NOEL, « *les politiques d'habitat – notes de cours 2008-2009* », ULB

ICONOGRAPHIE

Fig 1 : C. DESSOUROUX et A. ROMAINVILLE, « *La production de logements en Belgique et à Bruxelles – Acteurs, dynamiques, géographie* », EchoGéo [En ligne], 15 | 2011, mis en ligne le 11 avril 2011 URL : <http://echogeo.revues.org/12279;DOI:10.4000/echogeo.12279>, consulté le 17 juin 2014.

Fig 2 : E. Guidoni, "Architecture primitive", Gallimard, 1995, p56

Fig 3 : Dessin produit par Pauline en 1999

Fig 4 : Dessin produit par Laura le 4 juillet 2014

Fig 5 : Dessin produit par Tristan le 4 juillet 2014

Fig 6 : Dessin produit par Elodie le 4 juillet 2014

Fig 7 : Photographie de Pauline Baré, juillet 2014

Fig 8 : Photographie de Pauline Baré, juillet 2014

Fig 9 : Photographie de Pauline Baré, juillet 2014

Fig 10 : Photographie de Pauline Baré, juillet 2014

Fig 11 : « *Plaisir de la maison* », Plaisir de France, 1960

Fig 12 : « *Plaisir de la maison* », Plaisir de France, 1960

Fig 13 : Photographie de Pauline Baré, juillet 2014

Fig 14 : Photographie de Pauline Baré, juillet 2014

Fig 15 : N. SMITH, « *Small Space Living* », Rockport, 1995

Fig 16 : « *Plaisir de la maison* », Plaisir de France, 1960

Fig 17 : Photographie de Pauline Baré, juillet 2014

Fig 18 : N. SMITH, « *Small Space Living* », Rockport, 1995

Fig 19 : Photographie de Pauline Baré, juillet 2014

Fig 20 : N. NIESEWAND, « *Transformer l'espace* », Gründ, 1999

Fig 21 : N. NIESEWAND, « *Transformer l'espace* », Gründ, 1999

Fig 22 : « *Plaisir de la maison* », Plaisir de France, 1960

Fig 23 : Ekambi

Fig 24 : Modèle MBIT : <http://www.16-types.fr/16types.html>

Fig 25 : F. JULLIEN, « *Découvrir sa personnalité et celles des autres* », Eyrolles, 2009

Fig 26 : F. JULLIEN, « *Découvrir sa personnalité et celles des autres* », Eyrolles, 2009

Fig 27 : F. JULLIEN, « *Découvrir sa personnalité et celles des autres* », Eyrolles, 2009

Fig 28 : F. JULLIEN, « *Découvrir sa personnalité et celles des autres* », Eyrolles, 2009

Fig 29 : F. JULLIEN, « *Découvrir sa personnalité et celles des autres* », Eyrolles, 2009

Fig 30 : F. JULLIEN, « *Découvrir sa personnalité et celles des autres* », Eyrolles, 2009

Fig 31 : F. JULLIEN, « *Découvrir sa personnalité et celles des autres* », Eyrolles, 2009

Fig 32 : F. JULLIEN, « *Découvrir sa personnalité et celles des autres* », Eyrolles, 2009

Fig 33 : C. TARQUINIO et E. SPITZ, « *Psychologie de l'adaptation* », De Boeck, Bruxelles, 2012

Fig 34 : « *L'ordre des architectes attaque Thomas & Piron* » [En ligne] mis en ligne le 17 février 2014.

URL: http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=dmf20140217_00435109, consulté le 24 juin 2014.

Fig 35 : P. WATZLAVICK , J.H. BEAVIN, D.D. JACKSON, « *Une logique de la communication* », Seuil, Paris, 1972

Fig 36 : F. JULLIEN, « *Découvrir sa personnalité et celles des autres* », Eyrolles, 2009

Fig 37 : F. JULLIEN, « *Découvrir sa personnalité et celles des autres* », Eyrolles, 2009

ANNEXE

Annexe 1

L'ARCHITECTE ET SES MISSIONS

Colonne 1 Mission légale (réservée exclusivement à un architecte inscrit au tableau de l'Ordre).
Cette mission correspond à toutes les tâches nécessaires à l'introduction des autorisations officielles et au contrôle de la conformité des travaux avec les prescrits de celle-ci.

Remarques :

Gros-œuvre fermé : La mission légale ne s'arrête pas au gros-œuvre fermé dès lors que la délivrance du permis d'urbanisme est conditionnée par le respect de contrôle par l'architecte des travaux techniques répondant à des prescriptions légales ou réglementaires telles que l'isolation, la ventilation, l'hygiène.

Missions spécifiques : Certaines missions spécifiques, telles que des demandes de permis de pure démolition, de régularisation, etc. ne peuvent pas correspondre au tableau des tâches et doivent être prises en considération au cas par cas.

POUR RAPPEL : La mission légale porte sur :
- La conception architecturale
- Le contrôle de l'exécution des travaux
Ces deux phases peuvent être scindées (voir 4.3.1. du document « Réflexions et propositions en vue d'un futur cadre légal »).
Il est entendu que l'architecte n'est pas soumis à l'obligation de résultat mais uniquement à l'obligation de moyen.

Colonne 2 Mission architecturale complète (recommandée par l'Ordre des Architectes)
Ce sont les tâches nécessaires et recommandées par l'Ordre des Architectes dans le cadre d'une mission permettant d'assurer l'accomplissement de l'ouvrage et sa bonne exécution. Ces tâches peuvent mais ne doivent pas obligatoirement être réalisées par l'architecte. Dans le cas où l'architecte ne les exécute pas, l'architecte devra veiller à la réalisation de ces tâches par quelqu'un qui a les compétences requises.

POUR RAPPEL : L'Ordre des Architectes recommande que l'architecte soit chargé d'une mission complète reprenant la mission légale et les tâches recommandées.

Colonne 3 Missions techniques d'interventions spécifiques (par exemple, relevés, essais de sol, dépollution éventuelle, stabilité, climatisation, acoustique, ventilation, PEB, état des lieux, établissement d'un compte de moyenneté etc.)
Tâches d'interventions spécifiques déléguées à des intervenants spécifiques. L'architecte veille à définir, désigner ou faire désigner les intervenants et à vérifier que soient organisés les moyens et la répartition des tâches techniques travaux. Il est à rappeler que l'architecte n'est pas soumis à l'obligation de résultat mais uniquement à l'obligation de moyen.

Arrêt de la Cour de Cassation du 31 mars 1978
Cet arrêt confirme que l'architecte peut valablement déléguer une partie de sa mission et des responsabilités qui s'y rattachent à des spécialistes compétents, étant entendu que cette délégation est soumise à des conditions strictes :
1) la compétence du technicien choisi,
2) la responsabilité maintenue dans le chef de l'architecte en ce qui concerne l'intégration des études techniques à l'ensemble architectural,
3) la responsabilité résiduaire de l'architecte (tout ce qui n'est pas formellement délégué reste dans le giron de l'architecte)
4) l'architecte sera tenu responsable des erreurs des spécialistes qu'il aurait pu prévenir ou dénoncer grâce à ses connaissances personnelles.
(issu de l'Arch-Index.fr : numéro 12 : 2^e trimestre 2011)

Colonne 4 Missions facultatives
Toutes tâches utiles mais non indispensables.

Colonne 5 Missions du maître de l'ouvrage
Tâches incombant au maître de l'ouvrage.

Pouvoir de directive (contrôle de l'exécution des travaux) :

Contrôle Il s'agit des directives données aux entrepreneurs pour qu'ils respectent et appliquent les plans et prescriptions qui ont été établis par l'architecte, ainsi que les directives nécessaires pour la bonne intégration des équipements techniques.
Il est utile de rappeler que : l'architecte n'est pas un "contremaitre", il ne donne pas des ordres aux ouvriers et il ne vérifie pas l'exécution de leurs tâches. L'architecte n'est pas un "agent de maîtrise" ni un "agent technique" ; il ne vérifie pas la bonne exécution ni le bon fonctionnement des éléments d'ordre technique ou technologique qui entrent dans la construction.
Le contrôle sur le plan technique incombe aux bureaux d'études (indépendants ou les bureaux des fabricants) et/ou aux ingénieurs et aux techniciens qui ont la charge et la responsabilité des travaux qui les concernent.

ETUDES PRELIMINAIRES					MISSIONS SPECIFIQUES			
1	2	3	4	5		OUI (X)	NON (X)	
				X	Fourniture des informations relatives au programme			Le MO définit et communique à son architecte les caractéristiques du projet qu'il souhaite voir mis en œuvre (par exemple pour une maison: nombre de chambres, salle de bains, garage, ...).
			X		Etablissement du programme			
	X	X			Aide à l'établissement du programme			
X					Analyse du programme			Convenir avec le MO des objectifs qu'il souhaite atteindre en matière d'esthétique, de technique, de technologie.
X					Examen des souhaits du MO			
				X	Fournitures des données relatives au terrain (ou au bâtiment existant)			
X					Examen des documents du Maître de l'ouvrage			
X					Liste des documents et informations souhaités par l'architecte en vue de la poursuite de sa mission telle que : plan, situation existante, ...			
X					Visite sur site			Schéma relationnel entre les différentes fonctions
X				X	Etablissement d'une convention Architecte/MO			
	X	X			Mise au point d'un organigramme (projet architectural, estimation des délais d'étude)			
	X	X			Relevés sommaires (du terrain : dimension, déclivité).			
		X			Assistance au MO en cas d'études spécifiques confiées à des tiers (relevés topographiques, essais de sol. Relevé sommaire des bâtiments existants, études environnementales ou historiques)			Indices géologiques sur carte ou sur le terrain, prise de renseignements auprès des voisins.
	X	X			Commandes des reconnaissances de sol			
	X				Assistance au MO dans le cadre des commandes d'études spécifiques par exemple: étude de sol, analyse de stabilité, commande d'essais de sol, ...			
X					Collecte des informations auprès des services urbanistiques et autres administrations impliquées			L'architecte interroge les services d'urbanisme concernés par le projet de construction ou de rénovation afin de connaître les règles urbanistiques applicables au projet.
X					Esquisses avec au maximum trois propositions			Croquis représentant la première traduction graphique du programme établi par le MO.
	X				Enveloppe budgétaire sommaire et provisoire du projet			Estimation à + 30 % de l'enveloppe budgétaire
	X				Rapport synthétique sur les dispositions générales et solutions techniques			
X				X	Formalisation de l'accord du MO			

Cette première phase constitue une étude de "faisabilité" au terme de laquelle les contractants sont libres de poursuivre ou non la mission.

AVANT-PROJET SOMMAIRE (APS)					MISSIONS SPECIFIQUES		
1	2	3	4	5			
					OUI (X)	NON (X)	
X				X	Définition des objectifs budgétaires		
X				X	Réajustement du programme et du budget		
X					Synthèse des remarques et observations relatives aux études préliminaires		
X		X			Relevés complémentaires des lieux , du terrain et/ou des bâtiments si existants		Relevé exact de la situation.
X					Recherches d'informations complémentaires sur base des études préliminaires (documentations spécifiques et des techniques (isolation, équipement de chauffage,...) à utiliser vis-à-vis du programme		
X				X	Fixation des dimensions principales des ouvrages et de l'aspect général (volumétrie)		Proposition au MO de techniques et d'exemplarités susceptibles de convenir au programme du MO.
	X	X			Précision des dispositions techniques répondant au mieux au programme et aux intérêts architecturaux		
X					Vérification de la conformité par rapport aux normes et règlements		
X					Désignation et questionnement des autres intervenants éventuels suivant la spécificité du projet (stabilité, techniques spéciales coordination, sécurité : incendie et intrusion, acoustique, air conditionné, ventilation, technique thermique...)		Ingénieur technique, ingénieur acousticien, responsable PEB, ...
	X	X			Définition des choix en matière énergétique		
X				X	Assistance au MO pour la désignation des partenaires		
				X	Désignation des partenaires par le MO		
	X	X			Vérification et précision du budget		Estimation à + 20 % de l'enveloppe budgétaire
X					Dossier graphique du projet. Celui-ci comprend : * Examen des lieux en vue du choix du parti, * Composition représentant la première traduction graphique du programme établi par le MO et s'exprimant sous forme d'esquisse ou de croquis * La mise au point de l'esquisse choisie à une échelle réduite en fonction du projet * Une note descriptive et une estimation sommaire approximative, calculée par unité de surface ou de volume		
			X		Dossier de présentation complémentaire (maquette; image 3D; image de synthèse; ...)		
X				X	Formalisation de l'accord du MO, continuation de la mission ou l'application d'une clause permettant l'arrêt de la convention.		Avec le règlement des honoraires pour les prestations effectuées, la possibilité de frais d'indemnités dus à l'architecte et l'impossibilité pour le MO d'utiliser le projet fourni sauf si l'application des droits d'auteur est respectée.

AVANT-PROJET DETAILLE (APD)					MISSIONS SPECIFIQUES		
Les dossiers à ce stade sont coordonnés avec la structure et la technique pour permettre une estimation financière suffisamment affinée.							
1	2	3	4	5		OUI (X)	NON (X)
X					Synthèse des remarques et observations relatives à l'avant-projet sommaire		
	X	X			Calcul PEB et optimisation du projet, choix des matériaux et isolations, choix de la ventilation		
X					Présentation au MO des adaptations en conséquence		
				X	Désignation d'intervenants spécifiques complémentaires (= "partenaires ci-après")		Décorateur, cuisiniste, réseau informatique, ...
X				X	Assistance au MO dans le cadre du choix des intervenants et des accords à conclure avec ceux-ci (stabilité, techniques spéciales du projet)		
X					Coordination avec partenaires (stabilité, technique spéciale, coordination sécurité, autres...)		
X					Vérification de la conformité aux normes et règlements		
X					Questionnement des services de prévention incendie		
X					Questionnement des autres intervenants éventuels suivant la spécificité du projet		
X					Réalisation des plans, coupes, façades, gabarits, matériaux et systèmes constructifs		
	X	X			Rapport justificatif des solutions techniques		
X					Dossier de présentation graphique du projet		
	X	X			Estimation financière détaillée		Estimation à + 10 % de l'enveloppe budgétaire
X				X	Réajustement du programme et du budget		
X				X	Adaptations éventuelles au contrat Architecte/MO sur base des points ci-avant		
				X	Dossier de présentation complémentaire (maquette; image 3D; image de synthèse; ...)		
X				X	Formalisation de l'accord du MO		
CONSTITUTION DU DOSSIER DE PERMIS					MISSIONS SPECIFIQUES		
X					Démarches en vue de l'introduction des dossiers de demande de permis		
	X	X			Permis d'environnement		Lorsqu'il est requis
	X	X			Dossier administratif (visas, annexes, formulaires divers etc.)		
X					Dossier graphique du projet		En conformité avec les législations en vigueur.
	X	X			Dossier d'intégration du projet (implantation, reportage photo, perspective axonométrique, etc.)		
X					Constitution du dossier de permis		
	X	X			Procédures et documents annexes (PEB, incidence, motivation, cadastre, axonométrie, dérogation, ...)		
X				X	Approbation et signatures de tous les documents requis		
				X	Introduction du dossier auprès de l'administration		
				X	Suivi du dossier lors de l'instruction		
X					Assistance du MO lors de négociations et/ou devoirs complémentaires		
				X	Introduction des recours éventuels		
X					Assistance au MO lors des recours		

DOSSIER D'EXECUTION					MISSIONS SPECIFIQUES		
1	2	3	4	5		OUI (X)	NON (X)
				X	Choix du type de marché (entreprises séparées-entrepreneur général - autres...)		
	X				Dossier graphique d'exécution permettant la réalisation du projet		Documents graphiques nécessaires aux entrepreneurs pour la réalisation du projet.
	X				Détails d'exécution		Documents graphiques permettant aux techniciens d'établir les documents de production.
	X				Coordination avec les études et documents des techniques spéciales (dessins d'exécution, métrés et prescriptions techniques)		
	X				Coordination avec les études de stabilité (dessins d'exécution, métrés et prescriptions techniques)		
	X				Coordination avec le coordinateur sécurité chantier		
	X				Établissement des prescriptions techniques, performances, modalités d'exécution		
X					Conformité des interventions spécifiques avec le projet (par exemple : concordance entre le projet de l'architecte et de l'ingénieur)		Vérification de la compatibilité des plans d'architecture et des techniques (structure HVA, chauffage, ventilation)
	X	X			Établissement des clauses administratives et de gestion chantier		
	X	X			Légendes relatives aux matériaux et finitions		
	X	X			Intégration dans les prescriptions techniques des performances énergétiques attendues		
	X	X			Rédaction des cahiers des charges		
	X				Conformité et relations du cahier des charges avec le projet (documents graphiques)		
	X	X			Établissement des métrés détaillés		
	X	X			Établissement des estimations financières		
	X				Assistance au MO pour l'établissement du ou des contrat(s) d'entreprise(s)		
	X				Assistance à la formalisation des contrats		
				X	Signature des contrats		
	X				Dossier d'aménagements des abords, accès et viabilités		
			X		Dossier d'aménagements paysagers		
FINANCES					MISSIONS SPECIFIQUES		
	X	X			Organisation des consultations et vente/ diffusion des dossiers de soumission		
	X	X			Récolte des offres et/ou ouvertures publiques		
	X	X			Encodage et analyse des offres		
	X	X			Rapport de soumission : comparaison des offres présentées et aide au MO pour établir son choix		
	X	X			Négociations diverses finales		
	X	X			Préparation des contrats d'entreprises		
				X	Signature des contrats d'entreprises		
	X	X			Contrôle des états d'avancement		
	X	X			Analyse des décomptes finaux		
X					Assistance à la gestion des indemnités éventuelles diverses		
	X	X			Rapport final financier global		
				X	Règlement des notes d'honoraires et factures		

CHANTIER					MISSIONS SPECIFIQUES	
1	2	3	4	5	OUI (X)	NON (Ø)
	X					
				X		
				X		
X						
X						
X			X			
	X	X				
	X	X				
	X	X				
	X					
X						
	X	X				
	X	X				
X						
				X		
	X	X				
X						
				X		
		X				
		X				
			X			
X						
MISSIONS COMPLEMENTAIRES EVENTUELLES					MISSIONS SPECIFIQUES	
non comprises dans la mission de base						
X						
			X			
			X			
			X			
			X			
X						
			X			
			X			
			X			
			X			
			X			
INTERNE					MISSIONS SPECIFIQUES	
			X			
			X			

Vérification de la compatibilité des plans d'architecture et des techniques (structure HVA, chauffage, ventilation)

Direction des travaux à charge de chaque intervenant ayant reçu la mission "technique"

Plans tels qu'exécutés

Annexe 2

Quel type de personnalité correspond à quelle " type d'environnement"

Le principe de ce questionnaire est de décrire la maison de vos rêves, une maison qui vous correspond. Afin de vous aider dans votre réflexion, je vous propose plusieurs thèmes.

Le but de cette enquête est de déterminer quel type de personnalité a besoin de quel type d'espace.

*Obligatoire

1. **Quelle est votre couleur dominante? ***

Une seule réponse possible.

- Bleu
- Vert
- Violet
- Jaune
- Orange
- Rouge

2. **Quelle est votre couleur secondaire? ***

Une seule réponse possible.

- Bleu
- Vert
- Violet
- Jaune
- Orange
- Rouge

3. **Que désiriez-vous quant à la disposition des pièces ...?**

Schéma traditionnel (Pièces de vie en bas, pièces de nuit à l'étage), séparées selon leurs fonctions, plan dynamique, ouverture sur les autres pièces,.... Quelles sont les raisons de vos différents choix ? Pensez-vous que vos choix sont guidés par votre couleur dominante ou secondaire ?

4. Et par rapport à votre cuisine... ?

Aujourd'hui la cuisine prend de plus en plus de place dans la maison, il est le lieu d'échange, de création, de recueillement, ... Pour vous, quelle est sa principale fonction (mise à part cuisiner), vous la voulez ouverte, fermée, isolée, ... Quelles sont les raisons de vos différents choix ? Pensez-vous que vos choix sont guidés par votre couleur dominante ou secondaire ?

.....

.....

.....

.....

.....

5. Et votre bureau,... ?

Pièce de travail, pièce de rangement, comment le concevez-vous ? A l'écart, dans un axe de circulation, un coin dans le salon, un bureau qui sert également de salle de jeux,... Quelles sont les raisons de vos différents choix ? Pensez-vous que vos choix sont guidés par votre couleur dominante ou secondaire ?

.....

.....

.....

.....

.....

6. Et votre salle de bain... ?

La salle de bain est LE lieu de l'intimité, c'est l'espace d'hygiène, de relaxation, de nudité, ... Préférez-vous avoir votre propre salle de bain annexée à votre chambre, ou une qui est utilisée par toute la famille ? Voulez-vous plusieurs salles de bain, pour des utilités différentes, par exemple, une avec une douche, pour utilisation quotidienne, une autre avec un bain, pour une utilisation hebdomadaire ? Préférez-vous avoir vos toilettes en dehors de la salle de bain ? ... Quelles sont les raisons de vos différents choix ? Pensez-vous que vos choix sont guidés par votre couleur dominante ou secondaire ?

.....

.....

.....

.....

.....

7. Et une mezzanine ... ? Pourquoi pas !

Voulez-vous une maison avec une mezzanine ? Une mezzanine est une pièce située à l'étage et qui est ouverte sur l'étage du bas. Préférez-vous en avoir une afin de garder un contact avec les différentes personnes présentes, ou bien, est-ce pour une question de lumière, de dynamisme, de visuel, Quelles sont les raisons de vos différents choix ? Pensez-vous que vos choix sont guidés par votre couleur dominante ou secondaire ?

.....
.....
.....
.....
.....

8. Et l'extérieur ... ?

Quelles seraient la grandeur, la disposition des ouvertures, ... Les ouvertures me permettent avant tout d'apporter de la lumière à l'intérieur de la maison, ou elles me permettent plutôt de voir le décor extérieur, ou ... Quelles sont les raisons de vos différents choix ? Pensez-vous que vos choix sont guidés par votre couleur dominante ou secondaire ?

.....
.....
.....
.....
.....

9. Remarques / Suggestions

.....
.....
.....
.....
.....